

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

2019 - 2020

MASTER

Mention

CULTURE ET COMMUNICATION



 **Université
de Lille**

UFR DECCID
Développement social, Éducation,
Culture, Communication,
Information, Documentation

Lettre du directeur de l'UFR

Chères étudiantes, chers étudiants,

Toute l'équipe enseignante et administrative vous souhaite la bienvenue dans l'UFR DECCID (Développement social, Education, Culture, Communication, Information, Documentation). Cette unité de formation et de recherche, administrée par un directeur, une équipe de direction et un conseil d'UFR, met en œuvre les décisions du conseil d'UFR et des conseils de département, sous le contrôle des trois conseils de l'université. Elle se compose des cinq départements suivants : Sociologie et Développement Social, Sciences de l'éducation, Infocom, Sciences de l'information et du document et Culture.

Quatre de ces départements sont situés sur le campus de Pont de Bois. Le département Infocom est localisé à Roubaix.

Les départements, à travers les gestionnaires pédagogiques et les enseignant-e-s, sont vos interlocuteurs pour la plupart des questions relatives à la pédagogie ; n'hésitez pas à vous référer aux responsables de formation si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes.

Différents services de l'université peuvent également vous accompagner si vous faites face au cours de l'année à des difficultés personnelles (services de santé, services sociaux, Maison de la médiation, le bureau de la vie étudiante...). Vous trouverez, dans ce guide des études, des informations relatives à l'offre de formation, aux modalités d'évaluation et aux liens avec les services de l'université.

Cette année sera un peu particulière dans la mesure où notre UFR est engagée, comme l'ensemble des composantes de l'université, dans un processus de recomposition et de fusion qui s'inscrit dans le cadre de la constitution de l'Université de Lille, qui réunit depuis le 1er janvier 2018 les anciennes universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3. Cela n'aura toutefois pas d'impact direct au quotidien sur vos formations, et l'équipe de l'UFR fera le nécessaire pour vous aider à vous repérer dans ce nouveau contexte.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce document, il est possible que certaines de vos interrogations restent sans réponse. Dans ce cas, je vous invite à consulter régulièrement les affichages organisés dans chaque département, le site de l'université et bien entendu les enseignants chercheurs et personnels administratifs du département dans lequel vous allez suivre votre formation.

Au nom de toute l'équipe de direction, je vous souhaite une excellente année universitaire et vous adresse tous mes vœux de réussite dans votre cursus universitaire.

Pour l'équipe de direction
Stéphane Benassi
Directeur de l'UFR DECCID

Ce guide des études est téléchargeable sur le site de l'université de Lille (UFR DECCID). Il est susceptible d'être réactualisé le cas échéant jusqu'à la rentrée universitaire. Les descriptifs des Unités d'Enseignement (UE) sont donnés à titre indicatif. Les contenus et objectifs seront précisés par chaque enseignant en début de cours. Les modalités d'examen seront affichées sur les panneaux d'affichage du département dans les locaux du département.

SOMMAIRE

Présentation générale _____	5
L'équipe pédagogique _____	9
L'équipe administrative _____	11
CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE _____	12
DELANG _____	14
LE CLES _____	14
LE Cri _____	15
Présentation du Master 1 parcours MC-DACT et MC-PAP (« Tronc commun Métiers de la culture ») _____	16
Présentation du Master 2 parcours MC-DACT et MC-PAP _____	52
Master 2 parcours MC-DACT _____	53
Master 2 parcours MC-PAP _____	55
Descriptif des UE du tronc commun aux parcours MC-DACT et MC-PAP _____	57
Descriptif des UE du parcours MC-DACT _____	68
Descriptif des UE du parcours MC-PAP _____	82
Présentation du Master parcours ICCS _____	97
Master 1 parcours ICCS _____	98
Master 2 parcours ICCS _____	123
Règles de progression des étudiants de MASTER (ex-SHS) année 2019-2020 _____	12
LA MAISON DE LA MÉDIATION : informer et prÉvenir _____	130

Présentation générale

Le master Culture et Communication est un master pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales dont le centre de gravité est l'étude de ce qui fait culture dans les mondes contemporains. Il forme de futurs professionnels aux compétences de responsables (problématisant et élaborant / soutenant des actions complexes) qui participeront à la vie culturelle, sociale et artistique, sur et avec des territoires, depuis des postes, des métiers, des secteurs, des structures, très divers.

Nous délimitons notre champ d'expertise en nous concentrant sur les disciplines artistiques et les secteurs culturels des arts vivants (théâtre, danse, arts de la rue, du cirque), parfois en lien avec les industries culturelles, sur l'action culturelle située et sur les formes de médiations de numérique de la culture. Ces spécificités prennent leur sens au sein de trois parcours :

- deux parcours « Métiers de la culture » (en tronc commun complet en Master 1) : 1) « Développement et Action Culturels dans les Territoires » (MC-DACT) ; 2) « Productions Artistiques et Publics » (MC-PAP)
- un parcours « Industries Culturelles, Créatives et Société » (ICCS) (en tronc commun partiel avec les deux autres)

Les étudiants construisent leur propre trajectoire en choisissant leurs sujets de mémoires et leurs stages au regard de leurs affinités esthétiques autant qu'en termes de métier (action culturelle, diffusion, production, accompagnement des projets artistiques, relations avec les publics...) et de types de lieux à partir desquels ils déploieront leurs projets et leurs repères éthiques (collectivités, institutions labellisées, associations, secteur de l'éducation populaire, compagnies artistiques, entreprises des industries « créatives »...).

Le développement des activités artistiques et culturelles, le développement des lieux de production et de diffusion artistique, la place nouvelle de la culture dans le développement territorial, comme celle prise par la question de l'innovation par l'usage, les enjeux du vivre ensemble, exigent des professionnels capables de susciter de nouvelles pratiques, de favoriser la participation de nouveaux publics, d'accompagner les artistes dans leurs projets d'évolution, de prendre leur part dans les politiques culturelles locales et dans le développement humain.

Pour répondre à des besoins nouveaux, les organisations professionnelles de ces secteurs identifiables ou des secteurs dont les enjeux se croisent ont besoin de responsables aux profils de compétences affûtés.

Nous ne confondons pas préparation pertinente à l'insertion professionnelle et adéquation aux aléas contingents du marché de l'emploi (d'autant que le secteur culturel se caractérise par des changements incessants et complexes). Nous répondons donc plutôt à la rude question de l'articulation entre formation et emploi en proposant un enseignement dense et polyvalent, favorisant des possibilités de spécialisation par les choix individuels tout au long du master : constitution de son propre réseau et carnet d'adresse par les invitations, par les dossiers, par le mémoire, par les stages longs, par le choix du parcours (en M1 pour ICCS, en M2 pour les parcours « Métiers de la culture »).

Les deux parcours « Développement et Action Culturels dans les Territoires » (DACT) et « Productions Artistiques et Publics » (PAP) du master « Métiers de la culture » se déploient dans une formation que nous pensons comme une trajectoire continue ; de même pour les étudiant-e-s du parcours « Industries Culturelles, Créatives et Société » (ICCS).

L'objectif est de construire les bonnes conditions d'une réussite sur l'ensemble du Master pour les étudiant(e)s qui rentrent avec nous en M1 et avec qui nous espérons construire un bout de chemin de deux années. Nous construisons donc des compétences techniques, organisationnelles, réflexives et politiques, mêlant une nécessaire polyvalence et une spécialisation progressive.

Cette proposition s'ancre sur une expérience de 20 ans, à partir de laquelle nous avons pu capitaliser la connaissance des terrains professionnels et l'analyse des problématiques émergentes. Nos dispositifs pédagogiques ont sans cesse été réajustés au regard de notre souci d'être à l'écoute des transformations des secteurs artistiques et culturels, en discutant avec les professionnels par le biais du conseil de perfectionnement composé de professionnels du secteur ; des nombreuses rencontres à l'occasion des interventions de professionnels dans les enseignements ; des liens tissés avec le réseau des « anciens » étudiants ; de notre expérience du suivi des stages qui nous amène à croiser sans cesse les professionnels qui accueillent nos étudiants.

- Grandes compétences transversales :

- a) savoir penser, concevoir, écrire, traduire et transformer un projet culturel ;
- b) savoir comprendre et analyser des situations complexes, ainsi que leurs enjeux ;
- c) savoir travailler avec des interlocuteurs, des partenaires et des outils et savoir-faire très hétérogènes.

- Compétences communes aux 3 parcours :

- a) Connaître l'ensemble des politiques et logiques sociales liées à la culture et aux médias ;
- b) Connaître les enjeux culturels, sociaux, économiques et symboliques propres aux dispositifs culturels ;
- c) maîtriser les modes de communication des mondes de la culture ;
- d) être capable d'évaluer les enjeux et les risques des innovations artistiques, culturelles et technologiques ;
- e) comprendre les conditions de développement des productions culturelles contemporaines.

Objectifs et compétences du parcours MC-PAP

Ce parcours vise à former de futurs professionnels du spectacle vivant, du côté

- a) de la production et de la diffusion des arts vivants,
- b) des relations avec les publics et de la médiation culturelle,
- c) de la programmation culturelle,
- d) de la mise en œuvre de projets culturels et artistiques, soit dans des structures ou festivals, soit au sein de compagnies, soit encore dans les collectivités qui prennent en charge la question du spectacle vivant.

Compétences spécifiques

- maîtriser les modes de communication à destination des différents opérateurs culturels et artistiques
- identifier les spécificités organisationnelles des structures de diffusion et des festivals ; être capable de gérer des équipes à statuts multiples dans le cadre de structures associatives et/ou publiques, parfois privées

- connaître les conditions de développement des structures de production du spectacle vivant (théâtre, arts de la rue, danse, musique, cirque...)
- maîtriser la multiplicité des compétences d'administration et de gestion des petites structures de production ; maîtriser les opérations financières et budgétaires
- saisir les enjeux et les difficultés du travail de relation avec les publics
- être capable d'évaluer les enjeux et les risques d'une programmation artistique et culturelle

Objectifs et compétences du parcours MC-DACT

Ce parcours vise à former de futurs professionnels en charge de projets de développement culturel et/ou d'action culturelle à divers échelons territoriaux et en fonction des politiques locales concernées, soit directement au sein des services culturels des collectivités, soit au sein des associations et structures culturelles associées.

Compétences spécifiques

- maîtriser les modes de communication à destination des politiques ou des élus
- savoir mener une analyse stratégique : diagnostic et évaluation sur un territoire
- identifier les spécificités organisationnelles des structures culturelles, sociales, sportives ; être capable de mener des relations avec des structures associatives et/ou publiques
- connaître les différents volets du développement territorial (économique, social...)
- maîtriser la multiplicité des compétences nécessaires au montage d'actions culturelles
- connaître les enjeux artistiques, sociaux et symboliques propres aux territoires et aux populations ciblées comme public ; connaître les enjeux identitaires des populations
- être capable d'évaluer les enjeux et les risques d'une programmation artistique et culturelle dans un territoire

Objectifs et compétences du parcours ICCS

Ce parcours vise à former soit de futurs professionnels des secteurs liés aux industries créatives, médiatiques et numériques, soit pour les acteurs culturels et/ou collectivités travaillant sur les formes de médiation numérique, soit encore de futurs chercheurs (ou enseignants-chercheurs ou chercheurs associés) sur les thèmes des productions et pratiques culturelles, de leur place dans les espaces publics comme des transformations liées aux espaces numériques, comme de la prospective.

Compétences spécifiques

- maîtriser les modes de communication à destination des différents opérateurs des industries culturelles et médiatiques
- identifier les spécificités organisationnelles des économies de l'édition, de la diffusion, des télécommunications et de leurs chaînes de valeurs
- connaître les conditions de développement des nouveaux produits culturels-médiatiques
- maîtriser la multiplicité des compétences nécessaire à l'expertise des innovations qui mobilisent des technologies, des contenus culturels et artistiques et des formes médiatiques émergentes.

- comprendre les enjeux et les difficultés du travail avec les consommateurs de sociétés contemporaines
- être capable d'évaluer les enjeux et les risques d'une innovation artistique, culturelle, technique

L'équipe pédagogique

BATTAGLIA Magali, association PERLUETTE, Coordinatrice

BAUSIERE Laurence, Lycée EIC Tourcoing, Enseignante de gestion

BRÉANT Céline, Le Gymnase CDCN, Directrice

CAMBRON Maxence, Docteur en Arts, esthétique, pratique et théorie / Metteur en scène

CHOQUEL Jean-Luc, La Condition Publique, Directeur administratif et financier

CLAIRET Loïc, Fondation Mons 2025, Chef de projets Territoires et Gastronomie

COPIN Jérôme, Responsable des affaires culturelles à Valenciennes Métropole

DA LAGE Emilie, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante-chercheuse en communication

DALBAVIE Juliette, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante chercheuse en communication

DALIBERT Marion, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante chercheuse en communication

DE IULIO Simona, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante chercheuse en communication

DE RUYTER Jean-Maurice, Ville de Marcq en Baroeul, Directeur Général Adjoint : Culture, Sports, Education et Événements.

DEBRUYNE François, UFR DECCID, Département Culture, Enseignant-chercheur en communication

DELCAMBRE Pierre, UFR DECCID, Département Culture, Enseignant-chercheur en communication

DUSZYNSKI Fabienne, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante chercheuse en Esthétique

FLODROPS Guy, Département du Nord, responsable culturel en charge du développement des bibliothèques

KAPUSTA Patricia, Le Prato, Secrétaire générale

LOUVRIER Laura, Ingénieur d'études CNRS et assistante de programme IRHiS (UMR 8529) : administration, recherche et bases de données

MAHIEU Christian, chargé de recherche CNRS, LEM, UMR 9221-Université de Lille, Chaire en Economie Sociale & Solidaire

MATUSOVSKY Nelly, Enseignante en anglais

POULARD Frédéric, Université de Lille, Enseignant chercheur en sociologie

PROUST Sophie, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante-chercheuse en Théâtre

PRYEN Stéphanie, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante chercheuse en sociologie

QUIGUER Kenneth, EXTRACITE, consultant

ROLLAND Laure, Consultante spécialisée dans le secteur culturel

ROUGEULLE Alice, Le Gymnase | CDCN, Chargée de la médiation avec les publics

SABRI Driss, IUT B Tourcoing, Enseignant de gestion

SEGARD Jérôme, Le Prato, Responsable des relations publiques

SOURISSEAU Réjane, études, formations et publications à Opale / CRDLA Culture et consultante indépendante

TARDY Cécile, UFR DECCID, Département Culture, Enseignante chercheuse en communication

TERZI Cédric, UFR DECCID, Département Culture, Enseignant-chercheur

THESIGER Clare, Enseignante en anglais

THIBAUT Gisclard, enseignant chercheur en droit, université de Lille

TOLLET Jean-Claude, UFR DECCID, Département Culture, Enseignant Chargé de cours

TRELEANI Mattéo, UFR DECCID, Département Culture, Enseignant-chercheur en communication

VALENTIN Elodie, sociologue, chercheuse indépendante

VERHAEGHE Sidonie, docteure en science politique

L'équipe administrative

Directeur
Cédric TERZI
cedric.terzi@univ-lille.fr

Responsable administrative
Patricia MARTEL
03 20 41 62 30
patricia.martel@univ-lille.fr

Secrétariat pédagogique Licence
Audrey METGY
03 20 41 61 95
audrey.metgy@univ-lille.fr

Secrétariat pédagogique Master Culture et Communication
Virginie BAILLEUL
03 20 41 63 27
virginie.bailleul@univ-lille.fr

Règles de progression des étudiants de MASTER (ex-SHS) année 2019-2020

(Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master)

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus master** (jurys de première et de seconde session ou session unique ou longue) la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE :
- si la note de chaque UE est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
- si, pour au moins une UE, la note est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.
L'étudiant-e n'est déclaré-e admis-e que s'il, elle a capitalisé **toutes** les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e au semestre, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursus master, validation de l'année universitaire, admission à l'année supérieure (première et deuxième session, session « unique » ou longue) :**
- l'année universitaire (M1, M2) est réputée validée dès lors que l'étudiant-e a été déclaré admis-e à chacun des deux semestres qui la composent, ce qui implique la capitalisation de toutes les UE des dits semestres.
- la note est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **sans** compensation semestrielle entre les UE. Il s'ensuit que, dans certains cas, l'étudiant-e sera déclaré-e ajourné-e à l'année, alors que la moyenne coefficientée de ses notes est supérieure à 10/20.
- seul-e-s les étudiant-e-s ayant capitalisé la totalité des UE du M1, et validé l'année de M1, sont autorisé-e-s à accéder en M2.
- Pour les étudiant-e-s n'ayant pas validé leur année (60 ECTS), le redoublement en master est soumis à l'autorisation de la commission pédagogique de recrutement du master sur proposition du jury et entérinée par le président de l'Université.

- JURYS DE DIPLOME

- **Maîtrise**
- A l'issue de la deuxième session (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme de la maîtrise sur la base d'une **compensation** entre les UE du M1 :

- au titre de la première session, aux étudiant-e-s dont la moyenne coefficientée des notes de première session (ou de session longue) est égale ou supérieure à 10.
- au titre de la deuxième session aux étudiant-e-s dont la moyenne coefficientée des notes obtenues aux UE capitalisées en première session et des notes obtenues à la deuxième session est égale ou supérieure à 10.
- Aucune mention ne sera portée sur le diplôme de Maîtrise.
- **Master**
- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire (lorsqu'elle existe cf. cas des sessions uniques ou longues) et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seul-e-s étudiant-e-s admis à chacun des deux semestres au titre de la première session (ou de la session unique ou longue).
 - au titre de la deuxième session : aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
- La mention du diplôme de master est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante.

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.
Contact : clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.
Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.

- CLES C1= utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE Crl

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

Présentation du Master 1 parcours MC-DACT et MC-PAP (« Tronc commun Métiers de la culture »)

Responsable : Stéphanie PRYEN

Vous trouverez dans les pages qui suivent le programme et les contenus des enseignements pour la première année du Master professionnel spécialité « Culture et communication », des enseignements qui couvriront les 16 premières semaines – 15 semaines d'enseignements et une semaine nommée « Hors cadre » pensée comme une respiration pendant ce premier semestre, respiration propice à l'organisation des stages.

Cette période de cours est donc plutôt « dense » (environ 460 heures en tout). Cette relative densité des enseignements est nécessaire pour ce qui constitue maintenant le point de départ (l'année commune) d'une formation professionnelle pour des étudiants venus d'horizons géographiques, universitaires, parfois professionnels, très divers. Démarrer la professionnalisation après les années de licence engage l'équipe de formation à traiter tous les aspects qui aujourd'hui sont demandés dans les postes que vous visez. Cette relative densité renvoie ainsi à la forte implication et à la forte demande des étudiants des années précédentes - comme à celle des professionnels associés et de notre conseil de perfectionnement – pour explorer à la fois les rapports entre culture et développement et ceux entre les différentes formes artistiques et les populations, tout en se construisant une polyvalence technique (gestion, droit, administration, communication) et en développant des outils de réflexion.

C'est pourquoi la gamme des enseignements est très large : par le biais d'approches historique, sociologique, communicationnelle, esthétique, à travers une connaissance des secteurs de la production artistique et de la diffusion culturelle, mais aussi à travers l'usage d'outils professionnalisants, il s'agit globalement d'asseoir des bases de connaissance et de mise en perspective exigeantes tout en favorisant la construction pour chacun d'un projet professionnel cohérent.

C'est ainsi que dans notre esprit ce temps de M1 est marqué par trois opérations-clés.

L'élément le plus fondamental est la construction progressive que vous ferez de votre projet professionnel. Vous nous avez évoqué vos perspectives lors des entretiens de sélection. Vous poursuivrez cette réflexion tout au long des cours, dans les rencontres avec les nombreux professionnels qui participeront à la formation ; vous poursuivrez cette réflexion aussi en découvrant les établissements culturels nombreux dans notre environnement. Ce cheminement vous amènera, par les choix de stage et l'investissement personnel dans une recherche, à vérifier la pertinence du parcours que vous avez envisagé et à écrire un projet professionnel personnel pour l'entrée en M2, projet qui sera examiné au moment des jurys en juin.

Une autre opération clef est le choix d'un thème de recherche et le suivi d'un séminaire d'initiation à la recherche. Pour l'équipe pédagogique, il s'agit bien d'initiation à la recherche et nos exigences de résultats sont en phase avec ces attendus. Chaque année des sujets étonnants nous sont proposés, qui permettent aux étudiants d'aller à la rencontre des mondes professionnels autrement que par le stage. Ce risque de l'attitude de recherche, nous le soutenons.

Enfin le projet professionnel est confronté aux expériences du stage de quatre mois. Ce stage est l'occasion d'assister une équipe professionnelle en prenant en charge une mission en

responsabilité (cf. partie sur les stages). Il doit être soutenu en juin. L'expérience de stage est toujours forte.

Pour l'équipe pédagogique cette expérience est surtout forte dès lors qu'elle est explicitée, analysée ; dès lors que l'expérience s'articule à la situation que vit la structure culturelle qui vous accueille. C'est dire l'importance que nous accordons au « rapport de stage ». Un moment spécifique de formation permettra de parler ensemble de ces stages, de l'écriture du rapport. L'équipe pédagogique sera à vos côtés par un suivi conséquent.

Pour que les étudiants puissent confronter leurs expériences de stage et que des acquis collectifs puissent être tirés de ces expériences fortes, nous mettons en place au début de la seconde année de Master un dispositif pédagogique (appelé « analyse de situations professionnelles ») d'échanges et de discussions sur les terrains, les missions, les compétences.

De notre point de vue, vous voilà dans la première année d'un parcours de deux ans. Néanmoins, pour le passage en M2, une commission analyse les résultats du premier semestre ; les résultats de stage permettent aussi de vérifier si des attitudes professionnelles minimales sont bien au rendez-vous ; la commission vérifie si la logique du projet professionnel écrit conduit bien au choix du parcours souhaité. Il appartiendra donc aux étudiants de dessiner leur projet professionnel et ainsi de penser le « parcours » de M2 qui leur correspondra le mieux

Semestre 1

UE 1	Enjeux culturels et sociaux
	Sociologie des enjeux sociaux et culturels
	Sociologie : lectures critiques
UE 2	Formes et mondes artistiques et culturels
	Approche transversale des esthétiques contemporaines
	Formes artistiques et secteurs culturels <i>Arts du cirque (et de la rue) – Danse – Musique – Théâtre - Industries créatives et cultures visuelles</i>
UE 3	Initiation à la recherche
	Séminaires de recherche : <i>Culture, Médias et sciences sociales – Ethnographie des publics et médiations culturelles – Sociologie de la culture - Approche culturelle des discours médiatiques</i>
UE 4	Langue vivante
UE 5	Territoires et politiques culturelles
	Politiques culturelles nationales
	Politiques culturelles territoriales
UE 6	Médiations et relations avec les publics
	Médiations culturelles et relations avec les publics
UE 7	Environnement et structuration du champ professionnel
	Structures de production et de diffusion du spectacle vivant
	Administration et droit des activités culturelles
UE 8	Méthodologie du champ professionnel
	Méthodologie et étude de cas
	Préparation au stage
UE 9	Outils du champ professionnel
	Gestion
	Ressources et connaissances des secteurs socio-culturels
	Stratégies et outils de communication

Semestre 2

UE 1	Initiation à la recherche
UE 2	Stage

Semestre 1 UE 1 Enjeux culturels et sociaux

ECTS

Intitulé des enseignements : Sociologie des enjeux sociaux et culturels & Sociologie : lectures critiques

Intervenante : Stéphanie Pryan

Descriptif :

Nous travaillerons à saisir la spécificité de la posture et du regard sociologique en vue d'appréhender à l'aide de concepts et de méthodes spécifiques des problématiques sociétales, des évolutions contemporaines, et les champs que les étudiants sont susceptibles d'investir en tant que futurs professionnels.

Cela veut dire acquérir un ensemble de connaissances (avec un travail sur des textes), mais surtout, changer durablement la manière d'appréhender la réalité sociale en systématisant certains mécanismes de recherche : se donner les moyens de vérifier ; d'alimenter sa réflexion par des recherches menées par d'autres ; saisir en quoi le social (la culture, l'art, le normal et l'anormal, le bien le mal, le beau le laid...) n'est pas un donné, un fait « naturel », mais le fruit d'une construction historiquement et socialement située ; s'interroger sur la socio-genèse de certains faits sociaux ; mettre en perspective ; s'appuyer sur des données statistiques mais également qualitatives pour être à la recherche de la diversité des versions du monde...

Programme :

Les 5 premières séances seront des moments de travail de deux types :

1. Quelques apports dont l'appropriation sera animée par mes soins :

Sociologie de Pierre Bourdieu et critiques

Misérabilisme et Populisme

Principales évolutions dans les pratiques culturelles contemporaines, en regard avec les mutations sociétales.

2. Premiers temps de travail en TD accompagné (recherche ensemble de textes...), sur les recherches des étudiants concernant le travail à mener sur la thématique choisie / attribuée.

Ces thématiques sont volontairement très larges et renvoient à des préoccupations sociétales, pour éviter le risque de s'enfermer sur la connaissance de son propre monde :

Le travail - Le genre - La famille - Les migrations - La ville - L'engagement, le militantisme, le politique - Les NTIC - L'éducation / l'école.

Par 2 ou 3, avec l'aide et la validation de l'enseignant.e, les étudiants

1. s'essaieront à la recherche de textes (cairn, isidore, liens socios...); se détermineront avec l'enseignant.e sur un texte sociologique, géographique, anthropologique, en sc politiques... sur la thématique dont ils auront pris la charge, en faisant un parcours depuis la thématique générale jusqu'au resserrement sur un texte traitant potentiellement (mais pas nécessairement) de ces questions sur leur domaine professionnel ou esthétique singuliers (ex : de la thématique « travail » on peut arriver à un texte concernant « le métier de musicien de jazz » ; mais aussi, de la même thématique « travail » parvenir à « la question du sale boulot à l'hôpital »). Quels qu'ils soient, les textes doivent être « bons » sur les critères académiques (« bonnes » revues de sc humaines), denses, entrer dans une certaine complexité, et permettre de donner à voir des dimensions d'analyse transférables à d'autres objets que celui dont ils traitent (ex : le texte / aides

soignantes => nous fournit des concepts qui nous permettent de penser d'autres réalités sociales, y compris mais pas seulement les « nôtres »).

L'ensemble de la promotion devant lire les mêmes textes pour se construire une culture sociologique commune, les étudiants de chacune des demi-promotions auront à se coordonner avec ceux de l'autre TD pour se déterminer sur le choix d'un même texte ;

2. en animeront l'appropriation pour l'ensemble du groupe. Il ne s'agit pas d'un exposé. Il ne s'agit pas de faire une recherche exhaustive (si tant est que cela soit possible) sur le thème. Mais de partager la recherche que vous avez menée pour trouver le texte, et en partager la compréhension avec l'ensemble du groupe. L'animation consiste à

- introduire le texte auprès du groupe-TD ;

- formuler une grille de questions aidant la lecture du texte, pour en faire émerger les problématiques essentielles ;

- **Tous les étudiants devront avoir lu le texte avant cette séance de travail.** Ils disposeront d'abord d'un temps de travail durant le TD pour répondre par groupes de 3 aux questions du groupe responsable de l'animation ; ce dernier sera en charge d'accompagner ce temps de travail en écoutant (sans intervenir), et si besoin en aidant les étudiants dans leur appropriation du texte ;

- et d'animer le moment collectif de reprise du texte de manière commune dans la seconde partie de la séance.

L'enseignant.e reste bien sûr présent.e et accompagnant.e sur tous ces moments.

Les 9 séances suivantes seront donc relatives aux 9 thèmes travaillés par les étudiants.

Séance n-2 : envoyer le texte à la reproduction

Séance n-1 : distribution du texte à lire pour n à l'ensemble de la promotion ;

Séance n : une heure de travail en petits groupes, suivie d'une heure de reprise collective, l'ensemble étant animé par le groupe responsable

Bibliographie indicative :

Pierre Bourdieu, Olivier Donnat, Laurent Fleury, Bernard Lahire, François Dubet et Danilo Martuccelli, Jean-Michel Lucas...

+ textes choisis en fonction des thématiques retenues au début de l'année.

Modalités d'évaluation :

Un texte de deux – trois pages max, à rendre au moment de la semaine des épreuves (version papier à adresser au secrétariat, à mon nom, ou remise en mains propres ET numérisée envoyée par mail), répondant aux questions que vous avez fait émerger pour vous approprier le texte dont vous avez eu la charge (et rapidement, rendant compte de votre questionnement à partir du thème examiné). Vos productions devront entrer dans la profondeur du texte étudié, expliciter les éléments de problématique, de résultats, présents dans le texte. Les étudiants devront mettre en regard le texte qu'ils auront travaillé avec certains apports des autres textes travaillés ensemble.

En cas de 2^{ème} session en épreuve terminale

Question de synthèse – travail sur table - durée deux heures – avec la même consigne de travail que celle du premier travail à réaliser pour la première session

1) Intitulé de l'enseignement : Approche transversale des esthétiques contemporaines
18h CM

Intervenante : Fabienne Duszynski

Descriptif : Ce cours magistral proposera un panorama de l'art moderne et de l'art contemporain (trouble voire abandon des classifications, catégories et genres classiques ; reconnaissance de nouvelles pratiques comme relevant de l'art ; extension des techniques, matériaux, médiums ; extension des lieux et territoires de l'art ; etc.) en privilégiant une problématique transversale : la question de l'exposition. Les implications sociales et politiques des avant-gardes européennes ont conduit les artistes à critiquer les espaces traditionnels de l'exposition, notamment le musée. Cette critique de « l'art culturel » (ainsi que Jean Dubuffet désignera plus tard « l'art des musées, galeries, salons ») esquissée au sein de l'art moderne connaîtra des développements théoriques et des passages à l'acte bien plus systématiques dans les années 60. Le land art, le happening, l'art in situ, l'art conceptuel, etc., sont alors des pratiques émergentes qui entendent sortir l'œuvre du cadre de la galerie pour la placer directement en relation critique avec le monde, en stigmatiser le statut de marchandise et problématiser les conditions de sa rencontre avec le public. Mais comme le prophétisait Lucy Lippard (*Six Years : the dematerialization of the art object*, 1969), le monde de l'art, « si fortement tributaire d'objets qui peuvent s'acheter et se vendre », absorba ces pratiques qui s'opposaient pourtant au système dominant. Aujourd'hui la multiplication des institutions dévolues à l'art contemporain atteste d'une accélération du processus de reconnaissance institutionnelle qui faisait déjà dire au critique Harold Rosenberg, au début des années 70, que l'avant-garde déployait désormais ses activités dans une « zone démilitarisée ».

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : A partir de l'exemple des arts plastiques, interroger les modalités et les difficultés de la rencontre des œuvres d'art et des publics.

Volume horaire de travail personnel : 20h

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Oublier l'exposition, Art Press, hors-série n°21, 2000

Le Contexte de l'art / l'art du contexte. 69/96, Avant-gardes et fin de siècle, Art Press, hors-série n°17, 1996

L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du 20^{ème} S., ouvrage collectif, Ed. du Regard, 1998

PUTNAM J., *Le Musée à l'œuvre. Le Musée comme médium dans l'art contemporain*, Ed. Thames & Hudson, 2001 (2002 pour la traduction fr.)

RIOUT D., « Des artistes, sans atelier » (p. 331-362) et « L'artiste et son public » (p. 433-525), *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Ed. Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000

SZEEMAN H., *Écrire les expositions*, Ed. La Lettre volée, Bruxelles, 1996

Modalités d'évaluation : Session 1 : commentaire de texte à réaliser à la maison. Session 2 : écrit de 2h.

2) Intitulé de l'enseignement : Formes artistiques et secteurs culturels

30h TD

Cet enseignement est organisé sous forme d'options : vous suivrez deux enseignements parmi les cinq propositions qui vous sont faites.

Il s'agit de vous permettre d'entrer dans des esthétiques diverses (danse, théâtre, arts du cirque (et de la rue), musique, industries créatives et cultures visuelles), d'en faire l'analyse et l'histoire, d'en saisir les enjeux organisationnels, institutionnels et socio-économiques propres, et de parfois partager une expérience de spectateur.ice.

Nous pensons pertinent de distinguer deux types de choix :

A) parmi les champs du « spectacle vivant » aux logiques plus spécifiquement liées aux politiques publiques et à leurs financements (danse / théâtre / arts du cirque) et

B) parmi les champs qui sont plus ou moins directement liés aux industries culturelles et créatives (musique / industries créatives et cultures visuelles).

C'est pourquoi chacun.e d'entre vous suivra nécessairement l'un des trois enseignements parmi les premiers cités, et l'un des deux parmi les seconds.

Choix A : Danse / Théâtre / Arts du cirque (**à numéroter de 1 à 3 selon vos préférences**) ;

Choix B : Musique / industries créatives et cultures visuelles (**Choix B : à numéroter de 1 à 2 vos préférences**).

Nous vous demandons, pour le jour de la pré-rentrée, d'indiquer votre ordre de préférence parmi ces choix possibles, que nous prendrons en compte dans la limite de nos contraintes organisationnelles (équilibre des groupes).

Vous pouvez choisir de découvrir un univers qui vous est complètement inconnu plutôt que de creuser celui que vous pratiquez déjà beaucoup. Ou au contraire, choisir de vous « spécialiser » en creusant celui dans lequel vous êtes déjà impliqué.e. Toutes les raisons guidant vos choix sont sans doute légitimes, prenez simplement le temps de les poser, de vous les rendre explicites. Nous vous demandons de nous indiquer brièvement, en une phrase ou deux, les motifs de vos choix.

Vous pourrez être amené.e à suivre une option qui ne serait pas votre premier choix, mais qui participera en tous les cas à nourrir votre vision des secteurs.

Danse

Intervenantes : Céline Bréant et Alice Rougeulle (Le Gymnase | CDCN)

Descriptif Ce cours propose une découverte, à la fois esthétique, culturelle, politique et sociétale, du paysage chorégraphique contemporain.

En commençant par un panorama de l'histoire de la danse, des Ballets de cour à nos jours, il s'agira de mettre en lumière les ruptures, révolutions et héritages esthétiques qui ont permis à la danse contemporaine d'être ce qu'elle est aujourd'hui, et de l'envisager dans une pluralité d'écritures. Cette traversée (non-exhaustive) de l'histoire de la danse permettra, dans un deuxième temps, de mieux appréhender et comprendre la structuration du secteur chorégraphique dans le paysage politique et culturel actuel.

Intrinsèquement liés à ceux de la création chorégraphique contemporaine, les problématiques et enjeux qui sont ceux de la médiation en danse feront également l'objet d'une réflexion partagée, tant par la découverte de différentes formes d'action (contextes, publics, contenus, etc.) que par l'initiation à divers outils pédagogiques. Dans une approche à la fois esthétique, politique et sociale, nous questionnerons notamment la manière dont la médiation, aujourd'hui, se pense en écho aux révolutions numériques.

Pré-requis : Aucun

Compétences visées Développement d'une culture chorégraphique et d'un regard subjectif sur la création chorégraphique contemporaine / Connaissance de la structuration du secteur chorégraphique en France / Ouverture d'une réflexion sur les enjeux de la médiation, dans ses relations aux publics.

Volume horaire de travail personnel 10h

Langue d'enseignement Français

Bibliographie :

La danse au XXème siècle, Marcelle MICHEL, Isabelle GINOT, Bordas, 1995

Le Corps, Michel BERNARD, Seuil, 1995

Poétique de la danse contemporaine, Laurence LOUPPE, Bruxelles, Contredanse, 1997

La Danse, tome 1, du ballet de cour au ballet blanc, JP PASTORI, Collection Découvertes Gallimard, 1996

La Danse, tome 2, des ballets russes à l'avant-garde, JP PASTORI, Collection Découvertes Gallimard, édition remaniée en 2003

Panorama de la danse contemporaine, Rosita BOISSEAU, Paris, Éditions Textuel, 2008

Danse contemporaine mode d'emploi, Philippe NOISSETTE, Flammarion, 2010

Histoire des gestes, Marie GLON et Marie LAUNAY, Arles, Actes Sud, 2012

Modalités d'évaluation : Dossier à rédiger chez soi.

Arts du cirque (et de la rue)

Intervenante : Patricia Kapusta, secrétaire générale

et l'équipe du Prato représentée par : Gilles Defacque, directeur, Jérôme Ségard, responsable des Relations Publiques, Jean-Philippe Janssens, directeur technique, David Gadenne, administrateur.

Descriptif A partir des récits d'expériences du Prato, Pôle national cirque (et « Théâtre International de Quartier » auto-proclamé) cet enseignement propose d'initier les étudiants aux enjeux et aux problématiques spécifiques des arts du cirque en France et en Europe. Ce secteur artistique et culturel ayant fortement évolué ces 20 dernières années, nous aborderons les modalités de sa reconnaissance et de sa structuration, entre rapports, événements et dispositifs : soutien à l'émergence et à la création ; modalités et contraintes de production et de programmation ; actions culturelles et territoires ; aides et financements spécifiques ; acteurs de la diffusion, de la production et de la formation ; comparatifs avec les arts dans l'espace public,...

Les étudiants seront amenés à mieux connaître les différentes formes esthétiques que peuvent recouvrir des appellations génériques comme « cirque contemporain », « nouveau cirque », « cirque de création », etc. ; ainsi que les différentes disciplines artistiques du cirque (acrobatie, clown, danse, fil, magie...).

Enfin, il s'agira de mieux identifier les organisations professionnelles et les réseaux du cirque tout en se saisissant de la problématique de la reconnaissance institutionnelle du secteur.

Cet enseignement débutera par une mise en situation dans le cadre du festival « Les Toiles dans la Ville » (4ème édition) qui proposera, à partir de septembre 2017, une trentaine de spectacles dans 30 structures partenaires de l'euro-métropole.

Compétences visées Connaissance de la structuration du secteur des arts du cirque en France / Développement d'une culture circassienne / Capacité à connaître les problématiques et les spécificités du secteur / Capacité à aiguiser un regard critique sur les œuvres de cirque d'aujourd'hui / Connaissance des enjeux de la médiation : cirque et relations avec les publics.

Pré-requis Appétit pour le spectacle vivant

Langue d'enseignement Français

Bibliographie (sommaire) :

Les publications et documents édités par Hors-les-Murs et Artcena

> en particulier les revues Arts de la Piste, Stradda ; les dvd : Esthétiques du cirque contemporain (2007) ; Esthétiques des arts de la rue (2006) ; Le nuancier du cirque (2010)
Panorama contemporain des Arts du Cirque, de Pierre Hivernat (Textuel)
Le cirque au risque de l'art (Actes Sud)
Les livres de Pascal Jacob
Le cirque contemporain, la piste et la scène N°7 (Théâtre aujourd'hui, CNDP)
Le cirque au-delà du cercle (Art Press septembre 1999)
Quel cirque ! Des écoles à la piste (ed. Alternatives)
Le Cirque, des métiers, une passion (ed. Milan)
Les revues culturelles généralistes : La Scène, Théâtre(s), Mouvement...
Etc.

Modalités d'évaluation Dossier à rédiger en partie lors des cours puis finalisé chez soi

Théâtre

Intervenant : Sophie Proust

Descriptif Il y a toujours, dans la séance théâtrale, un côté collectif, un rituel, un effet de groupe. Et s'il est maintenant convenu, depuis peu finalement, de se taire durant les représentations, on sent bien qu'avant, après, pendant les entractes, on est là pour converser, pour commenter le jeu des acteurs, pour apprécier l'intrigue, la mise en scène, et aussi pour parler d'autre chose. D'ailleurs, même pendant le spectacle, le silence (le mien, celui de mes voisins) est comme animé, signifiant, et témoigne de notre présence collective. (Christian Biet, Christophe Triau, Qu'est-ce que le théâtre ?)

Avec ce cours, notre ambition est d'offrir aux étudiant.e.s une traversée du paysage théâtral européen d'aujourd'hui. Ce faisant, il s'agira de les sensibiliser aux principaux enjeux esthétiques et politiques qui parcourent la création scénique contemporaine.

Nous inscrivant simultanément dans une approche à la fois historique (ayant pour intention de retracer les moments clefs, les ascendances ou au contraire les ruptures qui jalonnent le dernier siècle théâtral), esthétique (interrogeant les grands thèmes qui agitent poétiquement et politiquement les scènes depuis cinquante ans : la question du corps, le statut du texte, le rôle de l'image, la pluridisciplinarité...) et enfin socio-économique (s'intéressant notamment aux relations entre une création et les conditions de sa mise en œuvre ainsi qu'à l'impact de celles-ci sur l'œuvre elle-même), notre propos prendra la forme d'une galerie de portraits des principales figures de la scène contemporaine.

Par l'analyse de leurs démarches, de leurs processus de création, et bien sûr de leurs réalisations, chacune des figures convoquées sera ainsi pour nous l'occasion de proposer une plongée dans des fabriques théâtrales qui, aussi singulières soient-elles, nous permettront de rendre compte des grandes tendances de la création scénique actuelle.

Richement documenté (nous proposerons pour chaque séance un ensemble de textes, de photos et de vidéos que nous lirons, visionnerons, commenterons et analyserons avec le groupe – une dense bibliographie sera également constituée au fil du semestre), le cours, cependant, ne fera pas l'économie de l'expérience concrète de la « séance théâtrale ». Ainsi, souhaitons-nous initier les étudiant.e.s à l'analyse de spectacle en inscrivant à notre programme une ou deux sorties au théâtre.

Pré-requis Aucun

Compétences visées Connaître et reconnaître les principales formes et tendances de l'esthétique théâtrale contemporaine, se repérer dans le foisonnement et la complexité des approches de la création scénique du moment et se constituer un répertoire des noms et des œuvres qui, en la matière, « comptent ». Travailler son regard et devenir spectateur actif. Saisir l'organisation du monde théâtral français et européen.

Volume horaire de travail personnel 10h

Bibliographie sélective

- BIET, Christian, TRIAU, Christophe, Qu'est-ce que le théâtre ?, Gallimard, coll. Folio essais, 2006
CORVIN, Michel, Dictionnaire encyclopédique du théâtre à travers le monde, Bordas, 2008
PAVIS, Patrice, La Mise en scène contemporaine. Origines, tendances, perspectives, 2ème éd., Armand Colin, 2011
PAVIS, Patrice, L'Analyse des spectacles. Théâtre, mime, danse, cinéma, 3ème éd., Armand Colin, 2016
RYNGAERT, Jean-Pierre, SERMON, Julie, Théâtre du XXIe siècle : commencements, Armand Colin, 2012

Modalités d'évaluation Dossier

Intervenant : Mattéo Tréléani

Descriptif Le cours se propose d'analyser l'évolution des formes audiovisuelles dans le domaine de l'art et des médias à l'ère du numérique. A partir de la notion de culture de la convergence, nous allons travailler sur les phénomènes de rémediation et rélocalisation des contenus culturels. Une grande variété de contenus sera donc abordée, des œuvres de Bill Viola et Tony Oursler aux web documentaires et films en réalité virtuelle. Une plus générale approche esthétique et sémiologique des dispositifs numériques sera mise en place avec une attention portée sur les évolutions des industries de l'audiovisuel.

Pré-requis Aucun

Compétences visées Le but est de mettre en place des méthodes d'analyse critique des phénomènes actuels dans le monde des médias audiovisuels numériques et comprendre les implications sociétales de questions esthétiques et sémiologiques.

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement Français

Bibliographie

- G. Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif*, Payot, 2007
- J-D. Bolter & R. Grusin, *Remediation*, MIT Press, 1999
- F. Casetti, *The Lumière Galaxy*, Columbia University Press, 2015
- Lash, S. Lury C. *Global Culture Industries*, New York, Polity Press, 2007
- H. Jenkins, *La culture de la convergence*, Armand Colin, 2013

Modalité d'évaluation Contrôle continu. Dossier écrit ou/et exposé en classe

Intervenant : François Debruyne

Descriptif : Il s'agit de comprendre, d'interroger et d'analyser dans le même mouvement l'expérience musicale contemporaine et les secteurs professionnels organisés avec et autour de la musique. C'est en partant de là que nous pourrions discuter des esthétiques musicales situées et saisir l'organisation des mondes de la musique, des industries musicales aux politiques culturelles dédiées à la musique en passant par le concert, les pratiques amateurs et les nouveaux médias.

Pour ce faire, nous mobiliserons les ressources fournies par les sciences humaines et sociales, ainsi que nos propres expériences partagées de la musique, en premier lieu desquelles : l'écoute et son écologie. Chaque séance débutera d'ailleurs par un temps d'écoute commentée et/ou déplacée. Nous aurons également besoin de mettre en perspective nos réflexions, à la fois historiquement et géographiquement, d'une part pour décentrer le regard et l'oreille, d'autre part pour nuancer, voire contredire, deux idées reçues malheureusement courantes : a) « la musique a connu une révolution numérique » ; b) « l'expérience musicale est une affaire personnelle, individuelle ». Le cours s'organiserà à partir de trois thèmes successifs (mais en partie entremêlés) : 1) les mondes de la musique ; 2) quelques enjeux contemporains ; 3) écouter, partager, embarquer, parler de la musique.

Pré-requis : une utilisation parcimonieuse de coton-tiges

Compétences visées Capacité à comprendre, interroger et analyser l'expérience musicale comme expérience partagée, sociale, historique, située
Connaître et mettre en perspectives les mondes de la musique, leur organisation, leurs logiques, leurs transformations

Volume horaire de travail personnel entre 10 et 20 heures

Langue d'enseignement Français

Bibliographie :

Nicholas Cook, *Musique, une brève introduction*, Allia, 2016.

Antoine Hennion, Emilie Gomart, Sophie Maisonneuve, *Figures de l'amateur. Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, La documentation française, 2000.

Anthony Pecqueux et Olivier Roueff (dir.) *Écologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Éditions de l'EHESS, 2009.

Peter Szendy, *Écoute, une histoire de nos oreilles*, Minuit, 2001.

Volume ! La revue des musiques populaires.

Modalités d'évaluation : Devoir sur table.

Semestre 1 UE 3 Initiation à la recherche

4 ECTS

Intitulé de l'enseignement : Séminaire de recherche
30h CM

Intervenant(e)s : 4 groupes de séminaires thématisés : *Culture, Médias et sciences sociales* (François Debruyne) ; *Ethnographie des publics et médiations culturelles* (Juliette Dalbavie) ; *Approche culturelle des discours médiatiques* (Marion Dalibert) ; *Sociologie de la culture* (Stéphanie Pryn).

Cadrage général :

Choisir librement un sujet qui vous tient à cœur

Dans le dispositif de formation, vous allez construire tout au long de l'année une démarche d'initiation à la recherche. Votre formation antérieure, vos expériences avec les secteurs des arts et de la culture ont pu aiguïser votre curiosité, vous donner des envies... nous accueillons ces idées. Nous proposerons aussi des pistes, issues de travaux d'étudiants qui vous ont précédés. Il s'agit d'un travail pour lequel vous pouvez vous engager dans une recherche sur **des questions qui vous tiennent à cœur, que vous avez déjà explorées et que vous souhaitez approfondir. Ou au contraire, profiter de ce moment pour vous lancer dans la compréhension d'un univers que vous ne connaissez pas du tout.** Souvent, vos questions sont articulées à votre horizon professionnel, mais pas toujours ; ça n'est en tous les cas pas une injonction de notre part. Il faut seulement y réfléchir et savoir pour quelles raisons on s'engage pour une année sur telle ou telle thématique. Dans tous les cas, **ces questions seront abordées indépendamment de toute contrainte professionnelle et opérationnelle.**

Non pas un mémoire de recherche mais un mémoire « d'initiation à la recherche »

Il s'agit de mener un travail d'initiation à la recherche pour lequel les exigences sont ajustées aux conditions dans lesquelles vous le réalisez (une période d'enseignements lourde suivie d'un stage long). Ce n'est donc ni l'ampleur de votre terrain et/ou de votre corpus, ni le nombre d'observations ou d'entretiens réalisés, pas plus que la taille de votre bibliographie, ni même la « représentativité » de vos données que nous prenons comme critères d'évaluation, mais bien votre capacité à mener une réflexion et une analyse à partir de matériaux pertinents. **Vous comprenez ainsi qu'il n'y a pas de sujets meilleurs que d'autres mais des sujets pertinents et faisables sur la période impartie.**

Descriptif : Les étudiants seront répartis, dès la semaine de pré- rentrée, par les enseignants-chercheurs, dans un des quatre séminaires après lecture de leurs pré-projets. Le séminaire prend place au premier semestre (15 séances de 2 heures). L'enjeu consiste à **passer, avec l'aide de l'enseignant.e et de vos collègues de séminaire, d'une envie (parfois un thème) et d'une position bien souvent évaluatives et normatives sur la question à une problématique qui engage une posture de recherche qui doit être descriptive et analytique.**

Vous produirez fin janvier un projet de recherche, document d'environ 12 pages qui fera le point sur l'avancée de votre travail, l'écriture de la problématique, les premiers apports de vos lectures, la planification des phases à venir... Il sera évalué par l'enseignant.e de votre séminaire.

Le travail se poursuit plus individuellement après janvier (vous partez en stage) pour produire pour fin août un « mémoire d'initiation à la recherche », dont les règles d'écriture auront, elles aussi, été abordées en séminaire.

Nota Bene : Le suivi de cette seconde phase, davantage à distance, est assuré le plus souvent par l'enseignant.e de votre séminaire. Il est possible qu'un.e autre enseignant.e, plus spécialisé.e dans le domaine, prenne le relais, à la condition qu'il.elle soit enseignant.e-chercheur.e (les professionnels peuvent être sollicités comme experts, mais pas comme directeurs de mémoire ; l'accompagnement à la recherche suppose de connaître ce processus et de l'avoir expérimenté).

Pré-requis : Participer de manière active à chacune des séances de séminaire. Le séminaire est une organisation collective d'accompagnement de votre démarche individuelle. Il s'agit de faire avancer collectivement un travail de problématisation individuelle.

Compétences visées :

- S'initier à la recherche
- Être capable de construire une problématique en lien avec un terrain et/ou un corpus déterminé
- Connaître les méthodologies en sciences sociales et être capable de choisir (ou d'inventer) une méthodologie adaptée à la question que l'on se pose et au terrain choisi
- Produire une bibliographie ajustée à son questionnement
- connaître les règles de l'écriture universitaire

Modalités d'évaluation :

Deux documents seront évalués :

- *le projet de recherche*, un document d'une douzaine de pages évalué par l'enseignant responsable du séminaire à la fin du premier semestre. Le projet de recherche permettra de faire le point à l'issue du premier semestre sur l'avancée de votre travail (y compris pour dire que le projet ne paraît pas faisable).

- *le mémoire d'initiation à la recherche* est un document de 40 à 60 pages qui devra montrer les capacités à élaborer une problématique de recherche, identifier la bibliographie essentielle, engager le travail et obtenir des résultats ou des approfondissements de réflexion à partir d'une étude concrète réalisée (enquête de terrain, analyse de documents, traitement d'un corpus etc.). Ce document est à rendre fin août, il est évalué par le directeur / la directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais d'un compte-rendu écrit.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie : Les références des textes à lire seront précisées par chacun des enseignants supervisant les séminaires.

Semestre 1 UE 4 Langue vivante

2 ECTS

Intitulé de l'enseignement : Anglais

Intervenante : Nelly Matusovsky

Descriptif :

Pré-requis :

Compétences visées :

Volume horaire de travail personnel :

Langue d'enseignement :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation : Session 1 = CC : écrit et/ou oral. Session 2 = CT : écrit et/ou oral.

Semestre 1 UE 5 Territoires et politiques culturelles

4 ECTS

Intitulés des 2 enseignements : Politiques culturelles nationales (10 CM + 10 TD) et Politiques culturelles territoriales (15 CM + 10 TD)

Intervenants : Frédéric Poulard et Laure Rolland

Descriptif : Le cours propose d'établir un panorama des politiques culturelles nationales et locales, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de nos frontières, puis d'en explorer différentes voies, à l'appui d'exemples. Outre les apports théoriques et l'exposé des grandes étapes de ce que furent la déconcentration et la décentralisation culturelle, des présentations-flashes des étudiants sur les labels attribués par le Ministère de la Culture constitueront un support d'illustration concrète du cours.

Pré-requis : Culture générale concernant tous les domaines artistiques et culturels.

Compétences visées : L'objectif est double : acquérir une bonne connaissance de l'histoire et des enjeux de ces politiques, ainsi que des institutions et acteurs qui les portent ; identifier quelles sont les politiques culturelles les plus adaptées en fonction des différents types de projets, ainsi que les interlocuteurs et dispositifs de soutiens associés.

Volume horaire de travail personnel : 2h par semaine

Langue d'enseignement : français

Bibliographie :

DJIAN J-M, *Politique culturelle, la fin d'un mythe*, Gallimard, coll. Folio actuel, 2005

DUBOIS V., 2012 (1999), *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin.

GREFFE X. et PFLIEGER S., *La politique culturelle en France*, coll. Les Etudes de la Documentation Française, 2015

URFALINO P., 2011 (1996), *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette.

Modalités d'évaluation : Session 1 = CC (dont présentations orales et notes de synthèse correspondantes) et épreuve écrite en fin de semestre ; Session 2 = oral

2) Intitulé de l'enseignement : Politiques culturelles territoriales
15 CM – 10 TD

Intervenants : Frédéric Poulard et Laure Rolland

Descriptif : Le cours propose d'établir un panorama des politiques culturelles nationales et locales, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de nos frontières, puis d'en explorer différentes voies, à l'appui d'exemples. Outre les apports théoriques et l'exposé des grandes étapes de ce que furent la déconcentration et la décentralisation culturelle, des présentations-flashes des étudiants sur les labels attribués par le Ministère de la Culture constitueront un support d'illustration concrète du cours.

Pré-requis : Culture générale concernant tous les domaines artistiques et culturels.

Compétences visées : L'objectif est double : acquérir une bonne connaissance de l'histoire et des enjeux de ces politiques, ainsi que des institutions et acteurs qui les portent ; identifier quelles sont les politiques culturelles les plus adaptées en fonction des différents types de projets, ainsi que les interlocuteurs et dispositifs de soutiens associés.

Volume horaire de travail personnel : 2h par semaine

Langue d'enseignement : français

Bibliographie :

DJIAN J-M, *Politique culturelle, la fin d'un mythe*, Gallimard, coll. Folio actuel, 2005

DUBOIS V., 2012 (1999), *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin.

GREFFE X. et PFLIEGER S., *La politique culturelle en France*, coll. Les Etudes de la Documentation Française, 2015

URFALINO P., 2011 (1996), *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette.

Modalités d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral

Semestre 1 UE 6 Médiations et relations avec les publics

3 ECTS

Intitulé de l'enseignement : Médiations culturelles et relations avec les publics
20h CM

Intervenante : Juliette Dalbavie

Descriptif :

Les premières séances permettront de questionner la notion de médiation étant entendu que nous restreindrons la focale de ce cours à l'étude de la professionnalisation des activités de médiation culturelle. Nous tenterons de répondre aux questions suivantes : Comment la médiation culturelle s'est-elle petit à petit constituée comme secteur professionnel ? Qui sont les médiateurs culturels aujourd'hui ? Quels statuts ont-ils ? Quels rôles jouent-ils ? Quels intitulés de poste ? Finalement, quand on parle de médiation culturelle, parle-t-on d'un métier ou d'une fonction ? Nous verrons que la professionnalisation de ce secteur est encore fragile voire inachevée et que selon que le médiateur se trouve attaché à une institution culturelle ou qu'il travaille dans une collectivité territoriale voire dans une institution non culturelle, les dénominations, les rôles mais aussi les représentations associées à la profession peuvent différer.

Ces séances seront suivies de plusieurs rencontres avec des professionnels et/ou des chercheurs sur la question de la médiation et du métier de chargé(e) des relations avec le(s) public(s). Il s'agira de comparer le « portrait de métier » réalisé par l'Arcade en 2006 aux témoignages de ces professionnels afin d'observer ce qui constitue « le cœur du métier ». Il s'agira également de mettre au jour d'éventuelles évolutions du métier mais aussi les différences qui peuvent exister selon les secteurs d'activité, le type de structures, le territoire dans lesquels exercent les « RP »... Il s'agira également de repérer les différentes formes prises par les actions de médiations. Grâce à ces témoignages, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : comment fait-on pour faire venir des publics qui n'ont pas l'habitude de fréquenter des structures culturelles ? Quelles peuvent être les personnes relais ? Quelles formes de médiation mettre en œuvre pour s'adresser au jeune public ? Quelle légitimité pour le RP à parler d'un spectacle alors qu'il n'est pas artiste lui-même ? Comment s'y prend t-il pour présenter un spectacle de la saison auquel il n'a pas pu assister ? De quelle manière le RP est-il associé au choix de la programmation et quelles conséquences cela a-t-il sur son métier ? Le RP n'a-t-il pour fonction que de « remplir la salle » et comment compose t-il avec cette mission ? Etc.

Compétences visées :

L'objectif principal de ce cours est de mieux connaître le métier de chargé(e) des relations avec le(s) public(s) et les compétences qu'il requiert.

Il s'agit également de mettre au jour les différentes formes que peut prendre la médiation dans le domaine de la culture :

- formes de l'activité de médiateurs,
- formes prises par les actions de médiations.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Ouvrages :

- Bonaccorsi Julia. 2001. « Le livre déplacé, une bibliothèque hors-les-murs », *Communication et langages*, n° 127, pp.21-34.
- Bordeaux Marie-Christine. 2004. « Une médiation paradoxale : “La danse, une histoire à ma façon” ». *MEI « Médiation et information »*, 19, p. 97-107.
- Bordeaux Marie-Christine, 2003, *La médiation culturelle dans les arts de la scène*, thèse de doctorat en sciences de l’information et de la communication, sous la direction de Jean Davallon, Université d’Avignon / Laboratoire Culture et Communication.
- Bordeaux Marie-Christine, 2008, « La médiation culturelle en France, conditions d’émergences, enjeux politiques et théoriques », *Colloque international sur la médiation culturelle*, Montréal.
- Bordeaux Marie-Christine, Deschamps François. 2013. *Education artistique, l’éternel retour ? Une ambition nationale à l’épreuve des territoires*. Monts : Editions de l’attribut.
- Buffet Françoise (dir.). 1998. *Entre école et musée : Le partenariat culturel d’éducation*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Caillet Élisabeth.1995. *À l’approche du musée, la médiation culturelle*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Caillet Élisabeth. 1994. « L’ambiguïté de la médiation culturelle : Entre savoir et présence ». *Publics & Musées*, 6, juill.-déc., p. 53-73.
- Caune Jean. 1998-99. « La médiation culturelle : une construction du lien social », in *Les enjeux de l’information et de la communication* [1], revue en ligne du GRESEC / Université Stendhal – Grenoble 3), mis en ligne le 22 novembre 1999.
- Caune Jean. 1999. *La culture en action. De Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Caune Jean. 1999. *Pour une éthique de la médiation : Le Sens des pratiques culturelles*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Caune Jean. 2006. *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Chaumier Serge, Mairesse François, 2013. *La médiation culturelle*. Paris : Armand Colin.
- Cousin Saskia, Da Lage Emilie, Debruyne François, Vandiedonck David (dir.), 2008, *Le sens de l’usine*, Paris : Creaphis editions.
- Davallon Jean. 2004. « La médiation : la communication en procès ? ». *MEI « Médiation et information »*, 19, p. 37-59.
- Davallon, Jean. 2002. « Réflexions sur la notion de médiation muséale », p. 41-61 in *L’Art contemporain et son exposition (1)*. Paris : Éd. de L’Harmattan.
- Dufrêne Bernadette, Gellereau Michèle. 2004. « Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d’images ». *MEI « Médiation et information »*, 19, p. 163-175.
- Dufrêne Bernadette, Gellereau Michèle. 2004. « La médiation culturelle : Enjeux professionnels et politiques », *Hermès* 38.
- Fleury Laurent. 2010. *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris : Armand Colin, [2006].
- Gellereau Michèle. 2005. *Les mises en scène de la visite guidée*, Paris : L’Harmattan.
- Gellereau Michèle, 2006, « Pratiques culturelles et médiation », in Stéphane OLIVESI (dir.), *Sciences de l’information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Jacobi Daniel, Schiele Bernard. 1990. « La vulgarisation scientifique et l'éducation non formelle ». *Revue française de pédagogie*, 91, p. 81-111.

Jeudy Olivier. 2004. « Les arts de la rue et les manifestations festivières des villes » *MEI « Médiation et information »*, 19, p. 119-127.

Lamizet Bernard. 2000. *La médiation culturelle*. Paris : Éd. de l'Harmattan.

Leturcq Sandrine. 1999. *Les Médiateurs en bibliothèque*. Lyon : Éd. de l'ENSSIB.

Mathieu Isabelle. 2011. *L'action culturelle et ses métiers*. Paris : PUF.

Ollivier Bruno. 2007. « Les médiations » (chapitre 3) in *Les sciences de la communication*. Paris : Armand Colin.

Six Jean-François. 1990. *Le temps des médiateurs*. Paris : Seuil.

Thonon Marie. 2004. « Les figures des médiateurs humains ». *MEI « Médiation et information »*, 19, p. 131-146.

Wallach Jean-Claude. 2006. *La culture pour qui ? Essai sur les limites de la démocratisation culturelle*. Editions de l'Attribut.

+ Textes de Jean-Michel Lucas disponibles sur sa page de chercheur : <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

Reuves consacrées à la notion de médiation culturelle :

Études de communication, 21, Médiations culturelles : Dispositifs et pratiques / sous la direction de Michèle Gellereau, sept. 1998. Lille : Université Charles de Gaulle Lille 3 / GERIICO.

MEI « Médiation et information », 19, Médiations et médiateurs / sous la direction de Marie Thonon. Paris : Éd. de l'Harmattan. 2004.

Culture & Musées, 3, Les médiations de l'art contemporain / sous la direction de Elisabeth Caillet & Daniel Jacobi. 2004.

L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, 32, « Il n'y a pas de public spécifique » / sous la direction de Marie-Christine Bordeaux et Lisa Pignot. 2007.

Raison présente, 177, « pour une éthique de la médiation culturelle ? ». 2011.

Reuves professionnelles :

La Scène, 66, « Médiation artistique et culturelle : les innovations ». 2012.

La Scène, 70, « Tisser de nouveaux liens avec le public ». 2013.

Modalités d'évaluation : CC

Session 1 : 1 travail individuel qui prendra la forme d'un dossier (12 pages max.).

Objectifs : prolonger, affiner, enrichir et éventuellement critiquer le travail réalisé par l'Arcade PACA autour du « Portrait de métier : Le métier de chargé des relations avec le public » réalisé en 2005-2006.

Il s'agira de confronter votre lecture du portrait de RP réalisé par l'Arcade PACA aux expériences relatées par les différents professionnels reçus dans le cadre du cours. Ce travail devra également s'appuyer sur des lectures données en cours (disponibles sur le Moodle) ou mentionnées dans la bibliographie.

En cas de seconde session : dossier retravaillé

Semestre 1 UE 7 Environnement et structuration du champ professionnel

3 ECTS

1) Intitulé de l'enseignement : Structures de production et de diffusion du spectacle vivant
20 CM

Intervenante : Laure Rolland

Descriptif : Il s'agit principalement de réfléchir à la fois aux cahiers des charges et à l'évolution des missions de ces structures, en lien avec les politiques nationales et locales de production et de diffusion du spectacle vivant.

Aux apports théoriques généraux s'ajouteront d'une part les présentations-flashes des étudiants sur des exemples de structures de production et de diffusion, et d'autre part une étude de cas sur une des principales structures de production et de diffusion de la métropole lilloise.

Seront notamment abordées les thématiques suivantes : production / diffusion / réseau / adéquation au cahier des charges / gouvernance / relations entre les collectivités locales, entre elles et avec l'état / pluridisciplinarité / comparaison autres structures / lien avec les compagnies.

Pré-requis : Culture générale des différentes disciplines du spectacle vivant. Compréhension des différents statuts juridiques, organisations, financements, et de leurs implications. Capacité de recherche, d'analyse et de recul critique.

Compétences visées : Distinguer les différentes catégories de structures de production et de diffusion, notamment en matière de champs d'intervention, rôle, réseaux, cadres juridiques, financiers et organisationnels.

Volume horaire de travail personnel : 2h par semaine

Langue d'enseignement : français

Bibliographie :

Modalités d'évaluation Session 1 = contrôle continu (dont étude d'un cas pratique, présentations orales et notes de synthèse correspondantes) ; Session 2 = oral

2) Intitulé de l'enseignement : Administration et droit des activités culturelles
20h CM – 30h TD

Intervenante : Jean Luc Choquel

Descriptif :

A - Les acteurs publics

1 - Un rappel sur l'organisation territoriale du pays et les évolutions actuelles pour mettre en perspective les relations entre finances publiques et culture

2 - la notion de service public : la culture est-elle un service public

3 -présentation des structures juridiques portant l'activité culturelle (du plus lié à la puissance publique au plus éloigné) :

- les régies directe, autonome, personnalisée

- l'établissement public local ou l'EPCC

- les structures de droit privé : association, sarl, eurl, les scop etc...

4 - la relation de la puissance publique aux acteurs culturels : le contrat public, la DSP, le marché public, la différence avec la subvention.

B – L'activité privée

5 – Le cadre légal de l'activité de spectacle : la profession réglementée d'entrepreneur de spectacle avec l'étude de la licence d'entrepreneur de spectacle.

Le spectacle est un acte de commerce

6 - la notion de contrat : définition, conclusion, exécution

Les modèles de contrats spécifiques du spectacle vivant : le contrat de cession, de coréalisation, de coproduction ; la notion de mandat illustré avec le contrat de promoteur local.

Pré-requis : Une première connaissance du secteur du spectacle vivant est demandée pour appréhender les références et exemples mis en œuvre dans le cours

Compétences visées : Maitrise du contexte institutionnel du secteur culturel
Maitrise des outils juridiques nécessaires à l'activité d'entrepreneur de spectacle

Volume horaire de travail personnel : Un travail de lecture et de synthèse des documents présents sur moodle d'environ deux heures par semaine est nécessaire pour compléter les séances de face à face pédagogique soit un volume estimé de 30 heures.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Des ressources documentaires actualisées sont mises à disposition via la plateforme moodle.

• Le droit public de la culture – Jean François Auby – Berger-Levrault

• Mode de gestion des équipements culturels : Le choix d'une structure juridique au service d'un projet territorial – Eric baron – presses universitaires de Grenoble

• Modes de gestion d'un équipement culturel - les bonnes questions, les bons réflexes – Ouvrage collectif – Territorial Editions

• Profession entrepreneur de spectacle - Philippe Audubert - IRMA Editions

Modalités d'évaluation : Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 à 2 heures est organisée en fin de période lors de la semaine dédiée aux examens. Sous forme de questions (6 en moyenne) elle aborde toutes les notions abordées lors des séances de face à face pédagogique

Intervenants : Réjane Sourisseau et Kenneth Quiguer

Descriptif :

Ce module permet aux étudiant.e.s d'**explorer le positionnement et le fonctionnement d'une association culturelle de la métropole Lilloise inscrite dans l'économie sociale et solidaire**. A partir d'entretiens avec des professionnels, de différentes lectures, ils.elles apportent leurs regards croisés, à un temps T, sur des thématiques qui font sens pour la structure partenaire, par exemple : les partenariats, les rapports au(x) territoire(s), telle ou telle activité (existante ou envisagée), le sens du projet associatif et/ou artistique, l'économie, l'emploi, l'organisation interne, la place des bénévoles, les relations avec le(s) public(s)...

Ils.elles ébauchent également des perspectives.

Dès la première séance, une rencontre physique est organisée entre les étudiant.e.s et les dirigeant.e.s de l'association à étudier.

Les intervenant.e.s apportent des méthodes et outils d'analyse et de diagnostics de structures culturelles : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), matrice SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces...).

Les étudiant.e.s, réparti.e.s en sous-groupe de 3-4 personnes selon des thématiques prédéfinies avec la structure partenaire, mènent ensuite leurs investigations en autonomie (prises de RV, entretiens). La matière recueillie est partagée et débattue collectivement pendant les cours.

Le module se clôture par une restitution orale – préparée en amont par une « répétition générale » – en présence des membres de l'association étudiée, puis par la remise d'un bilan écrit.

-> Structure étudiée en 2017-2018 : *Muzzix*¹

-> Exemples de structures étudiées les années précédentes : *Latitudes Contemporaines*², *l'Aéronef*³, *Centre des Arts du Cirque de Lomme*⁴...

Déroulement

	Thématiques de travail	Période	Travail personnel inter-session
Séance 1*	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du module• Rencontre avec la structure partenaire présentation de la « commande » aux étudiant.e.s	Fin septembre	Lecture des documents émanant de la structure
Séance 2	<ul style="list-style-type: none">• Débriefing sur la rencontre avec la structure, répartition des étudiant.e.s par thématiques	Début octobre	Lecture de diagnostics issus du DLA, Dispositif Local d'Accompagnement

¹ <http://muzzix.info/>

² <http://latitudescontemporaines.com/>

³ <http://aeronef.fr/>

⁴ <http://www.centreregionalesartsducirque.com/>

	• Présentation du Dispositif Local d'Accompagnement et de méthodes d'analyse d'associations culturelles		
Séance 3	Retours sur des exemples de diagnostics DLA	Mi-octobre	Démarrage des entretiens
Séance 4	Points sur les avancées des travaux, partage de la	Fin octobre à début décembre	Poursuite des entretiens
Séance 5	matière recueillie, débats, hiérarchisation...		
Séance 6 *	Répétition générale avant la restitution orale	Mi-décembre	• Formalisation du bilan écrit • Ultimes entretiens le cas échéant
Séance 7 *	Restitution orale devant la structure d'accueil	Mi-janvier	Finalisation du bilan écrit : ajustements, enrichissements, mises en perspectives
Séance 8	Appui individualisé en sous-groupe pour la finalisation du bilan écrit	3 ^e semaine janvier	

* Les séances 1, 6 et 7 se déroulent en groupe complet.

Pour les autres séances, les étudiant.e.s sont divisé.e.s en deux groupes : l'un avec Réjane Sourisseau, l'autre avec Kenneth Quiguer.

Pré-requis : aucun

Compétences visées :

- s'approprier (en théorie et en pratique) des outils de diagnostic et d'accompagnement d'une structure culturelle
- vivre des mises en situation avec des professionnels en activité
- analyser, contextualiser, problématiser
- synthétiser à l'oral et à l'écrit des constats, enjeux et perspectives
- prendre la parole face à des « commanditaires »
- s'organiser collectivement (pour les entretiens, la rédaction...)
- identifier ce qui fonde l'appartenance à l'économie sociale et solidaire

Volume horaire de travail personnel :

Entre 1H30 et 2H entre chaque session + 3/4H pour la finalisation de l'écrit, soit un total entre 15H et 20H.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Ce module s'appuie sur une documentation professionnelle :

- exemples de cahiers des charges et rapports de mission issus du **DLA, Dispositif Local d'Accompagnement**

- projet artistique et culturel, rapport d'activité, statuts, conventions, bilans d'actions, de la structure étudiée

Modalités d'évaluation :

Les étudiant.e.s sont noté.e.s par sous-groupe, ce module ne donne pas lieu à une notation individuelle.

Thématiques	Noté sur	Modalités	Temporalité
Retour oral diagnostic DLA	2	Une dizaine de minutes par binôme	Octobre
Restitution orale	5	Une dizaine de mns par sous-groupe de 3-4	Mi-janvier
Bilan écrit	12	8 pages environ par sous-groupe de 3-4	Début février, avant les stages
Assiduité, participation	1	Pondération individuelle éventuelle	Tout au long du semestre

Total

20

1) Intitulé de l'enseignement : Gestion

37.5 h TD

Intervenants : Laurence BAUSIERE & Driss SABRI

Descriptif : Le modèle comptable, analyse, comptabilisation des opérations courantes, la paye et les opérations d'inventaires. Conception d'un bilan et d'un compte de résultat (y compris prévisionnel)

Pré-requis : Aucun, le cours s'adresse à des débutants.

Compétences visées : L'objectif du cours principal du cours est d'acquérir le vocabulaire, les bases des mécanismes comptables nécessaires à la lecture des documents comptables et à leur interprétation.

L'objectif secondaire est d'intégrer dans la pratique professionnelle l'utilisation rationnelle de l'outil informatique en particulier le tableur (mais aussi les outils de travail collaboratif, et un logiciel de comptabilité)

Volume horaire de travail personnel : Séances de 3h30 nécessitant une heure de révision par semaine

Langue d'enseignement : Français

Modalités d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC : écrit (devoir sur table). Deux contrôles comptant chacun pour 50% de la note.

2) Intitulé de l'enseignement : Ressources et connaissances des secteurs socio-culturels

10 h TD

Intervenante : Réjane Sourisseau

Descriptif :

Ce module vise un double objectif : permettre aux étudiant.e.s de **mieux se repérer dans les différents secteurs professionnels et de progresser dans leur pratique de recherche et d'utilisation de l'information.**

Il sera l'occasion de s'interroger, d'**acquérir de la méthode et des outils** (de réflexion et pratiques) : comment passer de requêtes souvent spontanées à des recherches plus stratégiques, donnant des résultats plus fructueux, davantage ciblés, que ce soit plus tard dans la vie professionnelle ou, dès à présent pour mener à bien des travaux universitaires, répondre aux attentes des structures d'accueil pendant les stages ?

Dans un contexte où des informations pléthoriques, de toute nature (écrites, audio, vidéo), faciles d'accès, circulent rapidement sur la toile, quelles sont les alternatives au moteur de recherche « google » ? Comment identifier des informations « pertinentes » (les plus récentes ? Celle qu'on trouve le plus facilement ?) Comment **hiérarchiser**, partager, stocker (ou non) les informations ?

Les **ressources** offertes par les **Bibliothèques Universitaires** seront présentées, dans la perspective de la rédaction du mémoire et des rapports de stages : découvertes des métamoteurs, des catalogues (recherche avancée), des portails en sciences humaines et sociales...

Un **panorama des centres de ressources, des réseaux professionnels et institutionnels** sera proposé, par disciplines (musiques, cirque...), par thématiques transversales (ex : développement culturel en milieu rural, accompagnements des artistes, emplois aidés...), par niveau géographique (local, national...)

Quel est le « poids » de ces différents sous-secteurs de la culture ? Comment se répartissent-ils ?

Quels sont les points forts mais aussi parfois les limites des analyses produites par ces différents acteurs : jargons, enjeux politiques, corporatistes... ?

Une fois donnés des repères sur le paysage global, les étudiant.e.s seront invité.e.s à des mis.e.s en situation et à répondre (individuellement et/ou collectivement) à des cas concrets (réels et fictifs) de besoins en ressources : recherches de stages, enrichissement des réflexions pour l'étude de cas (UE 8) et les mémoires (UE 2) : argumentation, contextualisation, mise en perspective ; projets professionnels...

Déroulement

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en deux sous-groupes.

	Thématiques de travail
Séance 1	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du module • Questions-tests de mise en route
Séance 2	<ul style="list-style-type: none"> • Panorama des centres de ressources, réseaux par disciplines et thématiques • Applications sur la recherche de terrain de stages
Séance 3	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des ressources et outils des Bibliothèques Universitaire (Persée, Erudit, Cairn, Open edition, calenda, hypotheses, TEL/HAL, googlescholar, etc.), Plateforme Isidore...
Séance 4	<ul style="list-style-type: none"> • Applications sur l'étude de cas (UE 8)
Séance 5	<ul style="list-style-type: none"> • Applications sur des mises en situation (simulation de situations de stages ou de situations professionnelles) • Bilan du module

Pré-requis : aucun

Compétences visées :

- Identifier les principaux acteurs de la production d'information professionnelle
- Développer un certain esprit critique par rapport aux ressources professionnelles
- Croiser des informations-filières et des informations-thématiques ; combiner les supports (écrits papier, écrits en ligne, vidéos, audios)
- Progresser dans la recherche et l'appropriation des ressources proposées par la Bibliothèque Universitaire (le cas échéant, se familiariser avec ces ressources).

Volume horaire de travail personnel :

Pas de travail personnel obligatoire entre les sessions, mais des applications et recherches complémentaires sont laissées au libre choix des étudiant.e.s selon leurs besoins.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie / sitographie :

Exploration de la toile et de ressources physiques, livresques...

Modalités d'évaluation :

Ce module n'est pas noté mais un bilan oral sera demandé aux étudiant.e.s exposant ce que ce module a pu faire évoluer en matière de connaissance des secteurs professionnels et du rapport à l'information.

Intitulé de l'enseignement Mémoire

Descriptif :

Le travail d'initiation à la recherche se poursuit plus individuellement après janvier pour produire pour fin août un « mémoire d'initiation à la recherche », dont les règles d'écriture auront été abordées en séminaire au semestre 1.

N.B : Le suivi de cette seconde phase, davantage à distance (car les étudiants sont en stage dans cette période), est assuré le plus souvent par l'enseignant(e) de votre séminaire. Il est possible qu'un(e) autre enseignant(e), plus spécialisé(e) dans le domaine, prenne le relais, à la condition qu'il/elle soit enseignant(e)-chercheur(e).

Compétences visées :

- S'initier à la recherche
- Être capable de construire une problématique en lien avec un terrain et/ou un corpus déterminé
- Connaître les méthodologies en sciences sociales et être capable de choisir (ou d'inventer) une méthodologie adaptée à la question que l'on se pose et au terrain choisi
- Produire une bibliographie ajustée à son questionnement
- connaître les règles de l'écriture universitaire

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie : Les références des textes à lire seront précisées par chacun des enseignants encadrant le mémoire.

Modalités d'évaluation :

Le mémoire d'initiation à la recherche est un document de 40 à 60 pages qui devra montrer les capacités à élaborer une problématique de recherche, identifier la bibliographie essentielle, engager le travail et obtenir des résultats ou des approfondissements de réflexion à partir d'une étude concrète réalisée (enquête de terrain, analyse de documents, traitement d'un corpus etc.). Ce document est à rendre fin août, il est évalué par le directeur / la directrice de mémoire. Il ne fait pas l'objet d'une soutenance mais d'un compte-rendu écrit.

Intitulé de l'enseignement : Stage

Le déroulement des stages

Ils ont lieu lors des deux années de formation avec des enjeux différents et progressifs :

Définition du stage

La définition des missions fait l'objet d'une concertation tripartite entre l'étudiant(e), le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil, et l'enseignant responsable. L'étudiant(e) ne peut seul(e) s'engager sur un stage, sans l'accord d'un enseignant responsable qui validerait le choix de la structure d'accueil (quelles ressources formatives offre-t-elle ? encadrement suffisant ?...) et de la mission construite.

L'enseignant responsable est choisi par l'étudiant parmi tous les membres de l'équipe pédagogique (cf. liste des enseignants dans le guide). Ce choix est validé seulement après accord avec l'enseignant lui-même (qui pourra refuser en fonction de son *numerus clausus*), suite à une discussion sur le lieu, les missions...

Le tuteur sur le lieu de stage sera choisi en fonction de ses capacités à assurer au stagiaire des ressources formatives (ancienneté, place dans la structure au regard des missions de stage...).

En M1

Durant le stage qui dure quatre mois (de février à mai), l'étudiant(e) doit se voir confier une mission pour résoudre une problématique au sein de l'organisation d'accueil.

En M2

Durant le stage qui dure six mois (de février à juillet), l'étudiant(e) doit se voir impérativement confier une mission en totale responsabilité au sein de l'organisation d'accueil.

En M1 et M2

L'étudiant(e) doit pouvoir disposer durant son stage d'une demi-journée par semaine pour se consacrer à un travail de distanciation et à l'écriture de son rapport. Il est exigé un premier rendu long sur la présentation de la structure pour début avril. Ce premier écrit permet à l'étudiant(e) de poser les bases de ce qui pourrait être la problématique du lieu et/ou la problématique du rapport de stage. C'est à partir de ce "document martyre" que l'enseignant responsable pourra construire un dialogue constructif avec l'étudiant(e), en vue de l'écriture finale. Ainsi, ce rendu écrit ne réside pas seulement dans la partie descriptive du lieu ; mais contient les bases de la réflexion à venir, et peut comprendre l'élaboration d'un premier plan du rapport (provisoire et perfectible).

Évaluation

Vers la mi-juin pour les M1 et fin août pour les M2 (les dates précises de remise des rapports seront fixées par chacun des tuteurs universitaires), l'étudiant(e) doit remettre son rapport simultanément à l'organisation d'accueil (1 exemplaire papier) et au secrétariat de la formation (1 exemplaire sur CDRom pour la conservation des rapports ; 1 exemplaire papier pour

l'enseignant responsable, exemplaire qui servira également au membre du jury qui pourra le parcourir lors de la soutenance).

La soutenance dure au total une heure et demi ; elle se déroule devant un jury composé du tuteur de stage, de l'enseignant responsable, et d'un candidat enseignant dans la formation. Si le tuteur ne peut être présent, il lui sera demandé de produire un commentaire écrit avant la soutenance, ou d'en discuter avec l'enseignant responsable par téléphone.

L'étudiant(e) prépare un exposé de 20 minutes en le travaillant comme on travaillerait une présentation dans des circonstances politiques signifiantes (AG d'une asso ; présentation d'un rapport d'activités à des élus...). Les conditions de travail doivent être minimalement présentées pour aider le candidat à situer l'action du stagiaire. Ce dernier peut choisir de suivre le fil de son rapport, mais il peut également profiter de la soutenance pour tirer un fil spécifique, et présenter le rapport sous un autre angle que celui choisi pour le rapport écrit.

Ensuite, le jury discute de manière constructive (questions, réflexions, pistes de réflexion) sur la base de l'exposé ; de l'action sur le terrain ; et du rapport écrit.

Les 15 dernières minutes sont consacrées à la discussion du jury, hors présence de l'étudiant(e), pour l'évaluation.

L'étudiant(e) est évalué 1. Sur le respect des procédures de suivi de stage (5/40) ; 2. Sur son action sur le terrain (essentiellement par le tuteur de stage professionnel) (10/40) ; 3. Sur l'écrit (15/40) ; 4. Sur l'exposé et sur les capacités de réponse aux questions soulevées et sur la posture tenue lors de la soutenance (10/40).

Ainsi, un « bon » stage sur le terrain ne donne pas nécessairement lieu à une « bonne note », car l'évaluation porte certes sur les qualités de l'action menée et les compétences professionnelles acquises (nature du stage, conformité de la mission aux objectifs d'un stage de M1 ou M2, capacité de l'étudiant(e) à négocier la mission, types de compétences mises en œuvre pour la réaliser), mais également sur la capacité à en rendre compte de manière problématisée dans la rédaction du rapport écrit et dans la soutenance, face à un jury universitaire.

La note est enrichie d'un commentaire rédigé par l'enseignant responsable afin de conserver la mémoire du travail de l'étudiant(e), dans la perspective du suivi sur les deux années de la formation.

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger sont bien sûr les bienvenus ; mais ils exigent une attention plus forte pour en garantir la réussite. L'expérience nous montre que partir à l'étranger comporte des risques importants de se laisser emporter par la découverte (et l'accommodement avec) d'une certaine étrangeté et d'une certaine altérité, en réduisant fortement les qualités d'écriture et de recul - c'est pourquoi d'ailleurs nous déconseillons plutôt les destinations relativement « lointaines » aux M1 (distance géographique et/ou système d'organisation du champ culturel et artistique complètement différent).

Donc, les étudiant(e)s qui souhaitent effectuer leur stage à l'étranger devront s'assurer de la possibilité d'un réel suivi entre la structure d'accueil et la formation en choisissant notamment des enseignants bilingues et le cas échéant deux enseignants. Ils (elles) devront rendre un rapport qui dans la première partie consacrée au fonctionnement de la structure sera rédigé dans les deux langues afin que le tuteur en entreprise puisse faire un commentaire écrit sur la compréhension de la structure par l'étudiant(e). Les étudiant(e)s sont tenu(e)s de présenter leur rapport à l'université de Lille SHS durant les calendriers prévus à cet effet.

En M1, aucune dérogation ne sera acceptée pour soutenir le stage en septembre. La soutenance aura lieu dans les mêmes conditions pour tous. Le retour en France doit donc être prévu dans ce cadre-là – et le choix de la distance doit donc également s’opérer selon les ressources de l’étudiant(e). Une vigilance doit être maintenue par l’étudiant(e) pour rendre des écrits à l’enseignant responsable permettant de construire un rapport distancié et problématisé sans se laisser prendre par les circonstances.

En M2, le premier rendu sur la présentation de la structure pourra bénéficier d’un délai supplémentaire d’un mois.

La convention de stage

La convention protège l’étudiant(e) en cas d’accident du travail sur le lieu et le trajet de leur stage. Elle est remise à l’étudiant(e) avec le dossier du suivi de stage, lors de la réunion de présentation du stage.

L’étudiant(e) doit la remplir avec la structure en 3 exemplaires (4 en cas de stage à l’étranger), puis la signer, la faire signer par la structure et par son tuteur universitaire.

Il doit ensuite déposer les 3 (ou 4) exemplaires au BAIP (Bureau d’Aide à l’Insertion Professionnelle) - **accompagnés de 2 timbres au tarif en vigueur** - pour signature de la Présidente de l’Université. Le BAIP transmettra ensuite un exemplaire à la structure et un autre à l’étudiant(e).

L’étudiant(e) est couvert dès lors que la convention a été transmise au BAIP.

En cas de prolongement du stage, il n’est pas nécessaire de refaire une convention. Le BAIP établit un avenant 8 jours avant la date de fin de stage, sur simple demande écrite auprès de ce service.

Les modalités de suivi

Afin de nous donner les moyens de mieux suivre les stagiaires et de maintenir un dialogue fructueux avec les structures d’accueil, nous avons réalisé un document interne à la formation, intitulé « suivi de stage » qui doit être impérativement rempli par les étudiants et les tuteurs de stage dans les délais et conditions préétablis (voir le document). Ce dossier que les étudiants doivent récupérer avant le début du stage, est disponible sur le moodle du secrétariat (Aller sur le site Moodle Lille 3 puis cliquer sur Deccid > Culture > Secrétariat Master Métiers de la culture). Ce document - commun aux deux années mais avec des niveaux d’exigence et parfois des délais spécifiques - se compose de quatre parties principales :

Une première fiche est consacrée à la présentation de l’organisation d’accueil avec ses caractéristiques principales. Elle doit être impérativement retournée au secrétariat avant le début du stage.

Le dossier 1 comporte une partie consacrée aux exigences de l’organisation d’accueil. Validée par le tuteur de stage, elle doit être remise à la fin de la première semaine au secrétariat de la formation.

Le dossier 2 comporte le calendrier prévisionnel des tâches réalisées par le stagiaire. Il doit impérativement être remis à l’enseignant responsable avant la fin de la 2^e semaine du stage après validation par le tuteur de stage.

Le dossier 3, intitulé bilan intermédiaire, est composé de fiches de comptes rendus à remettre, après validation par le tuteur de stage, toutes les deux semaines pour le premier mois puis tous les mois. Il permet un suivi permanent de l’étudiant(e) et une liaison constante entre l’organisation d’accueil et la formation.

Le dossier 4 destiné aux tuteurs de stage pour une appréciation et des commentaires intermédiaires.

Par ailleurs, un rapport d'étape obligatoire pour les M1 et les M2, comportant une première analyse du lieu, proposant des pistes pour déceler la problématique du lieu, ou la problématique soulevée par l'organisation d'accueil, doit être rendu à l'enseignant responsable au terme des deux premiers mois de stage. Ce rapport d'étape peut comprendre un plan provisoire du rapport. En tous les cas, il va au-delà de la simple description du lieu, par les éléments d'analyse (du contexte, du budget, de l'organisation du travail, etc.) et les pistes de réflexion qu'il propose.

Nous demandons aux enseignants responsables de stagiaires et tuteurs de stage de veiller au respect de la procédure décrite ci-dessus afin d'éviter tout malentendu dont pourrait souffrir la qualité du stage et par là même sa validation. Ce suivi de la procédure est évalué (5/40).

Bilan

En conclusion, nous souhaitons qu'étudiants, enseignants responsables, tuteurs de stage collaborent efficacement afin de rendre efficaces les 10 mois de stage. Cette période doit en effet contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à son insertion professionnelle.

Présentation du Master 2 parcours MC-DACT et MC-PAP

Vous trouverez dans les pages qui suivent le programme et les contenus de la seconde année pour les enseignements des deux parcours professionnels du Master spécialité « Métiers de la culture », des enseignements qui couvriront les 16 premières semaines – 15 semaines d'enseignements et une semaine nommée « Hors cadre » pensée comme une respiration pendant ce premier semestre, respiration propice à l'organisation de stages. C'est un programme d'enseignements qui comporte une partie de tronc commun et une partie d'enseignements spécifiques en fonction du parcours choisi par les étudiants : soit « Développement et Action Culturels dans les territoires », soit « Productions Artistiques et Publics de la culture ».

1 - Un tronc commun, plus ou moins directement dans la continuité de ce qui aura été étudié en M1, qui est nécessaire à la polyvalence des « futurs cadres » de la spécialité « Métiers de la culture » - qu'ils soient chargés d'une mission, administrateurs ou assistants de direction dans tel ou tel secteur artistique, pour telle ou telle structure culturelle ; un socle d'enseignements qui renvoie aussi à une question commune aux deux parcours : celle du développement culturel et de ses enjeux (une question qui nécessite de savoir penser et discuter à la fois avec les artistes, les élus et les populations/les publics) ; et une question qui s'inscrit dans un contexte sociopolitique actuel notamment marqué par l'invention de démarches croisées et par l'intrication de plus en plus importante avec différentes dynamiques internationales.

2- Des enseignements spécifiques aux deux parcours proposés, qui correspondent à deux secteurs d'emploi dans le domaine artistique et culturel (voir ci-après).

Certains ajustements ou cours spécifiques seront aménagés pour les étudiants qui arrivent chez nous directement en M2 et ce afin de construire l'ensemble de la formation à partir de « bases » communes.

Nous avons tenu à ce que dans le temps de la formation il puisse y avoir des moments collectifs d'échanges sur les expériences de stage : c'est ce que nous appelons « analyse de situations professionnelles et partage d'expériences ».

Nous reviendrons en petits groupes sur les expériences menées lors des stages précédents pour exploiter au mieux ce que les étudiants ont vécu. Le stage de fin d'études (d'une durée de 6 mois) donnera lieu, lui, à une soutenance individuelle en septembre (cf. partie sur les stages à la fin de ce guide).

Master 2 parcours MC-DACT

Responsable : Stéphanie PRYEN

Ce parcours prend la mesure de la place prise ces dernières années par « la culture » pour participer au développement des territoires. A l'écoute critique de ces mouvements traversant à la fois le monde professionnel de la culture et celui des politiques locales, nous cherchons à interroger les modalités de la mobilisation de la culture comme levier du développement local, en ouvrant les perspectives pour ne pas se contenter d'une approche qui n'aurait comme visée que de développer le secteur culturel pour lui-même.

Comment les identités et les présences culturelles sont-elles prises en considération ?

Quels sont les sens accordés à la notion de développement ?

Comment ne pas réduire la culture à ses seules dimensions artistiques mais s'adosser à une vision exigeante, à celles que nous proposent l'Unesco et la déclaration des Droits culturels de Fribourg ?

Quelles sont les marges de manœuvre des professionnels attachés à des valeurs de développement humain au regard des stratégies de marketing territorial ?

Comment penser la question mémorielle de manière dynamique et relationnelle pour ne pas muséifier les identités et les territoires ?

Comment problématiser ces derniers, pour se dégager des carcans des seuls territoires administratifs et travailler sur ce qui fait sens pour les personnes au regard des territoires vécus et représentés ?

Les enseignements visent à la fois à stabiliser des compétences communes à tout cadre ayant à gérer et à développer des projets culturels et artistiques ; et à développer des compétences spécifiques permettant de situer ces projets dans et avec des territoires complexes.

Une partie des cours vient prolonger et approfondir des enseignements déjà dispensés en M1.

Une autre partie se positionne sur des enjeux nouveaux.

Nous convoquerons la réflexion sociologique et la richesse des rencontres avec des professionnels ; et mettrons en œuvre une démarche de recherche action (« diagnostic partagé ») ; ces trois cours sont articulés pour interroger les enjeux du développement des territoires de manière distanciée, problématisée, et comparative ;

L'analyse de structures de proximité viendra contextualiser ces enjeux ;

Nous envisagerons de manière spécifique l'événementiel, au regard des processus de patrimonialisation et de médiation ;

Les politiques culturelles seront concrètement envisagées en partant à la rencontre de collectivités locales et de leurs élus.

Semestre 3

UE 1	Environnement politique
	Nouvelles pratiques et questions d'utilité
	Emploi culturel et métiers du DAC
	Politiques internationales
UE 2	Communication culturelle
	Communication et usages sociaux d'Internet
	Communication culturelle et institutionnelle
UE 3	Langue vivante
UE 4	Enjeux culturels internationaux
	Questions interculturelles et mondialisation
	Réseaux internationaux
	Ingénierie des projets européens
UE 5	Environnement administratif et organisationnel
	Administration de la culture
	Gestion et analyse financière
	Les événements culturels
	Métiers de la culture et fonction publique territoriale
UE 6	Problématiques du développement culturel dans les territoires
	Analyses de situations et partage d'expérience
	Diagnostic partagé : recherche action sur un territoire
UE 7	Patrimoine, territoires et médiation
	Patrimoine : genèse et interprétation
	Territoires et médiation du patrimoine
UE 8	Pratiques et lieux culturels
	Proximité et lieux culturels
	Relation et travail avec les élus
UE 9	Formes actuelles du développement culturel
	Sociologie de l'action culturelle
	Nouvelles démarches avec les territoires

Semestre 4

UE 1	Stage
-------------	--------------

Master 2 parcours MC-PAP

Responsable : Juliette DALBAVIE

Le parcours PAP vise la compréhension des mondes et des problématiques actuelles du spectacle vivant, ainsi que la professionnalisation dans les métiers liés à sa production, sa diffusion, son développement, comme au travail avec les publics. Il s'agit de s'intéresser autant aux transformations des secteurs artistiques concernés (théâtre, danse, arts de la rue, cirque, musiques, marionnettes, etc.) qu'aux évolutions des pratiques culturelles. Il s'agit de s'intéresser autant aux structures culturelles qui accueillent et accompagnent la création qu'aux compagnies et artistes qui l'initient. Il s'agit de s'intéresser autant au contexte historique de développement du spectacle vivant en France et en Europe, qu'aux dynamiques, crises et innovations de l'époque actuelle.

Le contexte de la décennie en cours se caractérise à la fois par un développement conséquent de l'offre de spectacle vivant et par une économie de plus en plus précaire, à la fois par une inventivité esthétique transversale aux différentes formes d'arts vivants et par des difficultés à véritablement renouveler les publics, à la fois par la richesse de nouvelles démarches de création ouvertes à l'expérimentation locale et par des pratiques culturelles éclatées et « augmentées » par le régime numérique, à la fois par une décentralisation plus aboutie et par une complexité accrue des financements et des missions. Autrement dit, c'est un contexte qui rend difficilement dissociables les questions relatives au spectacle vivant de celles relatives aux publics. C'est également un contexte où un certain nombre des problématiques qui concernaient directement l'autre parcours (DACT) sont aujourd'hui partagées dans les organisations dédiées au spectacle vivant – on pense ici, notamment, autant à la place prise par les collectivités territoriales dans le financement de la culture qu'à la nécessité de travailler avec les populations d'un territoire. Il s'agit d'analyser et de s'approprier ce contexte.

Afin de prendre en considération ces évolutions et ces nouvelles problématiques relatives au spectacle vivant, l'organisation des enseignements du parcours PAP a été revue de manière à s'articuler désormais autour de deux mouvements.

Le premier a consisté à repenser l'organisation des enseignements de tronc commun afin de répondre à la nécessité de partager désormais des compétences communes devenues nécessaires pour exercer les métiers. Ces dernières années, les UE de tronc commun entre les deux parcours (UE1 et UE2) se sont ainsi vues renforcées d'un certain nombre d'enseignements jusqu'alors spécifiques à l'un des deux parcours, dès lors qu'ils nous apparaissaient relever de problématiques aujourd'hui transversales. Le second mouvement a consisté, quant à lui, à renforcer, dans les enseignements spécialisés, l'articulation entre travail théorique et travail d'enquête autour d'études de cas. Les UE spécifiques au parcours PAP (UE 3 et UE 4) combinent – encore plus qu'avant - des enseignements relatifs à l'encadrement du travail artistique avec des travaux de groupes, au long cours, qui visent l'analyse et la mise en perspectives de cas réels étudiés dans le présent de leur activité (Analyse de publics, Enjeux de la programmation, Nouvelles démarches artistiques, Communication et usages sociaux d'internet...).

Semestre 3

UE 1	Environnement politique
	Nouvelles pratiques et questions d'utilité
	Emploi culturel et métiers du DAC
	Politiques internationales
UE 2	Communication culturelle
	Communication et usages sociaux d'Internet
	Communication culturelle et institutionnelle
UE 3	Langue vivante
UE 4	Enjeux culturels internationaux
	Questions interculturelles et mondialisation
	Réseaux internationaux
	Ingénierie des projets européens
UE 5	Environnement administratif et organisationnel
	Administration de la culture
	Gestion et analyse financière
	Les événements culturels
	Métiers de la culture et fonction publique territoriale
UE 6	Problématiques du développement des publics
	Analyse des publics et étude de cas
UE 7	Enjeux de la programmation
	Analyse de programmation : étude de cas
UE 8	Production et diffusion du spectacle vivant
	Production et diffusion du spectacle vivant
	Analyses de situations et partage d'expérience
UE 9	Formes actuelles du travail artistique
	Sociologie du travail artistique
	Nouvelles démarches artistiques et culturelles

Semestre 4

UE 1	Stage
-------------	--------------

Descriptif des UE du tronc commun aux parcours MC-DACT et MC-PAP

Semestre 3 UE 1 Environnement politique

3 ECTS

1) Intitulé de l'enseignement Nouvelles pratiques et questions d'utilité sociale

Intervenante : Réjane Sourisseau

Descriptif De nombreuses initiatives culturelles, très souvent associatives, affichent des intentions dépassant la seule sphère artistique tout en revendiquant le souhait de fonctionner « autrement » : interventions sur des sites urbains ou ruraux délaissés, attention à la diversité et aux droits culturels, souci d'une pratique amateur accessible à tous, préoccupations écologiques, mises en place d'entreprises coopératives collectives, de nouvelles formes d'emplois partagés, recherche d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, rémunération équitable des artistes, espaces d'engagement pour des bénévoles, organisations internes collégiales ; logiques de solidarité, de réciprocité, de mutualisation, de coopération avec d'autres acteurs du territoire (dont des entreprises locales) ; co-construction avec les pouvoirs publics et les collectivités...

Comment rendre compte des apports de ces projets à la société dans son ensemble ?

Quelle est leur contribution à l'économie et à quelle(s) économie(s) ?

En quoi ouvrent-ils de nouvelles pistes ? Quels outils expérimentent-ils ?

Pour répondre à ces questions **seront explorées les notions d'utilité sociale (US), des nouveaux indicateurs de richesse, d'économie sociale et solidaire (ESS)** et seront analysées en détail des initiatives qui se veulent « humaines, justes, respectueuses de l'environnement » : comment les valeurs énoncées se traduisent-elles – ou non – dans les pratiques ?

Déroulement

Ce module alterne présentation de projets et d'outils concrets, éclairages théoriques et mises en situation des étudiant.e.s (certains cas étudiés pourront être issus de leurs expériences de stage et de bénévolat)

NB : L'ordre de ces séances est susceptible d'être modifié.

	Thématiques de travail	Travail personnel inter-session
Séance 1	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du module• Remontées d'expériences des étudiant.e.s	Prise de connaissance de ressources sur l'utilité sociale des festivals bretons
Séance 2	<ul style="list-style-type: none">• La mesure d'utilité sociale des projets culturels, l'exemple du collectif des festivals bretons	Rapport gouvernemental sur les nouveaux indicateurs de richesse

Séance 3	<ul style="list-style-type: none"> • La notion de nouveaux indicateurs de richesse ; limites de la mesure de la seule croissance économique. 	Lecture du résumé de la loi ESS
Séance 4	<ul style="list-style-type: none"> • Les principaux penseurs de l'ESS : Caillé, Draperi, Laville, Mauss, Polanyi... • La loi ESS 	Prise de connaissance de ressources sur l'ubérisation du travail, la protection sociale
Séance 5	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'emploi, permanence / intermittence, nouvelles formes (coopératives, groupements d'employeurs...) ; place des bénévoles, des emplois aidés 	Lecture de documents (au choix) sur la concertation dans les Hauts de France, les SOLIMA, les relations entre associations et pouvoirs publics
Séance 6	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux sociaux et économiques des financements publics de la culture, démarches de co-construction des politiques publiques 	Prise de connaissance de ressources sur les coopératives
Séance 7	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux démocratiques, économiques et politiques des statuts juridiques coopératifs (SCOP, SCIC), exemples dans la culture 	Prise de connaissance de ressources sur les financements privés
Séance 8	<ul style="list-style-type: none"> • Mythes et réalités des financements privés : les fondations, les entreprises locales, l'épargne citoyenne (Les Cigales) ; les banques éthiques 	Analyse d'une initiative, présentation d'un exposé oral (en binôme)
Séance 9	<ul style="list-style-type: none"> • Simulation d'un jury de fondation, présentation d'initiatives en binôme puis débat collectif 	Approfondissement, révision à la carte, selon les besoins parmi les différentes ressources proposées
Séance 10	Partiel portant sur des mises en situation et questions théoriques	

Pré-requis :

Compétences visées :

- comprendre les principes économiques en jeu dans les financements publics de la culture
- s'approprier les concepts-clés de « l'économie sociale et solidaire »
- s'approprier les enjeux et méthode de l'évaluation de « l'utilité sociale » des projets culturels
- savoir analyser une structure ou une politique culturelle avec des clés de lecture ESS, US ; pouvoir argumenter sur cette appartenance
- se repérer dans le paysage de l'ESS, comprendre comment il est structuré
- acquérir des outils pratiques pour prendre part ou initier des démarches ESS ou d'évaluation de l'US

- rédiger un compte-rendu de réunion (pour le partiel)
- apprendre à argumenter

Volume horaire de travail personnel :

Entre 10 et 12H : 1 H entre chacune des 8 séances ; 2H pour la préparation de l'oral ; 2H pour la préparation de l'écrit sur table.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie / sitographie / Filmographie

Au-delà des sources qui suivent (non exhaustives), ce module s'appuie également sur de nombreuses courtes vidéos qu'il serait trop fastidieux d'énumérer ici mais les liens seront donnés aux étudiants.

Sites ressources

- Culture & économie solidaire : www.opale.asso.fr
- Droits culturels : <http://droitsculturels.org/blog/category/actualites/>
- Utilité sociale et impact social : <http://www.utilite-sociale.fr/helene-duclos/>

Ouvrages théoriques, essais (universitaires ou non)

- Alain Caillé, *Dé-penser l'économie, contre le fatalisme*, La découverte Mauss, 2006
- Bruno Colin, Arthur Gautier, *Pour une autre économie de l'art et de la culture*, Toulouse, Editions Eres, 2008
- Marie Deniau, *Etude exploratoire sur les nouvelles pratiques de mutualisation ou de coopération inter-organisationnelles dans le secteur culturel*, Paris, DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014
- Jean-François Draperi, *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?*, Editions Dunod, 2011
- Hélène Duclos, *Evaluer l'utilité sociale de son activité*, Paris, Cahiers de l'Avise, n°5, 2007
- Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La découverte, 2016
- Sandrino Graceffa, *Refaire le monde du travail, une alternative à l'ubérisation de l'économie*, éditions Repas, 2016
- Mathieu Grégoire, *Les intermittents du spectacle, Enjeux d'un siècle de luttes*, Paris, La Dispute, 2013
- Philippe Henry, *Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle*, Toulouse, Editions de l'attribut, 2014
- Mathieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009
- Jean-Louis Laville, *L'économie solidaire*, Les essentiels d'Hermès, CNRS EDITIONS, 2011
- Bernard Maris, *Anti-manuel d'économie (volume 1 Les Fourmis, volume 2 : Les cigales)*, Editions Bréal, 2006
- Yann Moulier-Boutang, *Le capitalisme cognitif. La Nouvelle Grande Transformation*, Paris, Editions Amsterdam, 2012
- Michèle Petit, *Lire le monde, expériences de transmission culturelle aujourd'hui*, Belin, 2014
- Pierre Rabhi, *La part du colibri*, Editions de l'Aube, 2011

- Pierre Michel Menger, *Les intermittents du spectacle : Sociologie du travail flexible*, Paris, Editions de l'EHESS, 2011

Récits d'expérience

- Art, culture et ESS, dix récits d'initiative, Opale, 2016 [en ligne]
- Regards croisés sur quatre lieux de coopération artistique et culturelle de la communauté d'agglomération de Plaine Commune, Opale, 2017 (en ligne)
- Livre blanc du CRAC, Collectif Régional Art et Culture

Textes et rapport institutionnels

Loi ESS (2014) [en ligne]

Rapport sur les nouveaux indicateurs de richesses (2016) [en ligne]

Plan pour le développement d'emplois de qualité dans le spectacle (2016) [en ligne]

Documentaire et bande dessinée

Mickaël Goodwin & Dan E. Burr, *Economix, la première histoire de l'économie en BD* [en ligne] ⁵

La Sociale, Gilles Perret, [en ligne] <http://9docu.com> & <http://www.lasociale.fr/>

Modalités d'évaluation :

Epreuves	Noté sur	Modalités	Temporalité
Restitution orale	7	Simulation d'un jury de Fondation Présentation d'une initiative en binôme	Mi-décembre
Partiel écrit	13	« Sur table » • Compte-rendu d'une réunion fictive • Questions théoriques	Mi-janvier

Total

20

2) Intitulé de l'enseignement Emploi culturel et métiers du DAC

Intervenant : Frédéric Poulard

Descriptif :

Par rapport aux enseignements de M1, il s'agira d'approfondir notre compréhension des politiques culturelles locales à travers ceux et celles qui la mettent en œuvre. Une attention particulière sera accordée aux questions d'emploi, ainsi qu'aux relations de travail entre élus et techniciens, notamment à partir du cas des directeurs/trices des affaires culturelles.

Pré-requis : Une bonne connaissance des collectivités locales et de leur fonctionnement

Compétences visées : une meilleure compréhension des relations de travail entre personnel politique et techniciens et une meilleure capacité à s'y mouvoir

⁵ Téléchargeable en PDF : <https://citoyenf.n.files.wordpress.com/2015/12/economix-michael-goodwin-economix-2013.pdf>

Volume horaire de travail personnel : 2h par semaine

Langue d'enseignement : français

Bibliographie :

ANGELO M., FRIEDBERG E., URFALINO P., *Les politiques culturelles des villes et leurs administrateurs*, Paris, La documentation française, 1989.

BILAND E., *La fonction publique territoriale*, Paris, La Découverte, 2012.

DION S., *La politisation des mairies*, Paris, Economica, 1986.

LE SAOUT R., « Les rapports de pouvoir entre les élus et l'élite administrative locale dans les municipalités urbaines. De l'a priori de la subordination à une relation collégiale », *Savoir/Agir*, 2013/3 (n° 25), p. 39-45.

Modalités d'évaluation : Session 1 = CC et session 2 = oral

1) Intitulé de l'enseignement Communication et usages sociaux d'Internet

Intervenante : Cécile Tardy

Descriptif :

Il s'agit dans ce cours de partir de questionnements sur les usages d'internet dans la culture en se basant notamment sur une lecture. Une liste de textes et de thématiques est proposée en début de cours (par exemple autour du financement participatif des projets culturels, de la critique dans le domaine de la culture par les internautes, de la production artistique en ligne, des identités numériques, de la e-photographie, du webdesign des structures culturelles...).

Le travail consiste à explorer les usages du web concernant la thématique choisie, à constituer un corpus de sites web à observer, analyser, pour en comprendre les enjeux sociaux, culturels, économiques. Le travail est à la fois collectif et par groupe de 2 ou 3. Les séances sont des moments d'élaboration collective des thématiques et de leur traitement, ainsi que des temps de compte rendu par groupes.

Pré-requis :

Compétences visées :

- Rendre compte d'un texte scientifique dans sa problématique, sa méthodologie, son terrain ou corpus d'analyse, ses résultats ;
- Placer le texte commenté dans la perspective de son propre travail ;
- Constituer un corpus de sites web pertinent par rapport à la thématique choisie ;
- Analyser les enjeux sociaux, culturels, économiques soulevés par le cas d'étude ;
- Communiquer sa démarche et ses résultats : clarté de la parole, esprit de synthèse, cohérence de l'ensemble, illustrations adaptées et contextualisées.

Langue d'enseignement : français.

Bibliographie : distribuée en cours.

Modalités d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral

Un exposé final et son support écrit sont à rendre.

Semestre 3 UE 3 Langue vivante

2 ECTS

Intitulé de l'enseignement Anglais

Intervenante : Clare Thesiger

Descriptif Etude et analyse de thèmes culturels. Valorisation de l'interaction orale. Remise à niveau (bases grammaticales).

Pré-requis Niveau A2/B1 ou niveau B2/C1 (selon groupe)

Compétences visées Compréhension écrite et orale, expression écrite et orale

Volume horaire de travail personnel 1h à 2h par semaine

Langue d'enseignement anglais

Modalité d'évaluation un DS écrit et une présentation à l'oral

Modalités d'évaluation : Session 1 : CC. Session 2 = CT. Un DS écrit et une présentation à l'oral.

Semestre 3 UE 4 Enjeux culturels internationaux

3 ECTS

1) Intitulé de l'enseignement : Questions interculturelles et mondialisation

10 h CM / 10 h TD

Intervenante : Emilie Da Lage

Descriptif : Ce cours a pour objectif, à partir de cas concrets, et d'évènements contemporains, de passer en revue différentes problématiques actuelles liées à la question de la circulation mondialisée des productions culturelles et de familiariser les étudiants avec les courants théoriques qui aident à les penser. Nous traitons de la transformation des frontières, de la question de la censure aujourd'hui, des questions post coloniales et décoloniales, des problématiques autochtones, mais aussi de la place des technologies de la communication dans la transformation des rapports contemporains à la question de la diversité culturelle.

Pré-requis :

Compétences visées : construire une position réflexive et critique sur la « mondialisation culturelle ».

Volume horaire de travail personnel : 40H

Langue d'enseignement : français

Bibliographie : voir moodle du cours.

Modalités d'évaluation : devoir sur table en fin de semestre.

Semestre 3 UE 5 – Environnement administratif et organisationnel

3 ECTS

1) Intitulé de l'enseignement : Administration de la culture

24 h CM

Intervenant : Jean Luc Choquel

Descriptif :

- 1- Introduction : rappel des obligations du producteur
- 2- Les obligations de l'organisateur :
 - a. La billetterie du spectacle : contexte juridique, contexte économique ; notion de revenue management
 - b. La notion d'ERP
 - c. La sécurité, le service d'ordre
 - d. Les assurances
- 3- L'employeur dans le secteur culturel :
 - a. Les conventions collectives du spectacle
 - b. Les formalités d'embauche : rappel sur la notion d'amateur, bénévole ; l'emploi des mineurs et des étrangers.
 - c. Les contrats de travail : CDI et CDD, le CDD d'usage
 - d. La notion d'intermittent du spectacle
 - e. Les éléments de la paye : définition du salaire brut, du salaire net, la notion de charges sociales.

Pré-requis : Une connaissance des notions abordées en master 1 dans le cours « Administration et Droit des activités culturelles » est nécessaire et plus particulièrement ce qui relève de l'activité privée.

Compétences visées : Acquérir les outils juridiques nécessaires à l'organisation d'une représentation du spectacle vivant.

Volume horaire de travail personnel : Un travail de lecture et de synthèse des documents présents sur moodle d'environ deux heures par semaine est nécessaire pour compléter les séances de face à face pédagogique soit un volume estimé de 20 heures.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Des ressources documentaires actualisées sont mises à disposition via la plateforme moodle.

- Profession entrepreneur de spectacle - Philippe Audubert - IRMA Editions
- La Billetterie – Eddie Aubin – IRMA Editions
- La sécurité des lieux de spectacles – Eric Joly – IRMA Editions
- Les contrats du spectacle – CD ROM la Scène Millénaire Presse
- Le guide de l'intermittent du spectacle – La Scène Millénaire Presse
- Site internet d'information : IRMA, CND, ARTCENA (fiches info), Ministère de la culture

Modalités d'évaluation : Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 à 2 heures est organisée en fin de période lors de la semaine dédiée aux examens. Sous forme de questions (6 en moyenne) elle aborde toutes les notions abordées lors des séances de face à face pédagogique.

2) Intitulé de l'enseignement : Gestion et analyse financière

Intervenants : Laurence BAUSIERE Driss SABRI

Descriptif : Analyse du compte de résultat compte de résultat prévisionnel (seuil de rentabilité) analyse du bilan et démarche budgétaire

Pré-requis : cours de master 1 (mais au moins connaissance du bilan et du compte de résultat)

Compétences visées : Capacité d'analyse des documents comptables, de construction d'un budget prévisionnel

Volume horaire de travail personnel : Séances hebdomadaires 2h, nécessitant une révision d'une heure par semaine

Langue d'enseignement : Français

Modalités d'évaluation : CC écrit (devoir sur table)
Deux contrôles comptant pour chacun pour 50% de la note
Une session de rattrapage d'une durée de 2h

3) Intitulé de l'enseignement : Les événements culturels. Comment concevoir et réaliser un événement culturel ?

Intervenant : Loïc CLAIRET

Descriptif : De la conception à la réalisation, passages en revue des différents objectifs, outils de fabrication et éléments d'évaluation des événements culturels.
Travail individuel et travail en groupes.

Compétences visées : production, conception d'événements

Volume horaire de travail personnel : 10 h

Langue d'enseignement : FR

Modalités d'évaluation : dossier collectif en session 1 et partiel individuel en cas de session 2

4) **Intitulé de l'enseignement** : Métiers de la culture et fonction publique territoriale (TD)

Intervenant : Jean-Maurice De Ruyter

Descriptif : Informations relatives aux métiers de la Culture dans la FPT , modes de recrutement, évolutions de la profession.

Compétences visées : acquérir une meilleure connaissance des agents des Collectivités Territoriales et des recrutements et/ou concours.

Volume horaire de travail personnel : /

Langue d'enseignement : Français

Descriptif des UE du parcours MC-DACT

Semestre 3 UE 6 – Problématiques du développement culturel dans les territoires

4 ECTS

1) **Enseignement** : Analyse de situations et partage d'expériences

Intervenants : Jean-Claude Tollet et Jean-Maurice De Ruyter

Descriptif Travaux réalisés à partir des différents stages ou expériences de l'étudiant. Séances de 3h en groupe restreint pour favoriser les échanges et les retours sur les problématiques abordées.

Séance 1 : exposé des difficultés rencontrées.

Séance 2 : la gestion du temps : de la mission, du stage et du projet

Séance 3 : le management du collectif

Séance 4 : le rapport au « politique »

Pré-requis

Compétences visées Lors du stage : Renforcer ses capacités d'analyse, repérer les enjeux, anticiper les situations complexes.

Volume horaire de travail personnel 0

Langue d'enseignement Français

Bibliographie des articles seront distribués à la fin de chaque séquence

Modalité d'évaluation : présence indispensable pour le bon fonctionnement du groupe, pas d'évaluation

2) **Enseignement** : Diagnostic partagé : recherche action sur un territoire

Intervenante : Stéphanie Pryn

« Recherche action : territoires et politiques socio-culturelles » (diagnostic partagé)

Il s'agit d'un « cours », qui ressemble plutôt à une recherche-action, que nous menons chaque année avec la promotion des étudiants et étudiantes du M2 parcours « Développement et action culturels dans les territoires ».

Ce cours s'articule avec les autres enseignements (« relations avec les élus » ou « proximité et lieux culturels »).

Cette articulation est pensée pour donner plus d'épaisseur à notre travail.

Elle permet de se nourrir de comparaisons et d'analyses produites par d'autres (chercheurs, professionnels œuvrant ailleurs), pour enrichir les perspectives.

En 2011, nous avons été sollicités par la Chambre d'Eau, lieu de création artistique et de développement culturel, pour réfléchir avec eux, à l'occasion de leur anniversaire (10 ans), sur la déclinaison de leur projet. C'était au Sud du département du Nord, dans l'Avesnois.

En 2012, c'est la ville d'Outreau (Pas de Calais) et la directrice de son service « culture et animation », par le biais du chargé de la Politique de la Ville à la Drac qui accompagnait leur réflexion, qui sont venues nous trouver, partant d'un questionnement sur la place qu'occupe son école de musique dans la ZAC du Renard (quartier populaire d'Outreau).

En 2013, c'est avec l'équipe du théâtre Massenet à Fives que nous sommes partis en recherche, équipe avec nous échangeons depuis longtemps, la salariée chargée de médiation et d'action culturelle étant issue de la formation.

En 2014, avec l'équipe de la maison Folie Beaulieu à Lomme, suite au stage réalisé par une étudiante de M2 en 2013/2014.

En 2015, avec l'équipe du Grand Sud, dans un quartier de la ville de Lille en lourde rénovation urbaine.

En 2016, nous sommes parties dans le bassin minier, à Oignies, sur l'ancien carreau de fosse du 9.9bis, pour nous mettre au travail à l'initiative des chargés de relations avec les publics d'un lieu (en crise) de patrimoine et de musiques.

La temporalité est chaque fois serrée et dense :

Avant la rentrée, nous travaillons avec les partenaires à formuler le contenu de la « convention » (formelle ou informelle) qui nous liera.

Ensuite, dès début septembre, vous avez la main.

Vous serez maîtres d'œuvre dans la production des thématiques explorées, dans la production du travail de terrain, dans l'écriture. On vous accompagne. Mais vous êtes auteur.rices, et engagé.e.s dans une relation de responsabilité avec les personnes que vous rencontrerez au cours de ce travail.

Dès la rentrée, on passe d'emblée (chaque fois qu'on le peut) une journée complète sur le terrain, pour s'immerger au plus vite dans les problématiques proposées par nos partenaires, permettant d'entraîner les contraintes physiques et sociales du territoire.

Et nous entendons les équipes présenter les termes de leur « commande ».

Nous mettons bien des « .. » à commande, car nous ne subordonnons pas notre travail aux questions qui nous sont adressées ; nous reprenons et travaillons à les reformuler ensemble

avec les étudiants ; à en proposer d'autres ; dans le dialogue et la construction partagée de problématiques en résonance avec celles des professionnels rencontrés.

Et travaillons à éclaircir les questions que se posent les interlocuteurs.

A poser les limites de ce que nous pouvons produire.

A chaque projet nouveau, une configuration différente.

A Outreau, en dehors des 10 étudiantes et de Stéphanie Pryen, une quinzaine de personnes ont participé à cette première journée de rencontre : la députée maire, l'élue culture, l'élue éducation, la responsable du service animation culture, des salariés des centres d'animation jeunesse, des anciens DGS de la ville pour nous la présenter dans son épaisseur historique.... Nous avons visité la ville et ses voisines en bus, et passé du temps en mairie.

A Le Favril, nous étions accueillis par les deux co-directeurs de la Chambre d'Eau sur le lieu même de leur activité.

A Massenet, les étudiants ayant déjà eu l'occasion en M1 dans le cadre de « atelier thématique » d'explorer le territoire avec la chargée de l'action culturelle, nous avons « seulement » passé un moment d'échanges dans le théâtre.

A Lomme, c'est le médiateur et le directeur du lieu qui ont pris du temps avec nous, le projet qui était de rassembler plusieurs associations partenaires ce jour-là n'ayant pas pu être réalisé.

Au Grand Sud, l'équipe avait invité pour la journée, pour différents temps d'échange dans le lieu, les architectes parisiens, les services de la ville, quelques-uns de ses partenaires associatifs.

A Oignies, nous avons profité des Journées Européennes du Patrimoine le samedi de la semaine de pré rentrée pour passer toute la journée sur le lieu (visite en bus du patrimoine des cités minières, ouverture de la salle des douches avec expos et performances en même temps que la grève des salariés...), et nous avons reçu le directeur et deux personnes de son équipe à Lille III le mercredi qui suivait pour être moins noyés dans une masse de visiteurs mais en discussion sur les termes (complexes) de notre relation.

Tout dépend chaque fois de la manière dont la « commande » est pensée, et du lieu qui l'énonce, car nous construisons un contexte *ad hoc*.

Mais quelles qu'en soient ses formes, tout au long, c'est un processus de co-production de données et d'analyses.

Cela reste un temps d'apprentissage pour les étudiants (qui ne sont ni chercheurs, ni consultants..).

Un travail qui a chaque fois des limites (au regard de votre charge de travail par ailleurs, et de la temporalité courte et serrée pour un processus qui nécessiterait davantage de possibilités de recul, de maturation).

C'est toujours « à partir de » (la chambre d'eau; Outreau ; Massenet ; MFB ; Grand Sud ; 9.9bis) que des pistes de réflexion sont proposées. Sans prétendre réussir à déplier de manière exhaustive tous les enjeux de ces lieux complexes.

Pour autant, c'est un temps de qualité, sérieux, engagé et engageant, qui jusqu'à présent a toujours été contributif et enrichissant pour les uns et les autres.

D'ailleurs (mais on ne peut s'en contenter pour autant bien sûr), le simple fait que nous mettions au travail ensemble avec les partenaires fait chaque fois déjà bouger et les uns et les autres.

Au final donc, au terme des quatre mois, avec une attention constante tout au long à produire des bilans intermédiaires et à rester en contact entre vous et avec nos partenaires, vous produisez un travail de terrain et de recherche (entretiens, rencontres, observations (on a pu faire une "résidence de terrain" de trois jours à Outreau), analyses de textes et d'autres expériences ailleurs...). A Fives, les étudiants, en manque de dimension de co-construction, ont aussi proposé un « diagnostic en marchant », une « balade urbaine », le 7 décembre 2013. Idée qui a été reprise et réalisée à Lomme. A Lille Sud, les étudiants ont tenté des ateliers de cartographie participative, leurs collègues l'année suivante également à Oignies.

Chaque fois, un rapport final est produit, qui restitue l'état de l'analyse du terrain, qui ouvre à des mises en perspective, à des décalages, propose des pistes, déroule des fils parfois improbables...

Et un moment d'échange, ouvert aux personnes rencontrées tout au long du travail de terrain (la liste étant négociée aussi avec les partenaires, mais en maintenant nos exigences déontologiques relatives à la qualité des relations produites avec d'autres qu'eux), est organisé pour le commenter, le discuter, le partager. Nous ne l'appelons « restitution » qu'avec réserves, car nous insistons sur le fait qu'il n'est qu'un moment dans un processus et non pas le « point final ». Les formes sont toujours à chercher => processus ; qui se poursuit sans nous ; qui peut avoir des moments intermédiaires (type balade urbaine).

En tous les cas, cette rencontre est programmée mi janvier (avant la semaine d'épreuves, pour vous laisser le temps des révisions, le temps de préparer les départs en stage).

En septembre 2018, nous expérimenterons un terrain partagé avec l'autre parcours PAP. Vous partirez (joyeusement) hors de la ville de Lille, à Calais, pour entendre les questionnements de l'équipe du Channel lechannel.fr, avec toute la promotion accompagnée (sur des enjeux de recherche différents mais qui se parlent entre eux) par Juliette Dalbavie et François Debruyne. Nous nous lancerons donc vers ce nouveau « territoire » - que nous déclinerons au pluriel assurément.

1) **Enseignement** : Territoires et médiation du patrimoine

Intervenante : Cécile Tardy

Descriptif : Ce cours vous forme à l'expertise de la communication patrimoniale en identifiant les dispositifs qui permettent d'établir un contact entre les patrimoines (sites, monuments) et les publics : par le guidage jusqu'à l'accès, par la découverte de l'intérieur, par la valorisation en tant que produits culturels. Les étudiants choisissent un cas d'étude sur lequel ils devront se rendre pour réunir des informations.

Le travail peut s'effectuer par groupe maximum de 2. Les séances se déroulent, d'une part autour de lectures qui permettent de saisir les enjeux de l'expertise réalisée (comprendre le statut symbolique du patrimoine, son rapport à l'économie, la définition d'une signalétique sur un territoire, les effets de sens des lieux préexistants transformés en musée...) et de s'approprier des outils d'analyse. D'autre part, les séances consacrent un temps à l'encadrement de l'avancement du travail sur les études de cas.

Compétences visées :

Acquérir une méthodologie de l'expertise de la communication patrimoniale en relation avec un territoire ; comprendre les enjeux sociaux et symboliques qui accompagnent la mise en communication du patrimoine ; apporter des connaissances spécifiques à un cas d'étude.

Langue d'enseignement : français.

Bibliographie : distribuée en cours.

Modalité d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC (écrit et/ou oral)

Un exposé final et un dossier.

1) **Intitulé de l'enseignement** : Proximité et lieux culturels

Intervenante : Florène Champeau

Chargée de projets formation à Filage (Lille)

Précédemment chargée de mission jeune public à la Direction de la Culture de la Ville de Roubaix

Descriptif Qu'est-ce que la proximité ? Comment peut-on la définir ? Et surtout comment sa prise en compte peut-elle impacter les lieux culturels, leurs missions et les rapports qu'ils entretiennent avec le(s) territoire(s) auxquels ils appartiennent ?

Equipements de proximité (médiathèques, MJC et centres socio-culturels, « friches » et tiers lieux...), politiques/dispositifs de proximité (démocratie de proximité, conseils jeunes, conseils citoyens...), la notion recoupe des réalités multiples et complexes.

Si elle admet de nombreuses dimensions - géographique, relationnelle, sociologique, institutionnelle... - la proximité se situe également à la croisée d'enjeux et de référentiels transversaux qui englobent voire dépassent la question culturelle : droits culturels, agenda 21 et développement durable, démocratie locale, politique de la ville...

La proximité s'illustre également par la recherche et l'expérimentation de nouvelles modalités relationnelles : quelle(s) place(s), quel(s) rôle(s) donnés aux habitants, aux acteurs locaux dans un équipement ? Elle conduit ainsi à poser la question de la participation et par extension des modes de travail des lieux culturels, amenés à repenser la gouvernance de certains de leurs dispositifs voire même de leur structure en général.

La question transversale du module pourrait ainsi être résumée : quelles sont les démarches possibles d'une politique « de proximité » pour les lieux culturels locaux ?

En adéquation avec la problématique dont elle fait l'objet, cette unité d'enseignement se veut un espace collaboratif de questionnement, d'échange et d'expérimentation où le fond et la forme tenteront de se répondre.

Pour ce faire, il sera proposé aux étudiants des réflexions à partir de ressources diverses (enquêtes menées par des professionnels, études sociologiques et anthropologiques...) mais également des méthodes collectives de partage d'expériences, de connaissances et d'analyse sur lesquels ils pourront s'appuyer lors de rencontres avec des lieux et équipes intéressées par la question de la proximité.

Pré-requis :

Expériences diverses (bénévolat, stage, emploi...) de « travail de proximité » au sein d'un équipement culturel ou social.

Compétences visées :

- Comprendre et analyser la complexité des enjeux liés à la question de la proximité pour les lieux culturels.

- S'ouvrir à des méthodes et outils favorisant le travail collaboratif.

Bibliographie et références :

Données à l'occasion du cours.

Modalités d'évaluation :

Analyse individuelle d'une des rencontres professionnelles autour de la question de la proximité.

2) Intitulé de l'enseignement : Relations et travail avec les élus

Intervenant : Guy Flodrops

Descriptif : Les collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements, régions) présentent l'originalité d'avoir une double chaîne de commandement : politique et administrative. En cela elles sont fondamentalement différentes des entreprises, des associations et des administrations de l'Etat où le politique est certes présent mais de manière indirecte.

Cela signifie pour toute personne appelée à exercer un métier de la culture la nécessité d'entretenir à tout moment de sa carrière, de manière directe ou indirecte, des relations de travail avec le politique. D'où la nécessité aussi de penser en amont cette relation à venir. Or la relation avec les élus est une arène complexe largement déterminée à la fois par la personnalité de chacun des acteurs et la grande diversité des contextes et des situations. Aussi la formation qui vous est proposée est avant tout faite de rencontres et de témoignages avec ces deux types d'acteurs : élus et techniciens de la culture. Rencontres qui se feront dans les locaux de l'université mais également lors d'une journée de déplacement sur un territoire de projet.

Compétences visées : Savoir écouter et observer pour mieux comprendre et analyser les enjeux d'une relation entre élus et techniciens. Apprendre à se positionner et se comporter pour établir une relation de confiance.

Volume horaire de travail personnel : 3h

Langue d'enseignement : français

Bibliographie : Pierre Rosenvallon, *la légitimité démocratique* (2008) et *Le bon gouvernement* (2015) ; Edgar Morin, *Penser global* (2015) et *Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur* (2000) ; Pascal Ory, *L'histoire culturelle* (2015) ; Manès Sperber, *Psychologie du pouvoir* (1995) ; Dominique Cardon, *La démocratie internet. Promesses et limites* (2010) ; Bernard Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou* (2016) ; George Orwell, *1984* et *La Ferme des animaux* (1945) ; Montesquieu, *De l'esprit des lois* (1751) ; Benjamin Constant, *Ecrits politiques* (1820)
2 références personnelles au sujet de ce « nous » collectif pour lequel nous travaillons : Rosa Luxembourg, *Lettres de prison* ; Patrick Boucheron – Matthieu Riboulet, *Prendre dates Paris 6-14 janvier 2015*

Filmographie : *Lincoln* (Steven Spielberg) ; *Danton* (Andrzej Wajda) ; *L'arbre, le maire la médiathèque* (Eric Rohmer) ; et des séries TV comme *Borgen, une femme au pouvoir* ; *House of cards* ; *Show me an hero*.

Modalités d'évaluation : Travail écrit sous forme de synthèse personnelle à partir de vos impressions / réactions / interrogations sur ce cycle de rencontres (max 4 pages)

1) **Intitulé de l'enseignement** Sociologie de l'action culturelle

Intervenante : Stéphanie Pryn

Descriptif L'objectif est de décliner, depuis des points de vue sociologique, géographique, anthropologique, politiste... certains des enjeux contemporains du « développement culturel dans les territoires », en démarrant par la déconstruction des catégories qui semblent aller de soi.

Nous verrons ainsi en quoi elles sont historiquement et socialement et culturellement construites. Dans un contexte sociétal de banalisation, voire de sur-valorisation, des notions qui sont au cœur de notre parcours, quels sont les usages sociaux de ces catégories ? Les zones de tensions ? Quelles sont les représentations liées aux notions de « développement » ? de « territoires » ? de « développement culturel » ?

Quelles sont leurs fonctions ?

Nous irons ensuite explorer les thématiques que vous aurez élaborées vous-mêmes, en groupe, à partir des problématiques qui sont les vôtres, en résonance (mais pas terme à terme) avec celles qui émergeront au fil du diagnostic partagé.

La méthode sera celle de la lecture partagée de textes choisis par les groupes de travail, lus par tous, et commentés ensemble.

Les groupes travailleront également en lien avec « nouvelles démarches », pour inviter des professionnels dont les projets pourraient éclairer les enjeux que nous traitons ici sociologiquement, anthropologiquement, géographiquement.

Mots clés : vivre ensemble ; « ethnicité » ; « participation des habitants » ; enjeux mémoriels ; justice sociale ; reconnaissance ; analyse de la diversité des territoires...

Bibliographie :

FOURNIER Laurent Sébastien, BERNIE-BOISSARD Catherine, CROZAT Dominique, CHASTAGNER Claude, *Développement culturel et territoires*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Auteurs souvent rencontrés :

Kevin Matz, Lionel Arnaud, Louis Assier-Andrieu, Catherine Foret, Franck Lepage, Virginie Milliot, Jean-Claude Passeron, Geneviève Zoïa, Jean-Michel Lucas, Yannick Sencébé, Alain Lefebvre, Jean-Pierre Garnier, Sylvie Tissot...

Et articles que les étudiants mobiliseront au fil de leur recherche sur les problématiques choisies

Modalités d'évaluation :

Un document de six pages (le même que pour Nouvelles démarches)

Exploration d'une thématique transversale à partir des textes sociologiques, géographiques et anthropologiques travaillés en cours, et à construire en tissant des liens avec l'analyse des projets rencontrés dans le cours « Nouvelles démarches »

En cas de 2^{ème} session en épreuve terminale

Question de synthèse – durée deux heures

2) Intitulé de l'enseignement Nouvelles démarches avec les territoires

Intervenants : Stéphanie Pryen et Guy Flodrops

Objectifs Il s'agira de repérer et d'interroger les mouvements qui traversent le secteur de la culture et les politiques locales autour des notions de « développement culturel » et de « territoires », en s'interrogeant notamment sur les manières de désigner ceux à qui on s'adresse (les « habitants » ? les « personnes » ? des catégories construites par les dispositifs d'action publique ?..) et de les considérer dans les projets.

Programme Les séances s'organisent autour d'interventions de professionnels choisis pour le projet qu'ils incarnent et en fonction d'une problématique plus large, en lien avec le parcours. En fonction d'un calendrier qu'il faudra remplir collectivement, les différentes séances seront organisées, les premières par l'enseignante, puis les suivantes par les étudiants, en groupes de travail. Les interventions des professionnels sont envisageables comme conférences-débats à l'université, et/ou visites sur les lieux de leur activité.

Travailler ensemble à faire émerger les thématiques de travail possibles.

Qu'est ce qui aujourd'hui semble faire question ?

Quelles démarches, quels projets, semblent faire sens aujourd'hui ?

Quels projets interrogent particulièrement les pratiques contemporaines ?

Quels acteurs semblent renouveler certains questionnements ? En fonction de quel point de vue (esthétique, social, économique, culturel...) ?

Le chemin idéal est celui qui fera émerger une problématique pour se demander ensuite quel projet particulier pourra nous aider à penser cette problématique. Certains chemins peuvent se faire dans l'autre sens : on connaît un projet qui semble significatif ; et pour lequel on cherchera à saisir la problématique qu'il met en jeu. Mais le premier chemin est à garder en tous les cas en tête, pour éviter le risque de voir défiler une jolie collection de projets juxtaposés les uns aux autres, sans traiter de questionnements transversaux. Ce sont bien des problématiques qui doivent guider la réflexion (les titres des travaux à rendre au final devront en rendre compte : plutôt qu'un dossier intitulé « le projet y », on devra lire « la problématique x, que le projet y vient nous aider à penser »).

Cette problématique sera pensée en résonance / en lien avec les autres enseignements (sociologie, diagnostic, proximité...).

- repérer les enjeux contemporains du développement et de l'action culturels
- capacité à situer un projet dans un contexte
- capacité à négocier avec le monde professionnel
- capacité à animer, discuter, l'intervention du professionnel
- à mettre en regard avec l'ensemble des interventions

Modalité d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC (écrit et/ou oral)

Semestre 4 UE 1 Stage

30 ECTS

Le déroulement des stages

Ils ont lieu lors des deux années de formation avec des enjeux différents et progressifs :

Définition du stage

La définition des missions fait l'objet d'une concertation tripartite entre l'étudiant(e), le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil, et l'enseignant responsable. L'étudiant(e) ne peut seul(e) s'engager sur un stage, sans l'accord d'un enseignant responsable qui validerait le choix de la structure d'accueil (quelles ressources formatives offre-t-elle ? encadrement suffisant ?...) et de la mission construite.

L'enseignant responsable est choisi par l'étudiant parmi tous les membres de l'équipe pédagogique (cf. liste des enseignants dans le guide). Ce choix est validé seulement après accord avec l'enseignant lui-même (qui pourra refuser en fonction de son *numerus clausus*), suite à une discussion sur le lieu, les missions...

Le tuteur sur le lieu de stage sera choisi en fonction de ses capacités à assurer au stagiaire des ressources formatives (ancienneté, place dans la structure au regard des missions de stage...).

En M1

Durant le stage qui dure quatre mois (de février à mai), l'étudiant(e) doit se voir confier une mission pour résoudre une problématique au sein de l'organisation d'accueil.

En M2

Durant le stage qui dure six mois (de février à juillet), l'étudiant(e) doit se voir impérativement confier une mission en totale responsabilité au sein de l'organisation d'accueil.

En M1 et M2

L'étudiant(e) doit pouvoir disposer durant son stage d'une demi-journée par semaine pour se consacrer à un travail de distanciation et à l'écriture de son rapport. Il est exigé un premier rendu long sur la présentation de la structure pour début avril. Ce premier écrit permet à l'étudiant(e) de poser les bases de ce qui pourrait être la problématique du lieu et/ou la problématique du rapport de stage. C'est à partir de ce "document martyre" que l'enseignant responsable pourra construire un dialogue constructif avec l'étudiant(e), en vue de l'écriture finale. Ainsi, ce rendu écrit ne réside pas seulement dans la partie descriptive du lieu ; mais contient les bases de la réflexion à venir, et peut comprendre l'élaboration d'un premier plan du rapport (provisoire et perfectible).

Évaluation

Vers la mi-juin pour les M1 et fin août pour les M2 (les dates précises de remise des rapports seront fixées par chacun des tuteurs universitaires), l'étudiant(e) doit remettre son rapport

simultanément à l'organisation d'accueil (1 exemplaire papier) et au secrétariat de la formation (1 exemplaire sur CDROM pour la conservation des rapports ; 1 exemplaire papier pour l'enseignant responsable, exemplaire qui servira également au membre du jury qui pourra le parcourir lors de la soutenance).

La soutenance dure au total une heure et demi ; elle se déroule devant un jury composé du tuteur de stage, de l'enseignant responsable, et d'un candidat enseignant dans la formation. Si le tuteur ne peut être présent, il lui sera demandé de produire un commentaire écrit avant la soutenance, ou d'en discuter avec l'enseignant responsable par téléphone.

L'étudiant(e) prépare un exposé de 20 minutes en le travaillant comme on travaillerait une présentation dans des circonstances politiques signifiantes (AG d'une asso ; présentation d'un rapport d'activités à des élus...). Les conditions de travail doivent être minimalement présentées pour aider le candidat à situer l'action du stagiaire. Ce dernier peut choisir de suivre le fil de son rapport, mais il peut également profiter de la soutenance pour tirer un fil spécifique, et présenter le rapport sous un autre angle que celui choisi pour le rapport écrit.

Ensuite, le jury discute de manière constructive (questions, réflexions, pistes de réflexion) sur la base de l'exposé ; de l'action sur le terrain ; et du rapport écrit.

Les 15 dernières minutes sont consacrées à la discussion du jury, hors présence de l'étudiant(e), pour l'évaluation.

L'étudiant(e) est évalué 1. Sur le respect des procédures de suivi de stage (5/40) ; 2. Sur son action sur le terrain (essentiellement par le tuteur de stage professionnel) (10/40) ; 3. Sur l'écrit (15/40) ; 4. Sur l'exposé et sur les capacités de réponse aux questions soulevées et sur la posture tenue lors de la soutenance (10/40).

Ainsi, un « bon » stage sur le terrain ne donne pas nécessairement lieu à une « bonne note », car l'évaluation porte certes sur les qualités de l'action menée et les compétences professionnelles acquises (nature du stage, conformité de la mission aux objectifs d'un stage de M1 ou M2, capacité de l'étudiant(e) à négocier la mission, types de compétences mises en œuvre pour la réaliser), mais également sur la capacité à en rendre compte de manière problématisée dans la rédaction du rapport écrit et dans la soutenance, face à un jury universitaire.

La note est enrichie d'un commentaire rédigé par l'enseignant responsable afin de conserver la mémoire du travail de l'étudiant(e), dans la perspective du suivi sur les deux années de la formation.

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger sont bien sûr les bienvenus ; mais ils exigent une attention plus forte pour en garantir la réussite. L'expérience nous montre que partir à l'étranger comporte des risques importants de se laisser emporter par la découverte (et l'accommodement avec) d'une certaine étrangeté et d'une certaine altérité, en réduisant fortement les qualités d'écriture et de recul - c'est pourquoi d'ailleurs nous déconseillons plutôt les destinations relativement « lointaines » aux M1 (distance géographique et/ou système d'organisation du champ culturel et artistique complètement différent).

Donc, les étudiant(e)s qui souhaitent effectuer leur stage à l'étranger devront s'assurer de la possibilité d'un réel suivi entre la structure d'accueil et la formation en choisissant notamment des enseignants bilingues et le cas échéant deux enseignants. Ils (elles) devront rendre un rapport qui dans la première partie consacrée au fonctionnement de la structure sera rédigé dans les deux langues afin que le tuteur en entreprise puisse faire un commentaire écrit sur la compréhension de la structure par l'étudiant(e). Les étudiant(e)s sont tenu(e)s de présenter

leur rapport à l'université de Lille SHS durant les calendriers prévus à cet effet.

En M1, aucune dérogation ne sera acceptée pour soutenir le stage en septembre. La soutenance aura lieu dans les mêmes conditions pour tous. Le retour en France doit donc être prévu dans ce cadre-là – et le choix de la distance doit donc également s'opérer selon les ressources de l'étudiant(e). Une vigilance doit être maintenue par l'étudiant(e) pour rendre des écrits à l'enseignant responsable permettant de construire un rapport distancié et problématisé sans se laisser prendre par les circonstances.

En M2, le premier rendu sur la présentation de la structure pourra bénéficier d'un délai supplémentaire d'un mois.

La convention de stage

La convention protège l'étudiant(e) en cas d'accident du travail sur le lieu et le trajet de leur stage. Elle est remise à l'étudiant(e) avec le dossier du suivi de stage, lors de la réunion de présentation du stage.

L'étudiant(e) doit la remplir avec la structure en 3 exemplaires (4 en cas de stage à l'étranger), puis la signer, la faire signer par la structure et par son tuteur universitaire.

Il doit ensuite déposer les 3 (ou 4) exemplaires au BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) - **accompagnés de 2 timbres au tarif en vigueur** - pour signature de la Présidente de l'Université. Le BAIP transmettra ensuite un exemplaire à la structure et un autre à l'étudiant(e).

L'étudiant(e) est couvert dès lors que la convention a été transmise au BAIP.

En cas de prolongement du stage, il n'est pas nécessaire de refaire une convention. Le BAIP établit un avenant 8 jours avant la date de fin de stage, sur simple demande écrite auprès de ce service.

Les modalités de suivi

Afin de nous donner les moyens de mieux suivre les stagiaires et de maintenir un dialogue fructueux avec les structures d'accueil, nous avons réalisé un document interne à la formation, intitulé « suivi de stage » qui doit être impérativement rempli par les étudiants et les tuteurs de stage dans les délais et conditions préétablis (voir le document). Ce dossier, remis aux étudiants avant le début du stage, est disponible au secrétariat. Ce document - commun aux deux années mais avec des niveaux d'exigence et parfois des délais spécifiques - se compose de quatre parties principales :

Une première fiche est consacrée à la présentation de l'organisation d'accueil avec ses caractéristiques principales. Elle doit être impérativement retournée au secrétariat avant le début du stage.

Le dossier 1 comporte une partie consacrée aux exigences de l'organisation d'accueil. Validée par le tuteur de stage, elle doit être remise à la fin de la première semaine au secrétariat de la formation.

Le dossier 2 comporte le calendrier prévisionnel des tâches réalisées par le stagiaire. Il doit impérativement être remis à l'enseignant responsable avant la fin de la 2^e semaine du stage après validation par le tuteur de stage.

Le dossier 3, intitulé bilan intermédiaire, est composé de fiches de comptes rendus à remettre, après validation par le tuteur de stage, toutes les deux semaines pour le premier mois puis tous les mois. Il permet un suivi permanent de l'étudiant(e) et une liaison constante entre l'organisation d'accueil et la formation.

Le dossier 4 destiné aux tuteurs de stage pour une appréciation et des commentaires intermédiaires.

Par ailleurs, un rapport d'étape obligatoire pour les M1 et les M2, comportant une première analyse du lieu, proposant des pistes pour déceler la problématique du lieu, ou la problématique soulevée par l'organisation d'accueil, doit être rendu à l'enseignant responsable au terme des deux premiers mois de stage. Ce rapport d'étape peut comprendre un plan provisoire du rapport. En tous les cas, il va au-delà de la simple description du lieu, par les éléments d'analyse (du contexte, du budget, de l'organisation du travail, etc.) et les pistes de réflexion qu'il propose.

Nous demandons aux enseignants responsables de stagiaires et tuteurs de stage de veiller au respect de la procédure décrite ci-dessus afin d'éviter tout malentendu dont pourrait souffrir la qualité du stage et par là même sa validation. Ce suivi de la procédure est évalué (5/40).

Bilan

En conclusion, nous souhaitons qu'étudiants, enseignants responsables, tuteurs de stage collaborent efficacement afin de rendre efficaces les 10 mois de stage. Cette période doit en effet contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à son insertion professionnelle.

Descriptif des UE du parcours MC-PAP

Semestre 3 UE 6 Problématiques du développement des publics

4 ECTS

Intitulé de l'enseignement : Analyse des publics & Etude de cas
15h CM – 15h TD

Intervenante : Juliette Dalbavie

Descriptif :

Les premières séances permettront de présenter le cadre général du cours et de rappeler le contexte d'émergence des notions de « public(s) » et de « non-public(s) ». Elles permettront également de présenter des exemples d'enquêtes ethnographiques sur les publics.

Puis, dans les séances suivantes, les étudiants (par groupe) présenteront un texte de référence consacré à ces notions sous forme d'exposés. Il s'agira de faire apparaître la diversité d'acceptions que peuvent recouvrir les catégories de « public(s) » et de « non-public(s) » selon les objets et les dispositifs culturels étudiés et de rendre compte des méthodologies d'enquête retenues. Le texte aura été distribué précédemment à l'ensemble des étudiants qui pourront ainsi poser des questions à chaque groupe au moment de l'exposé.

Enfin, en parallèle des séances, les étudiants (par groupe) mèneront une enquête ethnographique auprès des publics et des non-publics d'une structure culturelle. Les séances fonctionneront comme des ateliers d'analyse collective au cours desquelles les étudiants seront appelés à présenter leurs expériences de terrain, à partager les notes consignées dans leurs carnets de bords, et à s'entraider pour faire face aux difficultés qu'ils rencontreront pour mener leurs observations. L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à l'enquête ethnographique, c'est-à-dire aux techniques d'*observation* et de *description* du monde de la vie ordinaire, qui permettent de porter un intérêt scientifique à ce que nous tenons habituellement comme allant de soi. Nous tenterons de montrer l'intérêt de cette méthode compréhensive quand il s'agit de recueillir des données sur les publics et les « non publics » d'une structure culturelle. Les pratiques de ces spectateurs seront décrites, étudiées et confrontées à la lecture des textes de sociologie ou d'ethnographie donnés en séances tout au long du semestre.

Compétences visées :

- Comprendre l'émergence des catégories de « public(s) » et de « non-public(s) » tout en développant une vision critique de ces notions ;
- Connaître les différentes méthodologies d'enquête et être capable de choisir celle qui sera la plus adaptée au type de questions que l'on se pose sur les publics.
- Etre capable de conduire une enquête ethnographique auprès des publics et des « non publics » d'une structure culturelle. Développer sa capacité à observer, à écouter et à faire parler les spectateurs mais aussi ceux qui ne fréquentent pas la structure.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Pour acquérir quelques bases méthodologiques en ethnographie :

ARBORIO (Anne-Marie) et FOURNIER (Pierre), 2008, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris : Armand Colin, [1999].

BEAUD (Stéphane) et WEBER (Florence), 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, [1997].

BECKER (Howard S.), 2002, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.

BERTHIER (Nicole), 2000, *Les techniques d'enquête : méthode et exercices corrigés*, Paris : Armand Colin.

BLANCHET (Alain), GHIGLIONE (Rodolphe), MASSONNAT (Jean), TROGNON (Alain), 2005, *Les techniques d'enquête en sciences sociales : observer, interviewer, questionner*, Paris : Dunod.

CEFAI (Daniel), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris : La Découverte.

COPANS (Jean), 2005, *L'enquête et ses méthodes : l'enquête ethnologique de terrain*. Paris : Armand Colin, [1999].

LAPLANTINE (François), 1996, *La description ethnographique*, Paris : Nathan.

Pour mener les entretiens :

KAUFMANN (Jean-Claude), 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan.

BERTAUX (Daniel), 2010, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris : Armand Colin.

Pour décrire les spectacles :

PAVIS (Patrice), 2012, *L'analyse des spectacles*, Paris : Armand Colin.

Pour construire les exposés et plus largement pour réfléchir aux manières dont on utilise des représentations (des tableaux, des graphismes, des cartes, des photos...) pour parler de la société :

BECKER (Howard S.), 2009, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris : La découverte.

Pour préparer/prolonger la lecture des textes d'exposés :

ANCEL (Pascale), PESSIN (Alain) (dir.), 2004, *Les non-publics*, Tome I et II, Paris : L'Harmattan.

BOURDIEU (Pierre), DARBEL (Alain), 1969, *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Paris : Ed. de Minuit.

BOURDIEU (Pierre), 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Editions de Minuit.

CUCHE (Denys), 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris : La Découverte.

DAYAN (Daniel) (dir.), 1993, « A la recherche du public. Réception, Télévision, Médias », in *Hermès* n° 11-12.

DJAKOUANE (Aurélien), PEDLER (Emmanuel), 2003, « Carrières de spectateurs au théâtre public et à l'opéra », in O. Donnat et P. Tolila (dir), *Le(s) Public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po.

- DE SINGLY (François), 2000, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Nathan Université.
- DONNAT (Olivier), 1998, *Les pratiques culturelles des Français. Enquête 1997*, Paris : La Documentation Française.
- DONNAT (Olivier), OCTOBRE (Sylvie), 2001, *Les publics des équipements culturels : méthodes et résultats d'enquêtes*, Paris : Département des Etudes et de la Prospective.
- DONNAT (Olivier), TOLILA (Paul), 2003, *Les publics de la culture*, Paris : Presses de Sciences Po.
- DONNAT (Olivier), 2003, *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, Paris : La documentation française.
- DONNAT (Olivier), 2009, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris : La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication.
- DONNAT (Olivier), 2004, « Transmettre une passion culturelle », *Développement culturel*, n°143.
- DONNAT (Olivier), 2005, « La féminisation des pratiques culturelles » *Développement culturel*, n°147.
- ESQUENAZI (Jean-Pierre), 2003, *Sociologie des publics*, Paris : La Découverte.
- ETHIS (Emmanuel), 2002, *Avignon, le public réinventé : le festival sous le regard des sciences sociales*, Paris : La documentation française.
- ETHIS (Emmanuel), 2004, *Pour une po(i)étique du questionnaire en sociologie de la culture. Le spectateur imaginé*, Paris : L'Harmattan.
- ETHIS (Emmanuel), FABIANI (Jean-Louis), MALINAS (Damien), 2008, *Avignon ou le public participant*, L'Entretiens éditions.
- ETHIS (Emmanuel) (dir.), 2001, *Aux Marches du palais. Le Festival de Cannes sous le regard des sciences sociales*, Paris : La Documentation Française.
- ETHIS (Emmanuel), 2001, « La légitimité culturelle en questions – 2/2 », in Bernard Lahire (dir.), *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu, dettes et critiques*, Paris : La Découverte, [1999].
- ETHIS (Emmanuel), 2005, *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris : Nathan.
- FABIANI (Jean-Louis), 2007, *Après la culture légitime : objets, publics, autorités*, Paris : L'Harmattan.
- FABIANI (Jean-Louis), « public constatés, publics inventés, publics déniés, Les sciences sociales et la démocratisation de la culture », in *Enseigner la musique*, n°6/7, février 2004.
- FLEURY (Laurent), 2010, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris : Armand Colin, [2006].
- FOREST (Claude), « Qui s'assoit où ? Stratégies d'occupation des sièges dans la salle de cinéma », *Conserveries mémorielles* [En ligne], # 12 | 2012, mis en ligne le 05 avril 2012, consulté le 17 septembre 2013. URL : <http://cm.revues.org/1070>
- GONON (Anne), 2007, *Ethnographie du spectateur. Le théâtre de rue, un dispositif communicationnel analyseur des formes et récits de la réception*, doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de Serge Chaumier. <http://archives.lefourneau.com/ecritsmemoires/annegonon.pdf>
- GRIGNON (Claude), PASSERON (Jean-Claude), 1989, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris : Le Seuil.
- JACOBI (Daniel), LUCKERHOFF (Jason) (dir.), 2009, « A la recherche du « non-public » », in *Loisir et Société*, Vol. 32 n°1.
- JEANSON (Francis), 1972, « Déclaration de Villeurbanne » in *L'action culturelle dans la cité*. Paris : Seuil, [1968], pp. 119-124.

LAHIRE (Bernard), 2004, *La culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris : La Découverte.

PASQUIER (Dominique), 2013, « La sortie au théâtre », rapport en ligne sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication.

Synthèse de l'enquête « Les pratiques artistiques et culturelles des habitants de la Métropole lilloise », parue dans la revue de l'Observatoire des politiques culturelles n°40, été 2012.

Sites ressources :

<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr>

<http://www.culture.gouv.fr/deps>

Pré-requis :

- Participer de manière active à chacune des séances en s'investissant dans l'ensemble des exposés. Chaque groupe sera responsable d'un texte mais devra également lire l'intégralité des textes présentés en séance afin de pouvoir poser des questions et susciter l'échange à la fin de chaque exposé.

- participation active à l'enquête de terrain

Modalités d'évaluation : Contrôle Continu

Session 1 :

- un exposé de 45 minutes max. présentant un texte de référence suivi de 15 minutes de questions (50% de la note totale).

- un dossier rendant compte d'une enquête menée auprès des publics et des non publics d'une structure culturelle (50% de la note totale).

Nota bene : Si l'un des étudiants venait à ne pas s'investir dans le travail de groupe (exposé et/ou enquête de terrain) ou si des difficultés relationnelles empêchaient le travail de groupe, celui-ci pourrait être recomposé et le ou les étudiants concernés se verrai(en)t amené(s) par l'enseignante à rendre des travaux individuels.

En cas de seconde session : une épreuve écrite (2h00) vérifiant la connaissance des concepts étudiés en cours.

Semestre 3 UE 7 – Enjeux de la programmation artistique et culturelle

4 ECTS

Enseignement : Analyse de programmation - étude de cas

Intervenant : François Debruyne

Descriptif

L'objectif est d'analyser et d'évaluer les enjeux de la programmation pour des structures pluridisciplinaires du spectacle vivant en France. Il s'agit de comprendre, notamment, que programmer ce n'est pas que choisir et accueillir des spectacles (que l'on aime bien) et que saisir les enjeux de la programmation requiert d'analyser d'autres dimensions du travail.

Pour ce faire, nous travaillons à partir d'une étude de cas, d'un équipement culturel qui programme différentes formes de spectacles, un cas qui est commun avec le cours *Analyse des publics*. Ce dispositif pédagogique reste en partie expérimental : il n'existe pas de recette à appliquer pour analyser le travail de programmation. Cela passe par l'analyse distante et extensive de documents, par celles de deux temps de rencontre avec l'équipe du lieu concerné et par l'expérience de spectateur-ethnographe (*analyse des publics*) lors de quelques spectacles programmés ; concrètement, cela se déroule en 3 phases : 1) une visite de l'équipement et une 1^{ère} rencontre avec l'équipe en septembre (le-la directeur-trice / programmateur-trice, puis en relation des lieux, l'administrateur-trice, le-la secrétaire générale, le-la responsable des Relations avec les Publics, le-la chargé-e de communication, le-la régisseur-sseuse, la compagnie en résidence à ce moment-là, etc.) ; 2) la phase la plus longue qui court d'octobre à mi-janvier, met les étudiants au travail en petits groupes, sur un thème qu'ils délimitent (la programmation danse, l'action culturelle, les cercles de notoriété, le jeune public, les résidences, etc.) et avec des moments où nous sommes tous ensemble (debriefing de la rencontre, inventions d'outils d'analyse, répartition des tâches, retours sur l'expérience d'une soirée) et d'autres où ils tentent d'analyser les documents fournis (plaquettes, contrat d'objectif, budget, plan d'occupation du lieu...) et/ou d'élargir leurs investigations (sites internet des compagnies, discours publics, enquête sur le terrain...) ; 3) un dernier temps, fin janvier, de présentation des analyses à l'équipe du lieu, où il s'agit de tester les hypothèses d'analyse, de susciter la discussion, de mesurer les écarts entre les entrées analytiques des étudiants et le « vécu » des professionnels, de faire prendre la mesure de la complexité des enjeux de la programmation pour pouvoir poursuivre l'analyse.

Pré-requis : désapprendre provisoirement les réflexes et routines (de) professionnels

Compétences visées :

Inventer les méthodologies de travail adéquates

Comprendre et analyser la complexité des enjeux des structures culturelles qui programment

Volume horaire de travail personnel : entre 10 et 20h

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie

Catherine Dutheil-Pessin et François Ribac, *La fabrique de la programmation culturelle*, La Dispute, 2017.

Modalité d'évaluation CC

1) Travail collectif en sous-groupe à partir d'un thème et présentation du travail à l'équipe professionnelle concernée ; 2) analyse individuelle de l'ensemble du processus pour comprendre les enjeux du travail de programmation

1) Enseignement : Production et diffusion du spectacle vivant

Intervenant : François Debruyne

Descriptif A partir des dynamiques et des problématiques liées à la production et à la diffusion du spectacle vivant aujourd'hui, l'objectif général est de repérer, d'analyser et de mettre en perspective les conditions de pérennité et les possibilités de développement des arts vivants. Trois mouvements organiseront le cours : 1) Quelles « économies » du spectacle vivant en France ? ; 2) comprendre les dynamiques transversales à l'ensemble du spectacle vivant et les spécificités qui peuvent être liées à des secteurs et des disciplines aux histoires différentes (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, musiques actuelles, musiques savantes, performance, etc.), ou encore à des problématiques plus émergentes (le développement des bureaux de production, les « compagnies du milieu », la captation et la valorisation des spectacles, etc.) ; 3) saisir la diversité des activités et métiers rangés sous le même vocable (s'occuper de la production d'un festival de cirque n'a pas forcément grand chose à voir avec l'administration de la production d'une création pour une compagnie circassienne ni avec les activités d'une chargée de production dans un Pôle national des arts du cirque) .

Pour ce faire, nous alternerons des réflexions à partir de ressources diverses (sociologie économique, débats sur le régime d'intermittence, données du DEP, enquête de l'ONDA, etc.) avec des formes de partage d'expériences et de connaissances (de fait vous savez bien souvent déjà pas mal de choses « sans savoir que vous le savez ») et avec des invitations de professionnel-les (soit parce qu'elles-ils peuvent témoigner et discuter de leur métier, soit parce qu'elles-ils ont développé une forme d'expertise sur ces questions) .

Pré-requis

Compétences visées :

Comprendre et analyser la complexité des enjeux liés à la production et à la diffusion du spectacle vivant

Comprendre et s'appropriier l'hétérogénéité des activités concernées

Volume horaire de travail personnel : 10h

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie

Fabien Jannelle, *Pour une politique du spectacle vivant*, Les solitaires intempestifs, 2016.

Lucien Karpik, *L'économie des singularités*, Nrf – Gallimard, 2007.

Modalité d'évaluation CC

1) Travail collectif en sous-groupe à partir d'un thème : exposé ; 2) analyse individuelle d'une des rencontres professionnelles.

2) Intitulé de l'enseignement : Analyse de situations et partage d'expérience

Intervenantes : Réjane Sourisseau et Magali Battaglia

Descriptif :

12 H TD

Ce module permet aux étudiant.e.s de mettre en partage l'expérience récente du stage de M1, mais aussi le cas échéant des expériences de stages antérieurs ou de bénévolat.

Quels ont été les apprentissages ? Qu'est-ce qui s'est révélé fructueux ?

Quels ont été les questionnements ? Des difficultés se sont-elles présentées ? De quelle nature étaient-elles ? Comment les expliquer ? Quelles solutions ont été trouvées, ou pas, pour les dépasser ? Comment éviter qu'elles se reproduisent à l'avenir et / ou comment faire pour mieux « vivre avec » ?

Ce module propose un cadre structuré et « protégé » pour déclencher la parole – peut-être sur des sujets délicats à aborder dans un rapport de stage –, la faire circuler entre les étudiant.e.s et les intervenantes.

Les échanges se déroulent en sous-groupes d'une demi-douzaine de personnes, pour que chacun.e puisse s'exprimer (questions, incompréhensions, doutes...).

Ces sous-groupes sont composés de façon à réunir une diversité de disciplines, de structures et de situations pour favoriser une richesse d'échanges.

Ecouter les autres, réagir à des situations exposées, permet de mieux comprendre sa propre situation, donne des repères sur le type de structure, de missions à rechercher pour le stage M2 - ou au contraire, des structures et missions à éviter.

Déroulement

NB : les thématiques énoncées ici sont indicatives, elles se basent sur les attentes exprimées en 2016.

Elles pourront évoluer en 2017 selon les préoccupations des étudiant.e.s.

	Thématiques
Séance 1*	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du module• Tour d'horizon des expériences de stages et des principaux points de questionnements des étudiant.e.s• Choix des thématiques à approfondir, composition de sous-groupes
Séance 2	<ul style="list-style-type: none">• La posture de stagiaire <p>Comment mieux / bien vivre la posture de stagiaire ? Comment se sentir légitime ? Comment trouver progressivement sa place ? Comment se sentir reconnu.e ? Comment faire coïncider le calendrier universitaire avec la temporalité de la structure d'accueil ?</p>
Séance 3	<ul style="list-style-type: none">• L'organisation du travail <p>Quels étaient les points forts et les points de tension au sein de la structure qui vous a accueilli.e. ? Comment se partagent les tâches, les responsabilités, les pouvoirs ?</p>

	Quels rapports entre les permanent .e. s, les intermittent.e.s ? Entre les cadres et les non cadres ? Entre les artistes et les non artistes ? Entre les femmes et les hommes ? Entre le conseil d'administration et les salarié.e.s ?
Séance 4	• Les contraintes économiques et politiques Quel est le modèle économique de la structure qui vous a accueilli.e. ? Quel est le poids des financements publics ? Quelles sont les marges de manœuvre ? En quoi ces contraintes influencent-elles le sens et le développement du projet ? L'organisation interne ?
Séance 5 *	• Les partenariats, les réseaux Comment la structure d'accueil s'inscrit-elle dans l'environnement local, national voire international ? Comment se positionne-t-elle dans la filière ? Quels sont les partenariats d'action et de réflexion mis en place ? Quelles alliances ont été tissées ? • Bilan collectif du module • Le cas échéant, appui et conseils pour la recherche de stages.

* Les séances 1 et la dernière partie de la séance 5 se déroulent en groupe complet.
Pour les autres séances, les étudiant.e.s sont divisé.e.s en deux groupes : l'un avec Magali Battaglia, l'autre avec Réjane Sourisseau

Pré-requis :

- l'envoi du rapport de stage M1
- l'envie de revenir en collectif sur une expérience de stage individuel.

Compétences visées :

- prendre du recul, de la distance
- faire la part des choses entre le vécu subjectif et les faits objectifs, différencier le personnel et le professionnel
- analyser des difficultés, dédramatiser certaines situations
- accepter la contradiction, voire la critique ; formuler des critiques constructives
- imaginer des solutions, pistes de réflexion pour dépasser des difficultés
- se décentrer, travailler l'écoute de l'autre (un.e étudiant.e aujourd'hui, un.e collègue demain)
- prendre conscience de la diversité des contextes de travail, se situer dans cette diversité

Volume horaire de travail personnel :

Pas de travail personnel.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

- Articles sur le co-développement et les échanges entre pairs :
<http://www.afcodev.com/le-codeveloppement/le-codeveloppement.html>
- Selon les besoins et attentes des étudiants, d'autres documents et références seront fournis.

Modalités d'évaluation : Ce module ne donne pas lieu à une évaluation.

1) **Intitulé de l'enseignement** : Nouvelles Démarches artistiques et culturelles

20h TD

Intervenante : Fabienne Duszynski

Descriptif : Il s'agira de repérer et d'interroger les « nouvelles démarches artistiques » prenant sens dans les mondes de la culture, la question de « l'innovation », de la « nouveauté », servant de fil rouge à la réflexion.

Les séances s'organisent autour d'interventions de professionnels choisis pour le projet qu'ils incarnent et en fonction d'une problématique plus large, en lien avec le parcours PAP (hybridations esthétiques, ateliers créatifs, interventions dans des lieux « imprévus » et/ou dans l'espace public, déplacement de la relation artiste-spectateur, etc...).

A partir d'une problématique annuelle, seront conviés des professionnels.

Pré-requis : les acquis du M1.

Compétences visées :

Interroger les nouvelles démarches artistiques et culturelles en élaborant une problématique, en identifiant les acteurs les plus pertinents pour en discuter, et en organisant la rencontre elle-même avec l'ensemble de la promotion.

Compétences évaluées :

- Repérer des acteurs de l'innovation dans le contexte culturel et social
- Savoir évaluer le caractère innovant d'un projet
- Capacité à situer un projet dans un contexte
- Capacité à négocier avec le monde professionnel
- Capacité à animer l'intervention du professionnel

Volume horaire de travail personnel : 20h

Langue d'enseignement : français

Bibliographie : Selon la problématique de l'année (cf. le moodle).

Modalités d'évaluation :

Concernant l'évaluation du travail mené, les étudiants rendront un dossier collectif (compte-rendu de la séance organisée par le groupe) d'une dizaine de pages autour des thématiques suivantes :

- Les conditions de la mise en place du projet ;
- La recherche documentaire sur le sujet ;
- L'action/le projet/l'œuvre eux-mêmes ;
- Un bilan sur la séance de présentation (définition du caractère innovant du projet, retour réflexif sur les modalités de la prise de contact et la négociation de l'intervention, retranscription des

termes du débat et des enjeux soulevés lors de la séance, retour sur les décalages ou les surprises entre les attentes et l'exposé lui-même) ;

- Méthodologie du dossier et difficultés rencontrées

Le déroulement des stages

Ils ont lieu lors des deux années de formation avec des enjeux différents et progressifs :

Définition du stage

La définition des missions fait l'objet d'une concertation tripartite entre l'étudiant(e), le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil, et l'enseignant responsable. L'étudiant(e) ne peut seul(e) s'engager sur un stage, sans l'accord d'un enseignant responsable qui validerait le choix de la structure d'accueil (quelles ressources formatives offre-t-elle ? encadrement suffisant ?...) et de la mission construite.

L'enseignant responsable est choisi par l'étudiant parmi tous les membres de l'équipe pédagogique (cf. liste des enseignants dans le guide). Ce choix est validé seulement après accord avec l'enseignant lui-même (qui pourra refuser en fonction de son *numerus clausus*), suite à une discussion sur le lieu, les missions...

Le tuteur sur le lieu de stage sera choisi en fonction de ses capacités à assurer au stagiaire des ressources formatives (ancienneté, place dans la structure au regard des missions de stage...).

En M1

Durant le stage qui dure quatre mois (de février à mai), l'étudiant(e) doit se voir confier une mission pour résoudre une problématique au sein de l'organisation d'accueil.

En M2

Durant le stage qui dure six mois (de février à juillet), l'étudiant(e) doit se voir impérativement confier une mission en totale responsabilité au sein de l'organisation d'accueil.

En M1 et M2

L'étudiant(e) doit pouvoir disposer durant son stage d'une demi-journée par semaine pour se consacrer à un travail de distanciation et à l'écriture de son rapport. Il est exigé un premier rendu long sur la présentation de la structure pour début avril. Ce premier écrit permet à l'étudiant(e) de poser les bases de ce qui pourrait être la problématique du lieu et/ou la problématique du rapport de stage. C'est à partir de ce "document martyre" que l'enseignant responsable pourra construire un dialogue constructif avec l'étudiant(e), en vue de l'écriture finale. Ainsi, ce rendu écrit ne réside pas seulement dans la partie descriptive du lieu ; mais contient les bases de la réflexion à venir, et peut comprendre l'élaboration d'un premier plan du rapport (provisoire et perfectible).

Évaluation

Vers la mi-juin pour les M1 et fin août pour les M2 (les dates précises de remise des rapports seront fixées par chacun des tuteurs universitaires), l'étudiant(e) doit remettre son rapport simultanément à l'organisation d'accueil (1 exemplaire papier) et au secrétariat de la formation (1 exemplaire sur CDRom pour la conservation des rapports ; 1 exemplaire papier pour l'enseignant responsable, exemplaire qui servira également au membre du jury qui pourra le parcourir lors de la soutenance).

La soutenance dure au total une heure et demi ; elle se déroule devant un jury composé du tuteur de stage, de l'enseignant responsable, et d'un candidat enseignant dans la formation. Si le tuteur ne peut être présent, il lui sera demandé de produire un commentaire écrit avant la soutenance, ou d'en discuter avec l'enseignant responsable par téléphone.

L'étudiant(e) prépare un exposé de 20 minutes en le travaillant comme on travaillerait une présentation dans des circonstances politiques signifiantes (AG d'une asso ; présentation d'un rapport d'activités à des élus...). Les conditions de travail doivent être minimalement présentées pour aider le candidat à situer l'action du stagiaire. Ce dernier peut choisir de suivre le fil de son rapport, mais il peut également profiter de la soutenance pour tirer un fil spécifique, et présenter le rapport sous un autre angle que celui choisi pour le rapport écrit.

Ensuite, le jury discute de manière constructive (questions, réflexions, pistes de réflexion) sur la base de l'exposé ; de l'action sur le terrain ; et du rapport écrit.

Les 15 dernières minutes sont consacrées à la discussion du jury, hors présence de l'étudiant(e), pour l'évaluation.

L'étudiant(e) est évalué 1. Sur le respect des procédures de suivi de stage (5/40) ; 2. Sur son action sur le terrain (essentiellement par le tuteur de stage professionnel) (10/40) ; 3. Sur l'écrit (15/40) ; 4. Sur l'exposé et sur les capacités de réponse aux questions soulevées et sur la posture tenue lors de la soutenance (10/40).

Ainsi, un « bon » stage sur le terrain ne donne pas nécessairement lieu à une « bonne note », car l'évaluation porte certes sur les qualités de l'action menée et les compétences professionnelles acquises (nature du stage, conformité de la mission aux objectifs d'un stage de M1 ou M2, capacité de l'étudiant(e) à négocier la mission, types de compétences mises en œuvre pour la réaliser), mais également sur la capacité à en rendre compte de manière problématisée dans la rédaction du rapport écrit et dans la soutenance, face à un jury universitaire.

La note est enrichie d'un commentaire rédigé par l'enseignant responsable afin de conserver la mémoire du travail de l'étudiant(e), dans la perspective du suivi sur les deux années de la formation.

Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger sont bien sûr les bienvenus ; mais ils exigent une attention plus forte pour en garantir la réussite. L'expérience nous montre que partir à l'étranger comporte des risques importants de se laisser emporter par la découverte (et l'accommodement avec) d'une certaine étrangeté et d'une certaine altérité, en réduisant fortement les qualités d'écriture et de recul - c'est pourquoi d'ailleurs nous déconseillons plutôt les destinations relativement « lointaines » aux M1 (distance géographique et/ou système d'organisation du champ culturel et artistique complètement différent).

Donc, les étudiant(e)s qui souhaitent effectuer leur stage à l'étranger devront s'assurer de la possibilité d'un réel suivi entre la structure d'accueil et la formation en choisissant notamment des enseignants bilingues et le cas échéant deux enseignants. Ils (elles) devront rendre un rapport qui dans la première partie consacrée au fonctionnement de la structure sera rédigé dans les deux langues afin que le tuteur en entreprise puisse faire un commentaire écrit sur la compréhension de la structure par l'étudiant(e). Les étudiant(e)s sont tenu(e)s de présenter leur rapport à l'université de Lille SHS durant les calendriers prévus à cet effet.

En M1, aucune dérogation ne sera acceptée pour soutenir le stage en septembre. La soutenance aura lieu dans les mêmes conditions pour tous. Le retour en France doit donc être prévu dans ce cadre-là – et le choix de la distance doit donc également s'opérer selon les ressources de

l'étudiant(e). Une vigilance doit être maintenue par l'étudiant(e) pour rendre des écrits à l'enseignant responsable permettant de construire un rapport distancié et problématisé sans se laisser prendre par les circonstances.

En M2, le premier rendu sur la présentation de la structure pourra bénéficier d'un délai supplémentaire d'un mois.

La convention de stage

La convention protège l'étudiant(e) en cas d'accident du travail sur le lieu et le trajet de leur stage. Elle est remise à l'étudiant(e) avec le dossier du suivi de stage, lors de la réunion de présentation du stage.

L'étudiant(e) doit la remplir avec la structure en 3 exemplaires (4 en cas de stage à l'étranger), puis la signer, la faire signer par la structure et par son tuteur universitaire.

Il doit ensuite déposer les 3 (ou 4) exemplaires au BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) - **accompagnés de 2 timbres au tarif en vigueur** - pour signature de la Présidente de l'Université. Le BAIP transmettra ensuite un exemplaire à la structure et un autre à l'étudiant(e).

L'étudiant(e) est couvert dès lors que la convention a été transmise au BAIP.

En cas de prolongement du stage, il n'est pas nécessaire de refaire une convention. Le BAIP établit un avenant 8 jours avant la date de fin de stage, sur simple demande écrite auprès de ce service.

Les modalités de suivi

Afin de nous donner les moyens de mieux suivre les stagiaires et de maintenir un dialogue fructueux avec les structures d'accueil, nous avons réalisé un document interne à la formation, intitulé « suivi de stage » qui doit être impérativement rempli par les étudiants et les tuteurs de stage dans les délais et conditions préétablis (voir le document). Ce dossier, remis aux étudiants avant le début du stage, est disponible au secrétariat. Ce document - commun aux deux années mais avec des niveaux d'exigence et parfois des délais spécifiques - se compose de quatre parties principales :

Une première fiche est consacrée à la présentation de l'organisation d'accueil avec ses caractéristiques principales. Elle doit être impérativement retournée au secrétariat avant le début du stage.

Le dossier 1 comporte une partie consacrée aux exigences de l'organisation d'accueil. Validée par le tuteur de stage, elle doit être remise à la fin de la première semaine au secrétariat de la formation.

Le dossier 2 comporte le calendrier prévisionnel des tâches réalisées par le stagiaire. Il doit impérativement être remis à l'enseignant responsable avant la fin de la 2e semaine du stage après validation par le tuteur de stage.

Le dossier 3, intitulé bilan intermédiaire, est composé de fiches de comptes rendus à remettre, après validation par le tuteur de stage, toutes les deux semaines pour le premier mois puis tous les mois. Il permet un suivi permanent de l'étudiant(e) et une liaison constante entre l'organisation d'accueil et la formation.

Le dossier 4 destiné aux tuteurs de stage pour une appréciation et des commentaires intermédiaires.

Par ailleurs, un rapport d'étape obligatoire pour les M1 et les M2, comportant une première analyse du lieu, proposant des pistes pour déceler la problématique du lieu, ou la problématique

soulevée par l'organisation d'accueil, doit être rendu à l'enseignant responsable au terme des deux premiers mois de stage. Ce rapport d'étape peut comprendre un plan provisoire du rapport. En tous les cas, il va au-delà de la simple description du lieu, par les éléments d'analyse (du contexte, du budget, de l'organisation du travail, etc.) et les pistes de réflexion qu'il propose. Nous demandons aux enseignants responsables de stagiaires et tuteurs de stage de veiller au respect de la procédure décrite ci-dessus afin d'éviter tout malentendu dont pourrait souffrir la qualité du stage et par là même sa validation. Ce suivi de la procédure est évalué (5/40).

Bilan

En conclusion, nous souhaitons qu'étudiants, enseignants responsables, tuteurs de stage collaborent efficacement afin de rendre efficaces les 10 mois de stage. Cette période doit en effet contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à son insertion professionnelle.

Présentation du Master parcours ICCS

Responsable : Cécile TARDY

Le parcours Industries Culturelles et Societe (ICS) du Master Métiers de la culture renvoie aux nouvelles problématiques professionnelles et de recherche qui se déploient à la croisée des questions culturelles, médiatiques, sociales et politiques dans nos sociétés contemporaines.

Dans le cadre de cette formation, il s'agira de :

Préparer à la fois aux métiers en développement de l'expertise pour les industries créatives et à l'engagement dans les métiers de la recherche ;

Constituer une culture générale solide des enjeux liés aux industries culturelles et aux nouveaux médias ;

Permettre une spécialisation thématique progressive, par la recherche, liée aux questions des médias, des innovations technologiques et de leurs usages sociaux ;

Préparer des futurs professionnels amenés à concevoir, produire et diffuser des produits culturels, coordonner des projets liés à la convergence numérique, promouvoir et communiquer pour les industries culturelles et les médias ;

Aider les institutions politiques à penser la question de la créativité.

Master 1 parcours ICCS

Semestre 1

UE 1	Enjeux culturels et sociaux
	Sociologie des enjeux sociaux et culturels
	Sociologie : lectures critiques
UE 2	Formes et mondes artistiques et culturels
	Approche transversale des esthétiques contemporaines
	Formes artistiques et secteurs culturels <i>Musique –Industries créatives et cultures visuelles</i>
UE 3	Initiation à la recherche
	Séminaire de recherche : <i>Médiations de la culture et dispositifs numériques</i>
UE 4	Langue vivante
UE 5	Découverte du terrain
	Fabrique du terrain et recherche
	Séminaire projet Urbanités numériques 1
	Atelier de lecture appliqué au projet
	Ressources et connaissances des secteurs socio-culturels
UE 6	Recherche et développement dans les industries culturelles, créatives
	Politiques et management de la recherche développement
	Développement, montage et gestion des projets publics et privés
	Droit propriété intellectuelle
	Socio-économie des industries culturelles et créatives

Semestre 2

UE1	Les outils pour l'analyse des industries culturelles, créatives
	Epistémologie et histoire des SIC
	Problématiques actuelles : séminaire 1
	Problématiques actuelles : séminaire 2
UE2	Professionnalisation par la recherche
	Ateliers méthodologiques : observation, analyse, écriture
	Séminaire projet urbanités numériques 2
	Fabrique du terrain et recherche 2
UE 3	Travail de terrain
	Projet de mémoire
	Stage

Semestre 1 - UE 1 Enjeux culturels et sociaux

4 ECTS

Intitulé des enseignements : Sociologie des enjeux sociaux et culturels & Sociologie : lectures critiques

Intervenante : Stéphanie Pryn

Descriptif :

Nous travaillerons à saisir la spécificité de la posture et du regard sociologique en vue d'appréhender à l'aide de concepts et de méthodes spécifiques des problématiques sociétales, des évolutions contemporaines, et les champs que les étudiants sont susceptibles d'investir en tant que futurs professionnels.

Cela veut dire acquérir un ensemble de connaissances (avec un travail sur des textes), mais surtout, changer durablement la manière d'appréhender la réalité sociale en systématisant certains mécanismes de recherche : se donner les moyens de vérifier ; d'alimenter sa réflexion par des recherches menées par d'autres ; saisir en quoi le social (la culture, l'art, le normal et l'anormal, le bien le mal, le beau le laid...) n'est pas un donné, un fait « naturel », mais le fruit d'une construction historiquement et socialement située ; s'interroger sur la socio-genèse de certains faits sociaux ; mettre en perspective ; s'appuyer sur des données statistiques mais également qualitatives pour être à la recherche de la diversité des versions du monde...

Programme :

Les 5 premières séances seront des moments de travail de deux types :

1. Quelques apports dont l'appropriation sera animée par mes soins :

Sociologie de Pierre Bourdieu et critiques

Misérabilisme et Populisme

Principales évolutions dans les pratiques culturelles contemporaines, en regard avec les mutations sociétales.

2. Premiers temps de travail en TD accompagné (recherche ensemble de textes...), sur les recherches des étudiants concernant le travail à mener sur la thématique choisie / attribuée.

Ces thématiques sont volontairement très larges et renvoient à des préoccupations sociétales, pour éviter le risque de s'enfermer sur la connaissance de son propre monde :

Le travail - Le genre - La famille - Les migrations - La ville - L'engagement, le militantisme, le politique - Les NTIC - L'éducation / l'école.

Par 2 ou 3, avec l'aide et la validation de l'enseignant.e, les étudiants

1. s'essaieront à la recherche de textes (cairn, isidore, liens socios...) ; se détermineront avec l'enseignant.e sur un texte sociologique, géographique, anthropologique, en sc politiques... sur la thématique dont ils auront pris la charge, en faisant un parcours depuis la thématique générale jusqu'au resserrement sur un texte traitant potentiellement (mais pas nécessairement) de ces questions sur leur domaine professionnel ou esthétique singuliers (ex : de la thématique « travail » on peut arriver à un texte concernant « le métier de musicien de jazz » ; mais aussi, de la même thématique « travail » parvenir à « la question du sale boulot à l'hôpital »). Quels qu'ils soient, les textes doivent être « bons » sur les critères académiques (« bonnes » revues de sc humaines), denses, entrer dans une certaine complexité, et permettre de donner à voir des dimensions d'analyse transférables à d'autres objets que celui dont ils traitent (ex : le texte / aides

soignantes => nous fournit des concepts qui nous permettent de penser d'autres réalités sociales, y compris mais pas seulement les « nôtres »).

L'ensemble de la promotion devant lire les mêmes textes pour se construire une culture sociologique commune, les étudiants de chacune des demi-promotions auront à se coordonner avec ceux de l'autre TD pour se déterminer sur le choix d'un même texte ;

2. en animeront l'appropriation pour l'ensemble du groupe. Il ne s'agit pas d'un exposé. Il ne s'agit pas de faire une recherche exhaustive (si tant est que cela soit possible) sur le thème. Mais de partager la recherche que vous avez menée pour trouver le texte, et en partager la compréhension avec l'ensemble du groupe. L'animation consiste à

- introduire le texte auprès du groupe-TD ;

- formuler une grille de questions aidant la lecture du texte, pour en faire émerger les problématiques essentielles ;

- **Tous les étudiants devront avoir lu le texte avant cette séance de travail.** Ils disposeront d'abord d'un temps de travail durant le TD pour répondre par groupes de 3 aux questions du groupe responsable de l'animation ; ce dernier sera en charge d'accompagner ce temps de travail en écoutant (sans intervenir), et si besoin en aidant les étudiants dans leur appropriation du texte ;

- et d'animer le moment collectif de reprise du texte de manière commune dans la seconde partie de la séance.

L'enseignant.e reste bien sûr présent.e et accompagnant.e sur tous ces moments.

Les 9 séances suivantes seront donc relatives aux 9 thèmes travaillés par les étudiants.

Séance n-2 : envoyer le texte à la reproduction

Séance n-1 : distribution du texte à lire pour n à l'ensemble de la promotion ;

Séance n : une heure de travail en petits groupes, suivie d'une heure de reprise collective, l'ensemble étant animé par le groupe responsable

Bibliographie indicative :

Pierre Bourdieu, Olivier Donnat, Laurent Fleury, Bernard Lahire, François Dubet et Danilo Martuccelli, Jean-Michel Lucas...

+ textes choisis en fonction des thématiques retenues au début de l'année.

Modalités d'évaluation :

Un texte de deux – trois pages max, à rendre au moment de la semaine des épreuves (version papier à adresser au secrétariat, à mon nom, ou remise en mains propres ET numérisée envoyée par mail), répondant aux questions que vous avez fait émerger pour vous approprier le texte dont vous avez eu la charge (et rapidement, rendant compte de votre questionnement à partir du thème examiné). Vos productions devront entrer dans la profondeur du texte étudié, expliciter les éléments de problématique, de résultats, présents dans le texte. Les étudiants devront mettre en regard le texte qu'ils auront travaillé avec certains apports des autres textes travaillés ensemble.

En cas de 2^{ème} session en épreuve terminale

Question de synthèse – travail sur table - durée deux heures – avec la même consigne de travail que celle du premier travail à réaliser pour la première session

Intitulé de l'enseignement : Approche transversale des esthétiques contemporaines
18h CM

Intervenante : Fabienne Duszynski

Descriptif : Ce cours magistral proposera un panorama de l'art moderne et de l'art contemporain (trouble voire abandon des classifications, catégories et genres classiques ; reconnaissance de nouvelles pratiques comme relevant de l'art ; extension des techniques, matériaux, médiums ; extension des lieux et territoires de l'art ; etc.) en privilégiant une problématique transversale : la question de l'exposition. Les implications sociales et politiques des avant-gardes européennes ont conduit les artistes à critiquer les espaces traditionnels de l'exposition, notamment le musée. Cette critique de « l'art culturel » (ainsi que Jean Dubuffet désignera plus tard « l'art des musées, galeries, salons ») esquissée au sein de l'art moderne connaîtra des développements théoriques et des passages à l'acte bien plus systématiques dans les années 60. Le land art, le happening, l'art in situ, l'art conceptuel, etc., sont alors des pratiques émergentes qui entendent sortir l'œuvre du cadre de la galerie pour la placer directement en relation critique avec le monde, en stigmatiser le statut de marchandise et problématiser les conditions de sa rencontre avec le public. Mais comme le prophétisait Lucy Lippard (*Six Years : the dematerialization of the art object*, 1969), le monde de l'art, « si fortement tributaire d'objets qui peuvent s'acheter et se vendre », absorba ces pratiques qui s'opposaient pourtant au système dominant. Aujourd'hui la multiplication des institutions dévolues à l'art contemporain atteste d'une accélération du processus de reconnaissance institutionnelle qui faisait déjà dire au critique Harold Rosenberg, au début des années 70, que l'avant-garde déployait désormais ses activités dans une « zone démilitarisée ».

Pré-requis : Aucun

Compétences visées : A partir de l'exemple des arts plastiques, interroger les modalités et les difficultés de la rencontre des œuvres d'art et des publics.

Volume horaire de travail personnel : 20h

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie :

Oublier l'exposition, Art Press, hors-série n°21, 2000

Le Contexte de l'art / l'art du contexte. 69/96, Avant-gardes et fin de siècle, Art Press, hors-série n°17, 1996

L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du 20^{ème} S., ouvrage collectif, Ed. du Regard, 1998

PUTNAM J., *Le Musée à l'œuvre. Le Musée comme médium dans l'art contemporain*, Ed. Thames & Hudson, 2001 (2002 pour la traduction fr.)

RIOUT D., « Des artistes, sans atelier » (p. 331-362) et « L'artiste et son public » (p. 433-525),
Qu'est-ce que l'art moderne ?, Ed. Gallimard, coll. « Folio Essais », 2000
SZEEMAN H., *Écrire les expositions*, Ed. La Lettre volée, Bruxelles, 1996

Modalités d'évaluation : Session 1 : commentaire de texte à réaliser à la maison. Session 2 : écrit de 2h.

Enseignement 2 : Formes artistiques et secteurs culturels

30h TD

Cet enseignement est organisé sous forme d'options : vous suivrez deux enseignements parmi les cinq propositions qui vous sont faites.

Il s'agit de vous permettre d'entrer dans des esthétiques diverses (danse, théâtre, arts du cirque (et de la rue), musique, industries créatives et cultures visuelles), d'en faire l'analyse et l'histoire, d'en saisir les enjeux organisationnels, institutionnels et socio-économiques propres, et de parfois partager une expérience de spectateur.ice.

Nous pensons pertinent de distinguer deux types de choix : A) parmi les champs du « spectacle vivant » aux logiques plus spécifiquement liées aux politiques publiques et à leurs financements (danse / théâtre / arts du cirque) et B) parmi les champs qui sont plus ou moins directement liés aux industries culturelles et créatives (musique / industries créatives et cultures visuelles).

C'est pourquoi chacun.e d'entre vous suivra nécessairement l'un des trois enseignements parmi les premiers cités, et l'un des deux parmi les seconds.

Choix A : Danse / Théâtre / Arts du cirque (**à numéroter de 1 à 3 selon vos préférences**) ;

Choix B : Musique / industries créatives et cultures visuelles (**Choix B : à numéroter de 1 à 2 vos préférences**).

Nous vous demandons, pour le jour de la pré-rentrée, d'indiquer votre ordre de préférence parmi ces choix possibles, que nous prendrons en compte dans la limite de nos contraintes organisationnelles (équilibre des groupes).

Vous pouvez choisir de découvrir un univers qui vous est complètement inconnu plutôt que de creuser celui que vous pratiquez déjà beaucoup. Ou au contraire, choisir de vous « spécialiser » en creusant celui dans lequel vous êtes déjà impliqué.e. Toutes les raisons guidant vos choix sont sans doute légitimes, prenez simplement le temps de les poser, de vous les rendre explicites. Nous vous demandons de nous indiquer brièvement, en une phrase ou deux, les motifs de vos choix.

Vous pourrez être amené.e à suivre une option qui ne serait pas votre premier choix, mais qui participera en tous les cas à nourrir votre vision des secteurs.

Intervenant : Mattéo Tréléani

Descriptif Le cours se propose d'analyser l'évolution des formes audiovisuelles dans le domaine de l'art et des médias à l'ère du numérique. A partir de la notion de culture de la convergence, nous allons travailler sur les phénomènes de rémédiation et rélocalisation des contenus culturels. Une grande variété de contenus sera donc abordée, des œuvres de Bill Viola et Tony Oursler aux web documentaires et films en réalité virtuelle. Une plus générale approche esthétique et sémiologique des dispositifs numériques sera mise en place avec une attention portée sur les évolutions des industries de l'audiovisuel.

Pré-requis Aucun

Compétences visées Le but est de mettre en place des méthodes d'analyse critique des phénomènes actuels dans le monde des médias audiovisuels numériques et comprendre les implications sociétales de questions esthétiques et sémiologiques.

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement Français

Bibliographie

- G. Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif*, Payot, 2007
- J-D. Bolter & R. Grusin, *Remediation*, MIT Press, 1999
- F. Casetti, *The Lumière Galaxy*, Columbia University Press, 2015
- Lash, S. Lury C. *Global Culture Industries*, New York, Polity Press, 2007
- H. Jenkins, *La culture de la convergence*, Armand Colin, 2013

Modalité d'évaluation Contrôle continu. Dossier écrit ou/et exposé en classe

Intervenant : François Debruyne

Descriptif : Il s'agit de comprendre, d'interroger et d'analyser dans le même mouvement l'expérience musicale contemporaine et les secteurs professionnels organisés avec et autour de la musique. C'est en partant de là que nous pourrions discuter des esthétiques musicales situées et saisir l'organisation des mondes de la musique, des industries musicales aux politiques culturelles dédiées à la musique en passant par le concert, les pratiques amateurs et les nouveaux médias.

Pour ce faire, nous mobiliserons les ressources fournies par les sciences humaines et sociales, ainsi que nos propres expériences partagées de la musique, en premier lieu desquelles : l'écoute et son écologie. Chaque séance débutera d'ailleurs par un temps d'écoute commentée et/ou déplacée. Nous aurons également besoin de mettre en perspective nos réflexions, à la fois historiquement et géographiquement, d'une part pour décentrer le regard et l'oreille, d'autre part pour nuancer, voire contredire, deux idées reçues malheureusement courantes : a) « la musique a connu une révolution numérique » ; b) « l'expérience musicale est une affaire personnelle, individuelle ». Le cours s'organisera à partir de trois thèmes successifs (mais en partie entremêlés) : 1) les mondes de la musique ; 2) quelques enjeux contemporains ; 3) écouter, partager, embarquer, parler de la musique.

Pré-requis : une utilisation parcimonieuse de coton-tiges

Compétences visées Capacité à comprendre, interroger et analyser l'expérience musicale comme expérience partagée, sociale, historique, située
Connaître et mettre en perspectives les mondes de la musique, leur organisation, leurs logiques, leurs transformations

Volume horaire de travail personnel entre 10 et 20 heures

Langue d'enseignement Français

Bibliographie :

Nicholas Cook, *Musique, une brève introduction*, Allia, 2016.

Antoine Hennion, Emilie Gomart, Sophie Maisonneuve, *Figures de l'amateur. Formes, objets, pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, La documentation française, 2000.

Anthony Pecqueux et Olivier Roueff (dir.) *Écologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Éditions de l'EHESS, 2009.

Peter Szendy, *Écoute, une histoire de nos oreilles*, Minuit, 2001.

Volume ! La revue des musiques populaires.

Modalités d'évaluation : Devoir sur table.

Enseignement : Initiation à la recherche. Séminaire *Médiations de la culture et dispositifs numériques*

Intervenante : Cécile Tardy

Descriptif : Ce séminaire vise à aider chaque étudiant à élaborer une problématique et une méthodologie de recherche à partir d'un sujet qu'il choisit personnellement, dans le cadre du domaine des médiations de la culture et des dispositifs numériques. Il soutient l'étudiant dans la réalisation d'une note d'intention à rendre à la fin du premier semestre, qui pose les bases du mémoire d'étude et de recherche.

Le séminaire est un lieu de connaissance des textes essentiels et des recherches qui éclairent les thèmes abordés par les étudiants et la méthodologie de la recherche. Il est aussi un lieu d'échanges autour des sujets choisis par les étudiants, de leur travail de terrain et d'enquête (par observation ethnographique, entretiens, constitution et analyse de corpus...). Enfin, il offre un accompagnement à la méthodologie de la rédaction du mémoire.

Pré-requis

Compétences visées : le travail effectué vise à développer des capacités à élaborer une problématique d'étude et de recherche, à développer une activité d'écriture et de réécriture, à engager concrètement une étude (enquête de terrain, analyse de documents, traitement d'un corpus etc.).

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie : Les ressources bibliographiques seront données en cours.

Modalité d'évaluation : 1er semestre : rendu d'une note d'intention de 6 à 10 pages : projet de recherche-bibliographie-calendrier de recherche

Semestre 1 – UE 4 Langue vivante

2 ECTS

Intitulé de l'enseignement : Anglais

Intervenante : Nelly Matusovsky

Descriptif :

Pré-requis :

Compétences visées :

Volume horaire de travail personnel :

Langue d'enseignement :

Bibliographie :

Modalités d'évaluation : Session 1 = CC : écrit et/ou oral. Session 2 = CT : écrit et/ou oral.

Semestre 1 - UE 5 Découverte du terrain

10 ECTS

1) Enseignement : Fabrique du terrain et recherche 1

7,5h CM/ 7,5h TD

Intervenant : Mattéo Tréléani, enseignant-chercheur université de Lille

Descriptif Le cours se développe en deux parties : une première partie sera focalisée sur l'élaboration de l'état de l'art des sujets de mémoire des étudiants, une deuxième, sur la mise en place d'une méthodologie d'analyse.

Plus spécifiquement, au premier semestre, le cours portera sur l'élaboration de la part des étudiants d'une bibliographie raisonnée en relation avec leur travail de mémoire. Un atelier de lecture de textes scientifiques sera mis en place afin de voir des exemples d'utilisation de références scientifiques autour d'un domaine d'étude.

Au deuxième semestre nous allons développer des méthodes d'analyse des objets culturels et de leur circulation au sein de la société. Il s'agira donc d'analyser des cas d'étude en classe.

Pré-requis Aucun

Compétences visées Le but du cours est d'apprendre à lire et utiliser des références académiques pour élaborer un travail de recherche dans le domaine de la culture.

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement Français

Bibliographie

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

2) Enseignement : Séminaire projet Urbanités numériques 1

Intervenante : Émilie Da Lage

Descriptif L'objectif du cours est l'organisation d'une journée professionnelle qui a pour thème les « urbanités numériques ». La journée a lieu dans un lieu culturel de la métropole et permet aux étudiants d'inviter des porteurs de projets qui pensent le rapport entre le développement du numérique et les manières d'habiter la ville.

Lors du semestre 1 nous déterminerons le thème plus précis de la journée, commencerons la veille et la bibliographie, organiserons les demandes de financements, nous constituerons le programme de la journée.

Le cours est articulé au séminaire de lectures.

Pré-requis Suivre l'UE 3.

Compétences visées

- développement de compétence en production d'évènements et travail collectif autour d'un projet.
- analyse de projets et problématisation des enjeux liés à la ville et aux usages du numérique.

Volume horaire de travail personnel 40H

Langue d'enseignement Français

Bibliographie Elaborée collectivement en fonction de la thématique choisie.

Modalité d'évaluation Commune avec l'UE3 : Dossier individuel de synthèse du travail sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

3) Enseignement : Atelier de lecture appliqué au projet

Intervenant(s)

Descriptif

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation

4) Enseignement : Ressources et connaissances des secteurs socio-culturels

Intervenante : Réjane Sourisseau

Descriptif :

Ce module vise un double objectif : permettre aux étudiant.e.s de **mieux se repérer dans les différents secteurs professionnels et de progresser dans leur pratique de recherche et d'utilisation de l'information.**

Il sera l'occasion de s'interroger, d'**acquérir de la méthode et des outils** (de réflexion et pratiques) : comment passer de requêtes souvent spontanées à des recherches plus stratégiques, donnant des résultats plus fructueux, davantage ciblés, que ce soit plus tard dans la vie professionnelle ou, dès à présent pour mener à bien des travaux universitaires, répondre aux attentes des structures d'accueil pendant les stages ?

Dans un contexte où des informations pléthoriques, de toute nature (écrites, audio, vidéo), faciles d'accès, circulent rapidement sur la toile, quelles sont les alternatives au moteur de recherche « google » ? Comment identifier des informations « pertinentes » (les plus récentes ? Celle qu'on trouve le plus facilement ?) Comment **hiérarchiser**, partager, stocker (ou non) les informations ?

Les **ressources** offertes par les **Bibliothèques Universitaires** seront présentées, dans la perspective de la rédaction du mémoire et des rapports de stages : découvertes des métamoteurs, des catalogues (recherche avancée), des portails en sciences humaines et sociales...

Un **panorama des centres de ressources, des réseaux professionnels et institutionnels** sera proposé, par disciplines (musiques, cirque...), par thématiques transversales (ex : développement culturel en milieu rural, accompagnements des artistes, emplois aidés...), par niveau géographique (local, national...)

Quel est le « poids » de ces différents sous-secteurs de la culture ? Comment se répartissent-ils ?

Quels sont les points forts mais aussi parfois les limites des analyses produites par ces différents acteurs : jargons, enjeux politiques, corporatistes... ?

Une fois donnés des repères sur le paysage global, les étudiant.e.s seront invité.e.s à des mis.e.s en situation et à répondre (individuellement et/ou collectivement) à des cas concrets (réels et fictifs) de besoins en ressources : recherches de stages, enrichissement des réflexions pour l'étude de cas (UE 8) et les mémoires (UE 2) : argumentation, contextualisation, mise en perspective ; projets professionnels...

Déroulement

Les étudiant.e.s sont réparti.e.s en deux sous-groupes.

Thématiques de travail	
Séance 1	• Présentation du module

	<ul style="list-style-type: none"> • Questions-tests de mise en route
Séance 2	<ul style="list-style-type: none"> • Panorama des centres de ressources, réseaux par disciplines et thématiques • Applications sur la recherche de terrain de stages
Séance 3	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des ressources et outils des Bibliothèques Universitaire (Persée, Erudit, Cairn, Open edition, calenda, hypotheses, TEL/HAL, googlescholar, etc.), Plateforme Isidore...
Séance 4	<ul style="list-style-type: none"> • Applications sur l'étude de cas (UE 8)
Séance 5	<ul style="list-style-type: none"> • Applications sur des mises en situation (simulation de situations de stages ou de situations professionnelles) • Bilan du module

Pré-requis : aucun

Compétences visées :

- Identifier les principaux acteurs de la production d'information professionnelle
- Développer un certain esprit critique par rapport aux ressources professionnelles
- Croiser des informations-filières et des informations-thématiques ; combiner les supports (écrits papier, écrits en ligne, vidéos, audios)
- Progresser dans la recherche et l'appropriation des ressources proposées par la Bibliothèque Universitaire (le cas échéant, se familiariser avec ces ressources).

Volume horaire de travail personnel :

Pas de travail personnel obligatoire entre les sessions, mais des applications et recherches complémentaires sont laissées au libre choix des étudiant.e.s selon leurs besoins.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie / sitographie :

Exploration de la toile et de ressources physiques, livresques...

Modalités d'évaluation :

Ce module n'est pas noté mais un bilan oral sera demandé aux étudiant.e.s exposant ce que ce module a pu faire évoluer en matière de connaissance des secteurs professionnels et du rapport à l'information.

Semestre 1 - UE 6 Recherche et développement dans les industries culturelles, créatives

6 ECTS

1) Enseignement : Politiques et management de la recherche développement

Intervenante Laura Louvrier

Descriptif Ce cours mêlera des dimensions académiques et professionnelles (ateliers thématiques et modules de conception de projets).

Nous décrypterons les politiques publiques et les grandes évolutions (socio-économiques et de gouvernance) afin de comprendre les enjeux et mécanismes de gestion publique au niveau local, national, européen et international.

Suivra la présentation du contexte de la recherche (académique, industrielle ...). Nous étudierons comment la législation définit et encadre la recherche et développement (R&D), nous verrons qui sont les acteurs de la recherche, ce que sont les laboratoires de recherche et leurs différents statuts ; les pôles de compétitivité et d'excellence ainsi que les modes de financement de la recherche.

Il s'agira d'acquérir les méthodes et outils de management pour répondre aux appels à projets (AAP) : savoir concevoir des projets en cohérence avec les politiques publiques, faire une analyse globale afin de formuler une réponse à un AAP basée sur un programme scientifique et adaptée au contexte.

Nous verrons les apports méthodologiques permettant de répondre à divers types d'appels à projets, les éléments importants à faire valoir, les fondamentaux.

Pour cela 3 ateliers thématiques seront organisés pour répondre à un AAP européens, un AAP national et à un AAP régional.

Pré-requis Recueillir, synthétiser et transmettre l'information ;

Restituer son travail ;

Etre autonome et travailler en équipe ;

Comprendre l'anglais écrit.

Compétences visées Acquisition des fondamentaux dans l'univers du montage de projets ;

Professionalisation par la réponse à un AAP ;

Analyse et maîtrise des dispositifs existants ;

Identifier les spécificités organisationnelles, orientations politiques.

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement Français

Bibliographie

Modalité d'évaluation Rendu écrit d'un dossier en réponse à un appel à projet ET restitution orale (soutenance) pour défendre ce projet.

2) Enseignement : Développement, montage et gestion des projets publics et privés

Intervenant Jérôme Copin – Valenciennes Métropole – Directeur des Affaires Culturelles

Descriptif Cet enseignement poursuit de multiples objectifs :

- Comprendre l'organisation territoriale au sein de laquelle vous serez amenés à évoluer professionnellement ;
- Appréhender les modalités d'exercice de la compétence culturelle aujourd'hui (service public, privé, délégation de service public...) ;
- Maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre de projets partenariaux ;
- Analyser des projets artistiques et/ou culturels innovants, basés sur la relation entre territoires, artistes, chercheurs et entreprises innovantes.

Pour ce faire, deux phases de travail :

- Une phase théorique d'apprentissage type « cours magistral » sur les différents éléments nécessaires à l'apprentissage ;
- Une phase de « décryptage de projets » vous aidant à mobiliser les compétences acquises.

Cet enseignement se base sur l'analyse d'exemples complexes issus de projets partenariaux entre artistes, chercheurs et monde de l'entreprise.

Pré-requis Aucun, si ce n'est la curiosité.

Compétences visées

- Maîtrise de l'environnement de montage de projets culturels ;
- Maîtrise des préalables au montage de projets arts et sciences ;
- Développement de l'esprit critique en vue de positionner stratégiquement son projet.

Volume horaire de travail personnel +/- 40H (lecture d'articles, préparation des analyses critiques, préparation d'une présentation orale d'un projet choisi).

Langue d'enseignement Français

Bibliographie/Webographie

- Sur l'organisation territoriale :

<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/bibliographie-0>

<http://www.sciencespo.fr/bibliotheque/fr/rechercher/dossiers-documentaires/organisation-territoriale-francaise/sites>

- Sur les modalités d'exercice d'une compétence culturelle :

Laurent Marchais, Yves Schwarzbach et Aël Tressard, « Modes de gestion d'un équipement culturel – les bonnes questions, les bons réflexes », Territorial Editions, Numéro 794, 2015.

Articles et publications nombreuses et diverses :

- www.moulon.net

- Publications de Clarisse Bardiot etc...

Modalité d'évaluation Préparation d'un dossier basé sur un exemple de projet arts-sciences, avec présentation orale face aux collègues usagers.

3) Enseignement : Droit propriété intellectuelle

Intervenant(s)

Descriptif

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation

4) Enseignement : Socio-économie des industries culturelles et créatives

Intervenant : Christian Mahieu, chargé de recherche CNRS (CR1)

LEM, UMR 9221-Université de Lille

Chaire en Economie Sociale & Solidaire

Programme CREA'CIT, Créativité Citoyenne

MESHs, 2 rue des Canonniers, 59800 Lille, France

Tel. : + 33 3 20 12 58 65, + 33 6 07 68 67 87

christian.mahieu@orange.fr christian.mahieu@univ-lille1.fr

Descriptif :

8 séances de 2h30

- Séance 1 : présentation du module

- Séances 2 et 3 : les industries culturelles et créatives, les secteurs et sous-secteurs, poids économiques et sociaux

- Séance 4 : la révolution numérique : limites et potentialités

- Séance 5 : un nouveau référentiel pour les secteurs de la création, autour de Philippe Henry

- Séance 6 : les questions du travail, de l'emploi (intermittence), des pratiques « amateur », à l'âge de la créativité diffuse

- Séance 7 : les enjeux du développement des activités de création sous l'angle des différentes logiques de valorisation économique : entrepreneuriat culturel et perspectives de l'ESS

- Séance 8 : les processus de la création artistique au prisme de l'action collective et des expériences des friches et lieux culturels : le Rapport Lextraît et maintenant ?

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement : français

Bibliographie

Indispensable :

- Henry P. (2014), *Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle*, Toulouse, Editions de l'attribut ISBN 9782916002286.

Nécessaires :

- 1. Busson A., Evrard Y. (2013), *Les industries culturelles et créatives, Economie et stratégie*, Paris, Vuibert

ISBN 9782311009170

- 2. Bouquillion P., Miège B., Moeglin P. (2013), *L'industrialisation des biens symboliques, les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble

ISBN 9782706118043

- 3. Chantepie P., Le Diberder A. (2005,2010), *Révolution numérique et industries culturelles*, Paris, La découverte, Repères

ISBN 9782707165053

- 4. Colin B., Gautier A. (2008), *Pour une autre économie de l'art et de la culture*, Toulouse, Editions Eres

ISBN 9782749209920

- 5. Menger P-M. (2002), *Portrait de l'artiste en travailleur*, Paris, Seuil, République des Idées
ISBN 978-2020578929

- 6. Nicolas-Le Strat P. (1998), *Une sociologie du travail artistique, Artistes et créativité diffuse*, Paris, L'Harmattan

ISBN 978-2738470928

En plus :

- 7. Menger P-M. (2009), *Le travail créateur*, Paris, Seuil, Points Essais

ISBN 9782757839690

- 8. Menger P-M. (2011), *Les intermittents du spectacle : Sociologie du travail flexible*, Paris, Editions de l'EHESS

ISBN 978-2713222887

- 9. Grégoire Mathieu (2013), *Les intermittents du spectacle, Enjeux d'un siècle de luttes*, Paris, La Dispute

ISBN 978 2 84303 245 5

- 10. Becker H. S. (1988, 2010), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion Champ, arts,
ISBN 9782081245648

- 11. Hiver M. (2010), *Adorno et les industries culturelles*, Paris, L'Harmattan

ISBN 9782296129269

D'autres références (rapports, sites et plateformes) seront données en cours.

Modalité d'évaluation

- Présence
- Un Exposé
- Un Entretien avec un acteur de ces secteurs

Semestre 2 - UE 1 Les outils pour l'analyse des industries culturelles, créatives

7 ECTS

1) Enseignement : Épistémologie et histoire des SIC

Intervenante : Cécile Tardy

Descriptif : Ce séminaire vise à (re)découvrir les théories de l'information et de la communication en donnant des repères qui permettent de s'orienter dans ses recherches bibliographiques et d'approfondir certaines approches. Le séminaire revient sur la manière dont des modèles scientifiques fondés sur les notions d'information, d'interaction, de médiation, ont cherché à définir l'information et la communication.

Pré-requis

Compétences visées : acquisition de connaissances théoriques en information et communication, capacité à construire une recherche documentaire pour circonscrire un domaine d'étude en sciences de l'information et de la communication

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement Français

Bibliographie

Pour s'initier

BOUGNOUX Daniel. 1998. *Introduction aux sciences de la communication*. Paris : Éd. La Découverte (coll. « Repères »).

LECLERC, Gérard. 1999. *La Société de communication : Une approche sociologique et critique*. Paris : Presses universitaires de France (coll. « Sociologie d'aujourd'hui »).

LE COADIC Yves-François. 1994. *La Science de l'information*. Paris : Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? » 2873).

LOHISSE Jean. 2001. *La Communication : De la transmission à la relation*. Paris/Bruxelles : De Boeck & Larcier.

MATTELART Armand et Michèle. 2002 (1977). *Histoire des théories de la communication*. Paris : Éd. La Découverte (coll. « Repères »).

MEUNIER Jean-Pierre, PERAYA Daniel. 1993. *Introduction aux théories de la communication : Analyse sémio-pragmatique de la communication médiatique*. Paris/Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Pour approfondir

BRETON Philippe ; PROULX Serge. 1996. *L'Explosion de la communication*. Paris : Éd. La Découverte/Poche (coll. « Sciences humaines et sociales »).

CARDON Dominique. 2010. *La Démocratie Internet. Promesses et Limites*. Paris : Le Seuil (coll. La république des idées).

- ESQUENAZI Jean-Pierre. 2002. *L'écriture de l'actualité – sociologie du discours médiatique*. Grenoble : Ed Presses Universitaires de Grenoble.
- FLICHY Patrice. 1991. *Une histoire de la communication moderne* : Espace public et vie privée. Paris : Éd. La Découverte/Poche (coll. « Sciences humaines et sociales »).
- JEANNERET Yves. 2007 (2000). *Y-a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Lille : Ed Presses Universitaires Septentrion (coll. Les savoirs mieux).
- JOUËT Josiane, RIEFFEL Rémy, 2013. *S'Informé à l'ère numérique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes
- MATTELART Armand. 1999. *La Communication-monde* : Histoire des idées et des stratégies. Paris : Éd. La Découverte (coll. Sciences Humaines et sociales).
- MIEGE Bernard. 2007. *La Société conquise par la communication. III. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*. Grenoble : Ed Presses universitaires de Grenoble (Coll. La communication en plus).

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral

Deux types d'évaluation sont proposés (au choix) :

1. La mise en œuvre de l'analyse d'un média (par exemple la presse écrite et en ligne) à partir de consignes précises de travail.
2. La présentation d'un domaine d'étude (à partir de thématiques proposées en cours) qui intéresse les sciences de l'information et de la communication, en repérant les acteurs de ce domaine (laboratoires et chercheurs), leur/leurs discipline(s) scientifiques, les recherches conduites.

Vous rendez un document écrit dans les deux cas et vous faites une présentation orale du travail effectué.

2) Enseignement : Problématiques actuelles : Séminaire 1

Intervenant(s) Simona De Iulio

Descriptif Ce séminaire porte sur des questionnements actuels concernant le rapport entre les industries culturelles et créatives et la société. Nous traiterons en particulier d'un ensemble de problématiques relatives aux liens qui s'établissent entre les industries culturelles et créatives et le marché. Chaque séance sera organisée autour d'un questionnement de fond et demandera la lecture de textes à caractère théorique et/ou empirique issus de diverses disciplines des sciences humaines et sociales et notamment des sciences de l'information et de la communication.

Compétences visées

- Consolider et élargir les connaissances sur des questionnements actuels en sciences humaines et sociales concernant le rapport entre culture et marché ;
- Développer les capacités d'analyser et d'interpréter des textes scientifiques à caractère théorique et/ou empirique issus de diverses branches des sciences humaines et sociales ainsi que de formuler des avis et des jugements à leur propos ;
- Stimuler la capacité de transposer les savoirs acquis dans d'autres contextes et notamment d'identifier des points de contact entre les problématiques abordées et le sujet de recherche ;
- Entraîner et développer la capacité de construire des connaissances de manière collaborative.

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

En plus des textes qui seront distribués lors de chaque séance et qui seront aussi disponibles sur Moodle, il est conseillé de se référer aux ouvrages suivants :

BEUSCART Jean-Samuel, MELLET Kevin, *Promouvoir les œuvres culturelles, usages et efficacité de la publicité dans les filières culturelles*, Ed. Ministère de la culture et de la communication, Coll. Publicité question de culture, 2012

BOUQUILLION, Philippe, MIEGE, Bernard, MOEGLIN, Pierre (2013) : *L'industrialisation des biens symboliques. Les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp.181-227

CALLON, M., *L'emprise des marchés. Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, Paris, La Découverte, 2017.

COCHOY, Franck, DEVILLE, Joe, MC FALL, Liz, (dir.). *Markets and the Arts of Attachment*, London, Routledge, 2017

COCHOY Franck (dir.) *Du lien marchand, Comment le marché fait société*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2012.

KARPIK, Lucien, *L'économie des singularités*, Paris, Nrf – Gallimard, 2007.

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

L'évaluation sera faite à partir d'une grille qui tient compte des éléments suivants :

- Assiduité et participation active aux séances ;
- Réflexions individuelles ;
- Contribution à la réalisation d'un travail collectif final

3) Enseignement : Problématiques actuelles : Séminaire 2

Intervenant(s)

Descriptif

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

1) Enseignement : Ateliers méthodologiques : observation, analyse, écriture

Intervenant(s) Simona De Iulio

Descriptif Ce séminaire se propose de fournir des pistes pour s'orienter dans des choix méthodologiques. Comment relier une problématique à une méthodologie ? Quoi et comment lire et observer ? Comment ressembler des données ? Comment les analyser ? Quel rôle l'écriture joue-t-elle dans le travail de recherche ? Voici quelques-unes des questions qui seront traitées et auxquelles ce séminaire à l'ambition de donner des éléments de réponse.

Compétences visées Ce séminaire se propose de :

- Consolider et élargir vos connaissances sur les méthodes de recherche en sciences humaines et sociales ;
- Développer vos capacités de choisir des méthodes pertinentes en relation à une problématique donnée ;
- Entraîner et développer votre capacité de construire des connaissances de manière collaborative.

Approches et outils pédagogiques

Sur le plan pédagogique les séances du séminaire prévoient une combinaison d'approches explicites (orientations et exposés de l'enseignante) et constructivistes (méthodes d'apprentissage coopératif).

Moodle

Intitulé : Master Culture et communication Parcours ICCS - S2 – UE2 – Ateliers méthodologiques : observation, analyse, écriture (S. De Iulio)

Titre abrégé : Ateliers méthodologiques

Mot de passe : ateliers

Vous pouvez utiliser la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle pour :

- accéder au plan du séminaire
- recevoir des informations concernant le séminaire (rubrique Actualités)
- accéder à une version numérique des textes distribués pendant la séance (rubrique Textes)
- faire part de vos réflexions autour de chaque séance (rubrique Réflexions)
- déposer vos travaux (rubrique Travaux)

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

L'évaluation sera faite à partir d'une grille qui tient compte des éléments suivants :

- Assiduité et participation active aux séances ;
- Réflexions individuelles ;
- Réalisation d'un fiche synthétisant une des méthodes présentées dans le séminaire et une présentation de son utilisation dans le cadre du travail de recherche individuel.

2) Enseignement : Séminaire projet Urbanités numériques 2

Intervenante : Émilie Da Lage

Descriptif Le cours est constitué d'un séminaire de lectures théoriques en appui à l'UE5. Il permet aux étudiants de se constituer une culture commune sur les enjeux liés à la transformation des espaces urbains et à la place des technologies de communication dans les cultures contemporaines de la ville.

Pré-requis Suivre l'UE5

Compétences visées Savoir comprendre un texte théorique en sciences sociales.

Volume horaire de travail personnel 40H

Langue d'enseignement Français

Bibliographie Distribuée en début d'année.

Modalité d'évaluation Commune avec l'UE5. Sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

3) Enseignement : Fabrique du terrain et recherche 2 7,5h CM/ 7,5h TD

Intervenant(s)

Descriptif

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation

1) Enseignement : Projet de mémoire

Intervenant(s)

Descriptif

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit (projet de recherche)

2) Enseignement : Stage

Intervenant(s)

Descriptif

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation sessions 1 et 2 = CC : écrit (rapport de stage)

Master 2 parcours ICCS

Semestre 3

UE 1	La professionnalisation par l'expertise
	Séminaire autour du projet d'expertise commandité
UE 2	Communication culturelle
	Communication et usages sociaux d'Internet
	Communication culturelle et institutionnelle
UE 3	Langue vivante
UE 4	Enjeux culturels internationaux
	Questions interculturelles et mondialisation
	Réseaux internationaux
	Ingénierie des projets européens
UE 5	Séminaire transversal
	Culture et médias dans l'espace public. Publics de la culture, publicité, publicisation
	Innovation par l'usage et dispositifs numériques. Pratiques et dispositifs numériques de visite.

Semestre 4

UE 1	Recherche et expertise
UE 2	Mémoire d'étude et de recherche

Semestre 3 - UE 1 La professionnalisation par l'expertise

ECTS

Enseignement Séminaire autour du projet d'expertise commandité

Intervenant(s)

Descriptif

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation Sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral.

1) Intitulé de l'enseignement Communication et usages sociaux d'Internet

Intervenante : Cécile Tardy

Descriptif :

Il s'agit dans ce cours de partir de questionnements sur les usages d'internet dans la culture en se basant notamment sur une lecture. Une liste de textes et de thématiques est proposée en début de cours (par exemple autour du financement participatif des projets culturels, de la critique dans le domaine de la culture par les internautes, de la production artistique en ligne, des identités numériques, de la e-photographie, du webdesign des structures culturelles...).

Le travail consiste à explorer les usages du web concernant la thématique choisie, à constituer un corpus de sites web à observer, analyser, pour en comprendre les enjeux sociaux, culturels, économiques. Le travail est à la fois collectif et par groupe de 2 ou 3. Les séances sont des moments d'élaboration collective des thématiques et de leur traitement, ainsi que des temps de compte rendu par groupes.

Pré-requis :

Compétences visées :

- Rendre compte d'un texte scientifique dans sa problématique, sa méthodologie, son terrain ou corpus d'analyse, ses résultats ;
- Placer le texte commenté dans la perspective de son propre travail ;
- Constituer un corpus de sites web pertinent par rapport à la thématique choisie ;
- Analyser les enjeux sociaux, culturels, économiques soulevés par le cas d'étude ;
- Communiquer sa démarche et ses résultats : clarté de la parole, esprit de synthèse, cohérence de l'ensemble, illustrations adaptées et contextualisées.

Langue d'enseignement : français.

Bibliographie : distribuée en cours.

Modalités d'évaluation : Sessions 1 et 2 = CC : écrit et/ou oral

Un exposé final et son support écrit sont à rendre.

Semestre 3 - UE 3 Langue vivante

2 ECTS

Intitulé de l'enseignement Anglais

Intervenante : Clare Thesiger

Descriptif Etude et analyse de thèmes culturels. Valorisation de l'interaction orale. Remise à niveau (bases grammaticales).

Pré-requis Niveau A2/B1 ou niveau B2/C1 (selon groupe)

Compétences visées Compréhension écrite et orale, expression écrite et orale

Volume horaire de travail personnel 1h à 2h par semaine

Langue d'enseignement anglais

Modalité d'évaluation Session 1 CC, session 2 CT : écrit et/ou oral.

Semestre 3 UE 4 Enjeux culturels internationaux

3 ECTS

1) Intitulé de l'enseignement : Questions interculturelles et mondialisation

10 h CM / 10 h TD

Intervenante : Emilie Da Lage

Descriptif : Ce cours a pour objectif, à partir de cas concrets, et d'évènements contemporains, de passer en revue différentes problématiques actuelles liées à la question de la circulation mondialisée des productions culturelles et de familiariser les étudiants avec les courants théoriques qui aident à les penser. Nous traitons de la transformation des frontières, de la question de la censure aujourd'hui, des questions post coloniales et décoloniales, des problématiques autochtones, mais aussi de la place des technologies de la communication dans la transformation des rapports contemporains à la question de la diversité culturelle.

Pré-requis :

Compétences visées : construire une position réflexive et critique sur la « mondialisation culturelle ».

Volume horaire de travail personnel : 40H

Langue d'enseignement : français

Bibliographie : voir moodle du cours.

Modalités d'évaluation : devoir sur table en fin de semestre.

Semestre 3 - UE 5 Séminaire transversal

ECTS

- 1) **Enseignement** Culture et médias dans l'espace public Publics de la culture, publicité, publicisation

Intervenant(s)

Descriptif

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation CC (écrit)

- 2) **Enseignement** Innovation par l'usage et dispositifs numériques Pratiques et dispositifs numériques de visite

Intervenant(s)

Descriptif

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation CC (écrit)

Semestre 4 – UE 1 Recherche et expertise

Intervenant(s)

Descriptif

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation Sessions 1 et 2 CC écrit (rapport de stage)

Semestre 4 – UE 2 Mémoire d'étude et de recherche

Intervenant(s)

Descriptif

Pré-requis

Compétences visées

Volume horaire de travail personnel

Langue d'enseignement

Bibliographie

Modalité d'évaluation Sessions 1 et 2 CC oral et écrit (mémoire et soutenance)

LA MAISON DE LA MÉDIATION : informer et prÉvenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES.

www.univ-lille.fr

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

CAMPUS PONT-DE-BOIS

BATIMENT A - ENTREE A8

SCOLARITÉ

Accueil général étudiant

03.20.41.62.10

Relais scolarité Pont-de-Bois

03.20.41.60.35

scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

VIE ÉTUDIANTE

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap

03.20.41.70.96 | bveh.pdb@univ-lille.fr

SANTÉ

Centre de santé de l'étudiant

03 20 90 74 05

Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO)

03.20.41.62.46

suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

03.20.41.61.62

baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr

Hubhouse

03.20.41.60.95/97

hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr

INTERNATIONAL

Service des relations internationales

<https://international.univ-lille.fr/>

international-shs@univ-lille.fr

Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI)

03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI).

03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

BÂTIMENT F

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales

BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)

Formation continue et alternance

03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

formation-continue.univ-lille.fr

Service d'Enseignement à distance (SEAD)

03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

BIBLIOTHÈQUE UNIV.

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale

03.20.41.70.00

<https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/>

HALL BATIMENT A

Service Culture

03.20.41.60.25

culture.univ-lille.fr

SUAPS (sports)

03.20.41.62.69

sport.univ-lille.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://deccid.univ-lille.fr/culture/>

**UFR DECCID
Département Culture**

Domaine Universitaire du Pont de Bois
Rue du Barreau
BP.60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél : +33(0)20416230
patricia.martel@univ-lille.fr